

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de quiconque d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, samedi 1er juin 1946

VOLUME XXXVII — No 125

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BELAIR 3351

SOUS-DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 2984

Gérant: BELAIR 2239

"La paix véritable semble être plus loin aujourd'hui qu'il y a un an"

(Pie XII) (Voir en page 3)

Friedrich Muckermann (1883-1946)

Les journaux viennent d'annoncer la mort, en Suisse, du P. Friedrich Muckermann. Durant les treize dernières années de sa vie, ce jésuite génial eut une carrière mouvementée. Il fut la consolation de voir la défaite de Hitler et cela, pensèrent ses intimes, méritait un *nunc dimittis*!

Il naquit le 17 août 1883 dans une famille distinguée de Westphalie, qui donna plusieurs prêtres et religieux à l'Eglise. Un de ses frères, prêtre lui aussi, acquit une renommée mondiale, comme biologiste. Frédéric entra dans la Compagnie de Jésus en 1899, à seize ans. Partout, il fit la joie de ses confrères, encore que ses professeurs et supérieurs aient été parfois désagréés par l'exubérance de ce jeune homme qui débordait tous les cadres. La guerre de 1914 le surprit en théologie. Il fut ordonné prêtre et partit comme aumônier militaire. A Wilno, il apprit le polonais en quelques jours et prêcha au peuple avec tant de bonne humeur — il aimait rappeler dans la suite les sermons qu'il prononça alors — qu'il devint bientôt une sorte de héros local. Quand les bolcheviques arrivèrent pour l'emporter prisonnier, ils eurent toutes les peines du monde à l'arrêter. Il fut emmené jusqu'à Smolensk et libéré quelques jours avant la fête de Pâques. Il décrivait avec une rare éloquence la messe de minuit à laquelle il assista à cette occasion.

Après ces aventures, les classes de Valkenburg, auxquelles il dut assister pour compléter son cours, lui semblèrent longues et solennelles. Le dimanche, heureusement, son ami le chanoine Poels, curé de Heerlen, le mobilisait pour organiser sa population dans les *Standen*, ces organisations corporatives que *Quadragesimo Anno* devait proposer au monde plus tard. Il était difficile de dire lequel des deux était le plus éloquent. En tout cas, quelques années après, le P. Muckermann plaisait: "Je voudrais être Pape pour dix minutes, pour faire Poels cardinal!"

Une fois ses études finies, le P. Muckermann entra dans le ministère et devint bientôt, en Allemagne, une figure nationale. Vers 1928, il fonda la *Katholische Korrespondenz*, un service de presse catholique, qui fournissait les hebdomadaires religieux d'Allemagne. C'était une énorme entreprise qu'il faisait marcher presque seul, avec deux ou trois autres religieux presque aussi exubérants que lui. Il fonda aussi la *Grail*, revue de critique littéraire, qu'il porta à trois mille abonnés.

Son jugement, en matière de littérature, faisait loi. L'incident suivant montrera combien il était estimé. En 1932, à l'occasion du centenaire de Goethe, un concours avait été organisé pour primer le meilleur ouvrage sur le célèbre poète allemand. Un jésuite, qui avait travaillé vingt ans sur Goethe, vida ses tiroirs et présenta un livre. Le P. Muckermann, en quelques semaines, produisit lui aussi un ouvrage qui obtint le premier prix! Qu'un catholique, un prêtre et un jésuite ait obtenu le premier prix pour un ouvrage sur Goethe, ce n'était pas ordinaire. A l'assemblée solennelle du centenaire, les lauréats furent invités à faire leurs discours. Ils avaient été limités à vingt minutes chacun. Quand vint le tour du P. Muckermann, il parla naturellement sans notes, comme c'était son habitude. Au bout de quelque temps, le président l'invita à formuler ses conclusions! Le Père, distrait, avait parlé quarante minutes, et tout le monde avait été ravi.

Il fut littéralement la bête noire des Nazis. Quand le parti devint puissant, le P. Muckermann partit en conférences contre lui comme il l'avait fait contre les bolcheviques, quelques années auparavant. Il n'eut pas de peine à rassembler d'énormes auditoires. Une fois, il était sur l'estrade et toute une foule déchaînée hurlait: Muckermann à la lanterne! Muckermann à la lanterne! Il laissait crier, et puis, quand il eut un peu de calme, déclarait: "Si vous avez envie de me pendre à la lanterne, je n'ai pas d'objection, mais il me semble que ce serait peut-être plus intelligent de causer un peu, avant, et de savoir pourquoi vous voulez me pendre!" L'auditoire, amusé, se calma et le P. Muckermann continua.

Il dut quitter l'Allemagne en cachette en 1934. Il avait été condamné à être liquidé dans la célèbre épurée de juin. Averti à l'avance, il disparut au moment même où on venait le chercher. Il vécut quelque temps en Hollande, en cachette, où il fonda son journal *Der Deutsche Weg*. Ce journal devint le drapeau de l'opposition catholique au nazisme, car le P. Muckermann fustigeait les parvenus avec tant d'ironie et de bonne humeur et dans un style tellement classique qu'ils en devenaient saoules. Il était

l'étonné, dans la conception et l'expression. L'hebdomadaire, naturellement, était colporté en Allemagne et les dirigeants nazis finissaient toujours par se le procurer. Ils le lisaient en cachette, faisaient des crises de nerfs, Goebbels surtout, et demandaient à l'ambassadeur allemand auprès du Saint-Siège de protester contre l'activité "politique" de ce jésuite qui les enrageait! Tout le monde lisait le *Deutsche Weg*, dans lequel le nom du P. Muckermann ne paraissait nulle part, mais il n'avait pas besoin de signer ses articles.

En 1936, il vint à Rome. Les Nazis finirent par se rendre compte que la "grosse chaudière" — c'est ainsi que dans son code il appelait la *Korrespondenz catholique* — était remplie par lui. Ils la supprimèrent. Restait le *Grail* dans lequel, chaque mois, le Père Muckermann leur débitait les vérités les plus pittoresques en faisant de la littérature. Ils finirent par se douter de quelque chose et supprimèrent la "petite chaudière". Il ne restait plus, alors, que le *Deutsche Weg*, mais depuis longtemps les agences avaient annoncé que le P. Muckermann s'en était désolidarisé: c'était vrai. Le *Deutsche Weg* avait tout un personnel distinct du fameux jésuite, mais il y avait un seul homme capable d'écrire ces flamboyants éditoriaux. Qui donc, comme lui, pouvait rappeler sa vieille maman à Goebbels et lui prêcher la pénitence?

Quand Mussolini revint de Berlin, en 1937, après avoir scellé son "pacte d'acier" avec Hitler, le P. Muckermann dut quitter Rome. Il s'en alla en Autriche où durant plusieurs mois il fit des conférences qui réunissaient des milliers de personnes. Ce fut alors l'apogée de sa brillante carrière. Il fit le tour du pays: une fois, à Klagenfurt, on découvrit une bombe dans un pot de fleurs quelques instants avant la conférence. Il quitta l'Autriche trois jours avant l'Anschluss et, pendant quelque temps, mérita ses plus intimes ne savaient pas où il s'était réfugié. Rien n'arrêta cependant la régularité splendide du *Deutsche Weg*.

La guerre le surprit en France. Après le débarquement en Afrique, il réussit à passer en Suisse où il termina sa vie. Il éditait plusieurs ouvrages. Juste avant sa mort, il fit paraître un beau volume sur Vladimir Soloviev. Une véritable nostalgie l'entraînait vers la Russie et les Russes.

Il laisse une œuvre littéraire considérable. En plus d'innombrables articles dans les journaux et revues, il écrivait un petit traité sur l'Action catholique, — sur laquelle il avait des idées personnelles, vigoureusement réalistes, — une série d'essais sous le titre *Le Moine sur le Seuil*, d'autres volumes encore, dont plusieurs furent détruits par les Nazis. Il avait une incomparable richesse de vocabulaire et n'était jamais banal.

Il avait la sensibilité d'un poète pour pressentir l'avenir. Il fut un des tout premiers, en Allemagne, à prévoir le terrible danger hitlérien et pour lui penser, c'était agir. Bien des esprits timorés estimèrent alors que le terrible Muckermann était violent. Ils avaient raison, mais le lion westphalien voyait clair. Longtemps avant 1939, il prédisait la réconciliation temporaire de Hitler et de Staline. C'était à l'époque où l'explorateur Papineau avait été laissé au pôle nord "Jal disait-il, il suffit de prolonger un peu l'axe Berlin-Rome pour qu'il arrive jusqu'au pôle".

Il avait la pitié d'un enfant, l'humilité aussi. "Quand je mourrai, disait-il, je ramperai comme un ver, jusqu'à la porte du paradis. Alors, je dirai à saint Pierre: "Saint Pierre, je comprends ta situation! Tu as tes règlements: d'après ces règlements, je n'ai pas le droit d'entrer, mais regarde un instant de l'autre côté". Alors, je ramperai un peu plus loin: je trouverai la Mère de Dieu et lui dirai: "Tu es une femme, tu es une mère, tu n'as pas de règlements", et elle me gardera à côté d'elle". Il causait volontiers dans cette veine après dix heures du soir. Quand il venait ainsi, personne au monde n'était capable d'arrêter le flot de son inspiration.

Tous les hommes d'Etat catholiques d'Allemagne le connaissent et l'estiment: les anciens chanceliers Marx, Brüning, Wirth et d'autres. Les journalistes de langue allemande — suisses, autrichiens, luxembourgeois — avaient pour lui quelque chose comme de la vénération. Il ne chercha jamais à se pousser en avant. Il aimait l'Eglise avec un tel désintéressement que même les communistes le respectaient. Sa mort prématurée, il n'avait que soixante-trois ans, laisse beaucoup de personnes dans le deuil.

Joseph-H. LEDIT, S.J.

Lettre d'Oxford

L'Etat irlandais

Sa Constitution: une charte d'indépendance — Traits caractéristiques

Par Paul Gérin-Lajoie

L'Etat irlandais, sous sa forme actuelle, ne date que de 1937. L'"indépendance" reconnue au pays par le traité anglo-irlandais du 6 décembre 1921 était loin de l'indépendance complète alors réclamée par M. de Valera et par la nation en général. L'Irlande obtenait le "statut de Dominion": la Grande-Bretagne conservait une emprise politique, économique et militaire sur le pays — en plus de consacrer la partition. Le gouvernement Cosgrave (qui accepta la situation) maintint l'Irlande dans cet indéfinissable "statut de Dominion" et, en 1931, la confirma dans cette position par l'acceptation du Statut de Westminster. En 1932, M. de Valera arriva au pouvoir pour la première fois depuis la ratification du "traité". Il interpréta son élection comme l'endossement de la politique qu'il avait toujours réclamée: l'indépendance complète. Il se mit à la tâche et les réformes se succédèrent rapidement les unes aux autres: dénonciation partielle du "traité"; suppression du serment d'allégeance imposé aux députés; abolition du Sénat (réfractaire aux réformes); abolition des appels au Conseil privé, etc. Finalement, l'œuvre fut couronnée par la Constitu-

tion de 1937 et par l'accord anglo-irlandais d'avril 1938.

Ce rappel historique laisse soupçonner jusqu'à quel point la nouvelle Constitution devait être la sanction de l'indépendance politique de l'Irlande. Lorsque l'article 5, la Constitution proclamait que "l'Irlande est un Etat souverain, indépendant, démocratique", elle n'entrepassait pas le Statut de Westminster. Mais si on songe qu'à cette époque la Grande-Bretagne occupait encore — en vertu du "traité" de 1921 — les ports navals de Cobh, de Berehaven et de Lough Swilly, on se demande quelle pouvait être la portée de cet article et d'autres dispositions analogues. Quelques mois après la mise en vigueur de la Constitution, la situation s'éclaircissait: tous ses droits militaires abandonnés et rendait ainsi possible la neutralité de l'Irlande. La reconnaissance extérieure venait confirmer les droits dont l'Irlande s'était elle-même déclarée titulaire.

Une seule ombre demeurait au tableau: la partition du pays. La Constitution en fait foi. A l'article 2, elle stipule que:

"Le territoire national compren-

(suite à la page deux)

L'actualité

Homélies sur l'Union Jack

Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, lord Inverchapel, en faisant escale au port canadien de Halifax, en route pour joindre le haut poste où il succède à lord Halifax, s'est permis de se mêler de la chose canadienne du drapeau canadien, pour exprimer un désir et un espoir qu'il entretient en conjugaison: voir l'Union Jack continuer de flotter sur le Canada.

En même temps, Son Excellence paraît avoir commis un impair de grande et belle taille, en dépréciant le cricquet, jeu national de l'Angleterre et des Anglais d'Angleterre. Cela, juste au moment où de très fervents loyalistes du Canada pensent plus que jamais à faire entrer le cricquet dans les moeurs, la coutume et l'usage des Canadiens.

Il paraît qu'il existe une ligue de cricquet à Ottawa.

Il n'y a vraiment pas lieu de mésestimer, ainsi que le fait lord Inverchapel, ce jeu de haute antiquité qui est le cricquet. L'origine très probablement française du mot cricquet — dérivé, semble-t-il, de cricquet ou de croquet — doit remonter au temps des rois normands. Cela ne vaut-il pas à ce jeu de balle comme des lettres de noblesse?

Mésestimer l'antique et noble jeu de cricquet, autant vaudrait, pour le sir, en toute logique, et tout honneur, faire la moue sur l'Union Jack. La désignation de celui-ci, du premier Union Jack, date de 1606 et elle prouve tout fait que ce drapeau, unissant la bannière anglaise de Saint-Georges et la ban-

nière écossaise de Saint-André, a été utilisé pour la première fois lors de l'accession au trône de celui qui l'histoire d'Angleterre appelle James I, mais qui, étant Stuart, signait son nom à la française, Jacques. D'où la prononciation anglaise et subséquente Jack.

Le jour où les plus farouches et féroces protagonistes de l'insertion de l'Union Jack sur le drapeau canadien apprendront cela, ils en feront une crise de rage et ils abandonneront l'Union Jacques pour quelque chose qui leur semblera mieux.

Les crises d'hystérie dont sont capables certains de ces protagonistes — à l'insupportable. L'un d'entre eux signait l'autre jour du pseudonyme "A Protestant Teacher" une lettre parue dans le Star. Entre autres choses, il écrivait ceci, qui est typique:

Depuis treize ans, ma classe d'é-

(suite à la page deux)

Bloc-notes

L'exode des Canadiens aux Etats-Unis

A propos de l'exode des Canadiens aux Etats-Unis, dont plusieurs personnages s'alarment de ce temps-ci, une publication fédérale établit des données qu'il est bon de retenir.

La brochure — *Course d'obstacles* — publie un graphique portant ce titre: "L'émigration aux Etats-Unis a contrebalancé l'immigration venue d'Europe: de 1921 à 1930, 1,500,000 immigrants d'Europe sont arrivés au Canada et un nombre presque égal de personnes, 1,200,000, ont quitté le Canada pour s'établir aux Etats-Unis."

L'auteur formule cette constatation: "Peu de pays ont perdu un aussi grand nombre de leurs nationaux que le Canada. La plupart d'entre eux ont émigré aux Etats-Unis à la recherche de meilleures occasions... Le statisticien du Dominion estime que, si l'on compte toutes les personnes d'origine canadienne, le tiers de notre population est probablement au sud de la frontière; voilà qui est des Canadiens dans le troisième groupe "Etanger" en importance aux Etats-Unis."

On estime à environ cinq millions le nombre des Canadiens devenus citoyens de la République d'en bas. Chiffre énorme, on en conviendra.

Mouvement inverse

Mais un autre graphique illustre le mouvement inverse: *Environ un million et demi de Canadiens sont d'origine américaine. Il y a aussi un exode des Etats-Unis vers le Canada. C'est pourquoi l'auteur de *Course d'obstacles* écrit:*

"Nous sommes moins anglais que plusieurs ne le croient. Il est vrai que la moitié d'entre nous se disent Anglais d'origine, mais on ne fait aucune distinction entre ceux qui sont venus directement de la Grande-Bretagne et ceux qui sont venus des Etats-Unis."

En fait, nous avons dans notre cocktail national au moins autant d'ingrédients que nos voisins du sud."

Le Canada fut un pays de passage pour un grand nombre d'immigrants. Du commencement du siècle à la dépression qui a suivi 1930, plus de 5 millions de personnes sont venues au Canada de différents pays, mais plus de 3 millions et demi d'entre eux sont repartis; les uns sont rentrés chez eux, d'autres sont restés au Canada juste le temps de devenir Américains du Nord, puis sont allés habiter les pâturages verts des Etats-Unis. Il est probable qu'une grande partie d'entre eux sont déjà assimilés et devenus Américains."

L'immigration annulée par l'émigration

L'immigration ne nous a guère rapporté. C'est l'avis de la brochure fédérale diffusée sous l'égide de l'Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi:

"Il est étonnant de constater que, tout compte fait, l'immigration au Canada a été annulée par l'émigration et que l'augmentation nette de notre population au cours de ces années n'a été que notre multiplication naturelle, c'est-à-dire l'excédent des naissances sur les décès."

Au regard de l'offensive immigratoire que l'on nous prépare, ces données sont de nature à nous inspirer de salutaires réflexions.

Louise ROBILARD

1-VI-46

Le carnet du grincheux

A propos des dictateurs chiliens, un historien note cruellement: "Grands hommes dans leur pays, ils ne sont guère, au dehors, connus que des philatélistes, leur effigie ornant de nombreux timbres-postes."

La renommée perpétuée par les collectionneurs de timbres! C'est déjà une gloire dont la plupart de nos politiciens seront privés. Trop heureux si la postérité leur accorde la maigre gloire de portraits ac-

Le testament politique du maréchal Pétain

"L'Histoire reconnaîtra comment, sans armes, j'ai défendu la France à Vichy comme je l'avais défendue par les armes à Verdun; elle dira tout ce qui a été épargné aux Français" — "Aurait-on souhaité que la Victoire ne délivre qu'un cimetière?"

"Je suis venu subir l'injustice pour que les consciences droites sachent que c'est l'injustice qui règne sur la France" — "Vous devez maintenant surmonter votre douleur et votre angoisse pour que vos fils n'aient pas à rougir de la Patrie"

"Vous subissez l'oppression détestable des pires, vous êtes plongés dans la nuit. Mais si vous êtes fidèles au testament que je vous laisse, et si votre persévérance sait mériter de Dieu son aide toute puissante, vous verrez, je vous l'affirme, renaître une aurore."

Une circonstance heureuse nous permet de publier le texte, resté jusqu'ici inédit, du testament politique, rédigé dans sa prison de Portalet par le maréchal Pétain:

Portalet, 21 août 1945

Français,

Je veux vous adresser un dernier message et faire à l'Histoire une ultime confession. Vingt-deux ans après avoir été la première nation militaire du monde, la France subissait, par la faute des tares de son régime politique, l'une des plus écrasantes défaites qu'elle ait connues. Les hommes de ce régime, effrayés des conséquences de leurs actes, et fuyant devant leurs responsabilités, me suppliaient de prendre leur place.

Ayant, toute ma vie, servi la Patrie et répondu à tous ses appels, j'acceptai de servir encore tant qu'il me resterait un souffle de vie, et fis don de ma personne à la France pour atténuer son malheur.

La situation m'imposait deux tâches: d'une part, défendre la France contre le vainqueur; d'autre part, réagir contre les causes profondes et permanentes de décadence qui faisaient que nos victoires étaient sans lendemain et qui paralysaient les efforts des meilleurs de ses fils.

Une nation qui se laisse entraîner aux discordes civiles par l'idéologie démocratique est une nation en péril de mort; une société où l'on compte les voix au lieu de peser les avis, où l'on additionne les individus au lieu de hiérarchiser les familles, est une société condamnée. L'héroïsme de ses enfants ne saurait, finalement, l'emporter sur l'action des causes générales qui font la grandeur ou la décadence de tout groupe humain.

J'ai voulu ramener progressivement la France à des conditions de vie naturelles par la suppression de la lutte des classes, de l'indiscipline individualiste, de l'égoïsme centralisateur et bureaucratique. J'ai indiqué dans mes messages la direction nécessaire. J'ai chargé mes ministres de prendre des mesures en conséquence. Mais, tout de suite, j'ai rencontré l'opposition des occupants. Ceux-ci ne se contentèrent pas de nous imposer, par la force, des humiliations et des privations contre lesquelles mon gouvernement a toujours protesté; ils contrecarrièrent tous mes efforts pour faire passer dans les faits la Révolution Nationale que j'avais proclamée et qui se définissait par les trois termes: TRAVAIL, FAMILLE, PATRIE.

L'Histoire reconnaîtra comment, sans armes, j'ai défendu la France à Vichy comme je l'avais défendue par les armes à Verdun; elle dira tout ce qui a été épargné aux Français.

L'ennemi a été chassé de notre sol parce que, une fois de plus, sa barbarie et son manque de mesure ont soulevé contre lui une coalition universelle à laquelle il ne pouvait résister. C'est en prévision de cette délivrance que j'ai voulu, dans la mesure du possible, sauvegarder la Patrie. Aurait-on souhaité que la Victoire ne délivre qu'un cimetière?

Aujourd'hui, les Français, libérés d'une occupation atroce, regardent vers l'avenir. Mais, au jour de la libération, les Allemands m'avaient emmené en captivité pour que le pays, privé de son Chef, soit livré à des ambitions sans scrupules. Ceux-ci se sont hâtés de jeter bas les premières fondations du redressement français que j'avais établies malgré l'occupant: CHARTE DU TRAVAIL, CORPORATION PAYSANNE, et ils répudièrent la doctrine clairement exprimée de mes messages qui fixait la voie par laquelle la France peut renaître.

Si j'ai voulu rentrer en France, ce n'était pas pour me justifier. C'était pour prendre ma place à la tête

crochés à des clubs.

Autrefois, à défaut de timbres-poste, l'industrie électorale popularisait la tête des chefs de partis sous la forme de pipes de plâtre. Mais on se maintenait les pipes de plâtre?

On accroît le chiffre des députés fédéraux. Est-ce la peine d'en avoir tant, s'ils sont nuls et veules?

Il y a des personnages officiels qui pèchent par leur prolixité et interventions intempestives. Chacun peut citer des noms en exemple. D'autres se renferment dans un grand laconisme, tel fut Calvin Coolidge.

L'ancien président des Etats-Unis n'embarrassait pas son pays par son intempérance de langage. Il était renommé pour sa concision par laquelle il aimait à se singulariser.

Il s'enveloppaient dans ses silences et ne les brisait qu'au moyen de phrases courtes et drôles. Ainsi, il disait de son ami, le sénateur Murray Crane: "Il a confirmé mon opinion sur la valeur du silence, le-

des martyrs qui, pour le seul crime d'avoir obéi à mes ordres légitimes, sont torturés dans les prisons selon des méthodes héritées de la Gestapo et exécutées à l'aube de la révolution marxiste. C'était aussi pour dissiper le lourd manteau d'équivoque et de mensonge qui pèse sur le pays. En venant à la rencontre d'une condamnation certaine prononcée par un jugement de factieux, contre lequel je n'ai même pas protesté, j'ai voulu faire éclater à tous les yeux que les maîtres actuels du pouvoir cachent sous des mots menteurs une odieuse tyrannie.

Tous les moyens normaux d'expression m'étaient refusés comme ils sont refusés aux Français qui n'acceptent pas d'applaudir à ce retour du funeste "front populaire" dans les fourgons de l'étranger. C'était la seule et dernière façon de servir la Patrie qui me restait. Je ne pouvais le désertir.

Je suis venu subir l'injustice pour que les consciences droites sachent que c'est l'injustice qui règne sur la France.

Français! J'ai fait pendant quatre années tout ce qui était en mon pouvoir pour sauvegarder les chances nationales et pour montrer la voie. Je sais, et je dois le reconnaître en ce dernier message, que l'âge m'avait ôté la force de dominer les circonstances. Je n'ai pu que vous indiquer de quelle manière les dominer. L'ennemi imposa à mes côtés des hommes qui ne voulaient pas entendre ma voix, et c'est ainsi que mes directives ne furent pas suivies.

Mais qu'il ne soit plus question de ma personne. J'ai confié mon honneur à l'Histoire et j'affirme que les accusations honteuses portées contre moi n'atteignent que ceux qui les profèrent.

Vous devez maintenant surmonter votre douleur et votre angoisse pour que vos fils n'aient pas à rougir de la Patrie. Il serait affreux qu'au sortir de ces douloureuses années, le communisme puisse l'emporter. Vous avez à vous grouper résolument pour élever des pièges et pour lui faire échec. C'est en prenant toujours avec énergie le contrepied des consignes données par les hommes du bolchevisme que vous finirez par triompher de ce péril. Au milieu des ténèbres présentes, c'est la plus sûre manière de guider votre nation, qu'il s'agisse de vote ou de propagande.

Vous avez ensuite à vous souvenir des grands principes qui régissent les Etats prospères, et selon lesquels nous avions ensemble, dans l'enthousiasme et au milieu des acclamations, posé les fondements de la France renaissante: le refus de la lutte des classes marxistes, la paix sociale par l'organisation corporative du travail, la primauté morale et politique de la famille qui ruinerait tout étatisme, et l'amour de la Patrie dont les destinées ne doivent pas être dans les mains de politiciens tarés et de factieux sanglants.

Il faut que dans l'Etat une ferme autorité vienne d'en haut; mais il faut, en bas, les libertés réelles que peuvent seules donner une décentralisation effective et le respect de l'initiative privée sur tous les terrains: professionnels, sociaux, régionaux, où elle s'exerce légitimement. Il faut enfin que l'autorité politique respecte les libertés spirituelles et la liberté de l'enseignement que met en péril la tyrannie démocratique.

Français, au fond de vos tristesses, peut-être de votre découragement, entendez ma voix, méditez mes paroles.

Vous subissez l'oppression détestable des pires, vous êtes plongés dans la nuit. Mais si vous êtes fidèles au testament que je vous laisse, et si votre persévérance sait mériter de Dieu son aide toute puissante, vous verrez, je vous l'affirme, renaître une aurore.

Philippe PETAIN

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La parfaite valeur est de faire sans témoin ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

La ROCHEFOUCAULD

Une lettre d'Europe de M. Alcide Ebray

Le "Dossier" commencera lundi la publication d'une revue générale de la situation européenne par son correspondant régulier, M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France. M. Ebray, qui suit depuis de si longues années l'évolution politique du monde, et particulièrement de l'Europe, qui est l'un des vétérans de la presse diplomatique, apportera sur le problème si compliqué de la préparation de la paix des précisions et des indications qui ne sauraient manquer d'intéresser profondément nos lecteurs.

Sommaire de l'étude: En attendant la paix — Le désarroi européen — Atermoiements malencontreux — Le chaos allemand — Le paradoxe autrichien — Les angoisses de l'Italie — La nouvelle Italie et la Saint-Siège — L'Est européen et la paix — Paix séparées?

L'Etat irlandais

(suite de la première page)

toute l'île d'Irlande, ses îles et les eaux territoriales.

Mais à l'article 3, elle ajoute qu'en attendant la réintégration du territoire national, les lois passées par le nouveau Parlement ne s'appliquent qu'aux "vingt-six comtés" constituant, jusqu'alors, l'Etat libre d'Irlande (i.e. l'Irlande du Sud).

La détermination irlandaise sur la question d'indépendance s'explique facilement. D'abord — en dépit du désir de Lloyd George et de Winston Churchill, en 1921 — l'Irlande, comme entité politique, peut être difficilement assimilée au Canada. Notre pays fut à l'origine une colonie et le désir d'indépendance s'y développa graduellement. Après la première guerre mondiale, nous étions encore en voie de développement. L'Irlande, au contraire, avait jadis été indépendante, puis victime de la conquête et de l'annexion. Le désir d'indépendance n'y était pas, en 1921, le fruit d'une prise de conscience nationale grandissante; il était l'attribut naturel d'une conscience nationale simplement persistante. Ce désir s'est manifesté avec plus ou moins de violence et d'intensité selon les époques; mais jamais il ne s'est éteint.

De plus, comme l'a déjà écrit M. de Valera à Lloyd George, "la liberté dont jouissent les Dominions britanniques ne résulte pas tant de législations et de traités comme de l'immense distance qui les sépare de la Grande-Bretagne". Ce principe inspira toute la politique de M. de Valera, et il explique le scepticisme de la majorité des Irlandais envers toute attaque politique — ne serait-elle que nominale — avec la Grande-Bretagne.

Pour être la charte d'indépendance que son auteur avait en vue, la Constitution n'a donc rien laissé à la coutume, à la convention, telle qu'elle existe sous le système britannique. Dans une certaine mesure, elle a remis le pays politique à neuf en l'appuyant sur des bases déterminées et précises qui devaient lui être propres. Les attributs de la nation y sont affirmés solennellement; les organismes de l'Etat (le Président de l'Irlande, le Parlement, le gouvernement, les cours de justice) y sont régis en détail; les droits fondamentaux de la personne humaine et de la famille y sont spécialement sauvegardés. C'est une base politique aussi complète que possible en vue du développement de la "vie politique, économique et culturelle" de la nation irlandaise — pour employer les termes de l'article premier de la Constitution "suivant son (la nation irlandaise) propre génie et ses propres traditions".

Le caractère le plus saillant de la Constitution est la rupture de l'Irlande avec la monarchie. L'Etat n'a plus à sa tête un roi — quelle que soit aujourd'hui la limite des prérogatives royales britanniques. La souveraineté est — théoriquement — comme en pratique — entre les mains du peuple, qui l'exerce par l'entremise de ses élus (à la présidence de l'Irlande et au Parlement). En plus des dispositions de la Constitution à cet effet, le préambule lui-même ne manque pas de signification pour ceux qui vivent sous le système monarchique, où le Roi personnifie l'autorité. La Constitution, mise en vigueur par le peuple lui-même (par plébiscite), commence en effet par ces mots:

"Au Nom de la Très Sainte Trinité, de Qui provient toute autorité et vers laquelle, comme notre fin ultime, doivent tendre toutes les actions des hommes et des Etats.
Nous, le peuple d'Eire.

Par les présentes, adoptions, déclarations et nous donnons cette Constitution."

C'est cette rupture évidente avec le passé qui a fait dire à M. de Valera, — à l'occasion d'un grand comble — que l'Irlande est une république.

L'abandon de la monarchie (constitutionnelle) n'implique pas — si paradoxal que cela puisse paraître — la rupture avec la Couronne britannique. La Constitution stipule — et c'est la seule allusion à la Couronne — que le gouvernement peut adopter, pour ses relations extérieures, tout instrument (par exemple, le Bond d'adhésion à la Ligue des Nations) en vertu d'une coopération internationale sur des questions d'intérêt commun. De fait, en vertu aujourd'hui, la Couronne intervient lors des nominations de représentants diplomatiques à l'étranger. L'Irlande est donc toujours membre du Commonwealth, dit "des nations britanniques", et la

Fél. C. Rescort 5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Pompes Funèbres

Expert Emboucheur

6603 rue

ST-LAURENT

Couronne est toujours — aux yeux de l'Irlande — le symbole de la libre association de ces nations sur le plan strictement international. La Constitution témoigne aussi des convictions et des aspirations de la nation irlandaise par son caractère religieux et d'inspiration chrétienne. J'ai déjà mentionné le préambule, où la nation reconnaît Dieu comme la source de toute autorité et la fin ultime des actions des Etats comme de celles des hommes. A l'article 44, la Constitution reconnaît la liberté religieuse la plus complète et stipule qu'aucune législation, prévoyant une aide financière de l'Etat aux écoles, ne doit distinguer entre les écoles en raison des différences de religion. La Constitution proclame l'égalité de tous les citoyens (hommes ou femmes), sans toutefois reconnaître les différences d'aptitude (physique et morale) et de fonction sociale. L'Etat y reconnaît la famille, cellule de la société; l'indissolubilité du mariage; le droit des parents à l'éducation de leurs enfants, et le droit de l'Etat d'exiger un minimum d'éducation.

Aux yeux d'un grand nombre, cette manifestation d'attachement à des principes religieux et à la doctrine sociale de l'Eglise peut paraître étrange dans un "document légal". Mais tout s'explique à celui qui connaît le moins l'Irlande. Non seulement l'immense majorité de la population est catholique; mais son catholicisme et son sens religieux se manifestent très ouvertement. L'étranger est étonné, par exemple, de voir tous les saluts militaires aux religieux qu'ils croisent dans la rue. Comment parilles dispositions et convictions religieuses, partagées par toute une nation, pourraient-elles ne pas se manifester dans la Constitution, acte solennel de la nation en vue de son organisation politique? La Constitution témoigne finalement d'un sens démocratique qui fait contraste avec les accusations de fascisme et de dictature portées contre l'Irlande. Je ne veux signaler ici que le système de représentation proportionnelle pour l'élection des représentants au Parlement. Chez nous, un parti politique qui peut gouverner le pays ou la province avec une majorité absolue en Chambre, sans avoir reçu l'appui de la majorité des électeurs du pays ou de la province. En Irlande cela ne se produit pas. Chaque parti est représenté dans la proportion des votes reçus sur l'ensemble du pays. La Chambre est alors fidèlement représentative de la nation.

En pratique, le système donne lieu à certaines difficultés. Les dissensions au sein de la Chambre entraînent, par le passé, une certaine instabilité ministérielle. D'ailleurs, l'instabilité ministérielle, depuis 1927, (1) pour donner au pays un gouvernement stable, il a fallu deux élections au lieu d'une, à l'expiration de chaque mandat de cinq ans; deux élections successives en 1927, en 1932-33, en 1937-38, en 1944-45. Fait intéressant, après un deuxième appel au peuple dans chacun de ces cas, le gouvernement obtenait une majorité qui lui permettait de gouverner pour les cinq ans du Parlement. Tout compte fait, les Irlandais sont satisfaits de la régime, qui n'est pas essentiellement démocratique, mais qui est la forme moderne la plus rapprochée d'un idéal "gouvernement par le peuple".

Ce sont là quelques traits d'une Constitution vivante, qui témoigne des convictions et des aspirations de la nation irlandaise, et qui confie à l'Etat la poursuite du bien commun conformément à ces données.

Paul GERIN-LAJOIE

(1) L'Irlande avait déjà la représentation proportionnelle dans sa constitution de 1922.

"Messire Dieu, premier servi"

C'était le mot cher à la grande

Jeanne d'Arc; les scouts, les guides l'ont repris et nous le retrouvons maintes fois sur leurs lèvres. Les premières manifestations qui marqueront la célébration du dixième anniversaire de la Fédération des Guides de Montréal seront d'ordre religieux. Après la veillée d'armes à Notre-Dame, le samedi soir, plus de mille guides, jennettes, cadettes et guides-ainées envahiront les terrasses de l'Oratoire St-Joseph, le lendemain matin. Le dimanche, 2 juin 1946, à 11 heures a.m., une messe pontificale sera célébrée en plein air. Mgr Contand Chaumont assistera au trône et M. le Chanoine Raoul Drouin, aumônier diocésain des guides, sera présent. Le R.P. Jean-Marie Labonté prononcera le sermon de circonstance. Le propre de la messe sera confié au chœur de chant de l'Oratoire alors que les guides chanteront l'Ordinaire. Des guides de toute la province viendront à Montréal pour la circonstance et des représentants des divers mouvements de jeunesse seront invités.

Société d'une messe

Convocation pour 8 h. du soir, demain, à l'Eglise de N.-D. du Sacrement, rue Mont-Royal. (Les Pères du Sacrement).

Arthur Landry Ent'g.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNERAIRES

SALONS MORTUAIRES MODERNES

SERVICE D'AMBULANCE

G. GODIN, prop., conseiller municipal.

Salons: 518, RACHEL EST

Bureau: 528, RACHEL EST

FALMIR 3571

GEO. VANDELAC

FONDEUR EN 1890

G. Vandelac Jr. — Alex. Gour

120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL

Bélair 1717

L'actualité

(suite de la première page)

coliers et moi-même avons salué l'Union Jack chaque matin et nous avons dit chaque fois: "Je promets d'être loyal à ce drapeau et à l'Empire qu'il représente." Cette promesse s'associe dans notre esprit à Dieu et à Notre Père. Personnellement, je ne puis me voir saluant un autre drapeau, à moins que l'Union Jack n'occupe dessus une place d'honneur. Je ne suis pas de la sorte de gens qui font des promesses à la légère.

Il est visible à la simple lecture, que ce professeur protestant est terriblement sérieux.

Presqu'aussi sérieux que l'auteur d'un texte qui se distribuit au Parlement d'Ottawa, en 1938, alors qu'il porte la première fois nos drapeaux furent saisis de la question du drapeau.

Il s'agissait cette fois d'une pièce qui vaudrait être ici reproduite, même si par le jeu de la traduction, elle doit perdre de sa saveur:

Dieu merci, il y a eu assez de députés au Parlement pour ensevelir sous les discours la motion relative à un drapeau pour le Canada.

Mais il faut y avoir l'œil, car il se trouvera des petits Canadiens pour la ramener. S'il se désigne un comte, il faut espérer qu'un assez grand nombre de Britishers en feront partie pour nous donner l'assurance que l'Union Jack aura la place d'honneur sur n'importe quel drapeau qu'on recommandera. Ne jamais céder.

Et puis qu'est-ce qu'on a contre l'Union Jack? Il est clair que les traditions britanniques qu'il représente suffisent à ce Dominion britannique. Quelques-uns de ces petits Canadiens semblent oublier que ce Dominion a été formé en 1867 pour l'avantage de l'Empire.

Nous ne devons pas laisser tomber le vieux drapeau. Les conditions qui existent présentement en Europe indiquent clairement que l'Angleterre sera bientôt engagée dans une nouvelle guerre, et quand l'Angleterre est en guerre, ce Dominion est automatiquement en guerre. Pour le sûr que la Chambre des Communes n'est pas pour prétendre, en adoptant un drapeau canadien, que nos hommes et notre argent ne seront pas mis de nouveau à la disposition de l'Empire et de ses fins. Nous sommes liés par la politique étrangère de l'Angleterre et nous avons le devoir de nous porter au secours de l'Angleterre chaque fois qu'elle est dans la difficulté.

Comme il a été récemment déclaré, notre première loyauté ne va pas au Canada, mais à l'Empire.

De même qu'un sujet britannique est plus grand qu'un citoyen canadien, le drapeau de la Grande-Bretagne doit toujours être plus honoré que le drapeau d'une possession britannique. Le Canada n'a pas besoin d'un drapeau à l'étranger. L'Union Jack parle pour nous en tant que Dominion britannique.

Ours not to reason why
Ours but to do and die
One Flag, One Fleet, One Throne
The Empire first — The Empire last.
The Empire forever.

Après avoir pris connaissance de cela, même sous la forme imparfaite qu'est la traduction française du document, — moins les vers de la fin, qui sont intraduisibles, ornement, qui ne peuvent offrir leur sens exact, sur trame de supériorité, — dans la seule langue anglaise — il ne reste plus qu'à redire la profession de foi impériale de M. Isley, premier ministre des Finances, pour être fixés sur l'insignifiance intégrale du loyalisme sectaire.

1-17-46

Albert ALAIN

MEUBLES EXCLUSIFS

faits sur commandes

REMBOURNAGE - TENTURES

DECORATION INTERIEURE

MARCEL G. COUTLÉE

EBENISTE - DECORATEUR

Diplômé de l'Ecole du Meuble

5126 av. Papineau - CH. 1868

CALENDRIER

se mois

JUN 30 jours

Demain: DIMANCHE 2 JUIN 1946

Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Lever du soleil, 4 h. 15.

Coucher du soleil, 7 h. 41.

Lever de la lune, 6 h. 46.

Coucher de la lune, 11 h. 07.

Premier Quartier, le 6, à 11 h. 5 m. du soir.

Pleine Lune, le 14, à 1 h. 42 m. du soir.

Nouveau Quartier, le 22, à 8 h. 12 m. du soir.

Nouvelle Lune, le 28, à 11 h. 6 m. du soir.

JUN 1946

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5 6 7 8

9 10 11 12 13 14 15

16 17 18 19 20 21 22

23 24 25 26 27 28 29

30

Ce journal est imprimé au no 430 rue

Notre-Dame est à Montréal, par l'im-

primerie populaire (la responsabilité limitée)

éditée par M. Georges Pelletier

directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à

faire emploi pour réimpression de toutes

les dépêches attribuées à la Canadian

Press ou à l'Associated Press ou à l'agence

Reuter ainsi que de toutes les informa-

tions locales que le "Devoir" double. Tous

droits de reproduction des dépêches natio-

nales du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la

deuxième classe Ministère

des Postes, Ottawa

Cette lettre des évêques allemands

Protestation contre le sort fait aux Allemands expulsés de leur pays — Le cas des prisonniers de guerre — La "réforme agraire"

"La paix est l'oeuvre de la justice"

Voici, emprunté à la New York Staats Zeitung et traduit aussi littéralement que possible par l'un de nos collaborateurs, le texte de la lettre des évêques allemands transmise par Radio-Vatican et auquel nous faisons allusion les dépêches de vendredi:

Lorsque Nous, évêques, nous réunissons pour délibérer, notre premier regard se porte sur la reconstruction religieuse et morale de notre communauté et sur la christianisation de l'individu parce que la loi est notre premier, notre personnel devoir.

Dans ces délibérations Nous ne pouvons perdre de vue la situation générale de notre peuple parce que ses relations économiques, juridiques et politiques sont presque indissolublement liées aux conditions religieuses et morales et qu'une réforme satisfaisante de ces relations est une condition préliminaire du renouveau moral de notre peuple.

Le régime national-socialiste a peut-être le plus contribué à l'abaissement moral de notre peuple en cela qu'il a systématiquement piétiné le sentiment du droit. Il a fait dépendre tout droit uniquement de ce qui est utile au peuple et de la volonté d'un seul homme, et n'a reconnu aucun droit objectif fondé en dernière analyse en Dieu. Il a ainsi créé une domination arbitraire qui foule aux pieds tout droit de l'individu, de la famille, des peuples. Mais l'homme qui se sait privé de droits, l'homme qui par la terreur, le mouchardage, l'omnipotence de la police est tenu dans une insécurité continuelle et dans l'angoisse, un tel homme perd toute tenue morale. Il doit facilement admettre l'illégalité, la dissimulation et est en grand danger d'avancer ses avantages, même par ruse et par force dès qu'il en a la possibilité.

Nous avions espéré, d'une part, qu'après la chute du national-socialisme, seraient sévèrement punis ceux qui sont coupables de crimes qui, dans une mesure effroyable, ont été commis aussi bien contre leur propre peuple que contre les ressortissants de races et de peuples étrangers; d'autre part nous avions espéré que les nouveaux détenteurs de l'autorité s'efforceraient de rétablir chez le peuple allemand le sentiment de la justice et les droits des individus et ainsi de travailler d'urgence à l'amélioration intérieure du peuple allemand.

Tout en reconnaissant les efforts en vue d'introduire des réformes administratives démocratiques et de ressusciter une véritable éducation nous devons, toutefois, avouer que Nous avons été très profondément déçus par la persistance d'une grande insécurité pour le droit.

Il y a quelques semaines nous nous voyions portés à prendre position en face des événements qui ont crié vers le ciel, survenus dans l'est de l'Allemagne, avant tout en Silésie et au pays des Sudètes où, d'une façon brutale, plus de dix millions d'Allemands ont été expulsés de leur patrie ancestrale sans qu'il fut recherché s'il y avait ou non culpabilité personnelle. Aucune plume ne peut dépeindre la misère sans nom qui s'accompagne à la mesure de toute humanité et de toute justice. Tous ces hommes sont parqués dans le reste de l'Allemagne, sans aucun avoir, sans aucune possibilité d'établir leur existence. Il n'y a pas à se cacher que ces multitudes expulsées de leur patrie deviendront des éléments turbulents et destructeurs de la paix.

Le sentiment de la justice au sein du peuple allemand subit de graves atteintes du fait qu'aujourd'hui, un an presque après la cessation des hostilités, des millions de prisonniers de guerre allemands sont, pour un temps indéterminé, retenus dans des circonstances pitoyables, gardés et privés de liberté. Des centaines de mille, sinon des millions d'êtres humains sont traités, comme des esclaves, à un pénible travail forcé bien que la seule chose que l'on puisse leur reprocher soit le fait qu'ils étaient soldats. Beaucoup parmi ces malheureux sont sans nouvelles de leur foyer et n'ont pu, aux épreuves de leur sort, donner encore aucun signe de vie. Le sentiment amer du déni de justice — beaucoup ont perdu la santé, beaucoup ont perdu même la vie — doit s'incruster en leur cœur et dans le cœur des membres de leurs familles.

Tel le poids d'une montagne, pèse sur le peuple allemand, la méthode souvent fautive selon laquelle ses vainqueurs tentent de purger des adhérents de l'ancien régime toutes les fonctions de l'économie et de la vie publique. Nous savons comme il est difficile, particulièrement pour des gens de l'extérieur, de distinguer les véritables nationaux-socialistes de ceux qui étaient simplement obligés de le suivre; Nous savons combien est franchement contradictoire et indigne la pratique de bon nombre d'Allemands qui cherchent à noircir et à écarter leurs propres compatriotes. Nous nous voyons obligés de déclarer que nous ne sommes pas d'accord ni sur les nouveaux moyens de subsistance — de nombreux fonctionnaires et régisseurs, l'emprisonnement de milliers d'autres sans arrêt judiciaire, leur liberté ravie sans aucune possibilité de défense personnelle, sans possibilité d'entrer en relation avec leurs plus proches parents — un coup douloureux au sentiment que le peuple a en chemin à la fin de la guerre morale du peuple, alors tout ce qui rappelle la Gestapo, les camps de concentration et autres choses analogues doit être banni de la vie publique; sinon se développe une infection intérieure qui met en péril toute ascension religieuse et morale, quand elle ne la rend pas impossible.

Dans son allocution pleine de signification du 20 février 1946, le Saint-Père a déclaré que c'est une

erreur d'affirmer que l'on peut tenir un homme comme coupable ou responsable parce qu'il appartient à une communauté déterminée et cela sans donner la peine de rechercher dans chaque cas particulier si l'intéressé s'est, par action ou omission, personnellement rendu coupable. C'est là une atteinte au droit de Dieu qui Seul dans sa sagesse toujours pleine d'amour peut étroitement enchaîner les uns aux autres les fortunes des coupables et des innocents.

Par ces paroles le Saint-Père a, d'une façon claire et significative, répudié la théorie de la culpabilité collective de tout un peuple et il a caractérisé, tout agissement qui en découle, d'atteinte au droit de Dieu. Par là également, il a récusé: l'on puisse, sans que la culpabilité soit prouvée dans chaque cas, traiter comme des criminels les ressortissants d'une communauté quelconque.

Une autre mesure ne peut ici être passée sous silence, mesure qui dérange au droit et à la légalité et qui est apte à mettre en péril l'ordre chrétien de la propriété. Dans les parties orientales de l'Allemagne, sous le couvert du slogan "Réforme agraire", est entreprise une dépossession radicale de la propriété foncière. Nous, Evêques, avons la conviction que le partage inégal de la propriété et plus particulièrement de la propriété foncière est l'une des causes les plus profondes des anomalies sociales. Nous tenons pour un devoir pressant de la part de l'Etat, de veiller à un partage mieux proportionné des biens de la terre au moment précisément où il y a pénurie de sol et où des millions d'Allemands sont réduits à une extrême pauvreté. Nous considérons comme un but vers lequel il faut s'efforcer, qu'une portion du sol allemand soit mise à la disposition du plus grand nombre possible de familles allemandes. L'Eglise est prête, avec ses domaines mêmes qui lui appartiennent, à contribuer à l'atteinte de ce but. Mais ce qui a lieu actuellement en Allemagne orientale a peu de chose à faire avec une véritable réforme agraire. Une réforme agraire doit être soumise à un examen attentif et solidement préparé par des spécialistes si l'on ne veut pas assister à un déclin de la production qui en ce moment aurait des conséquences catastrophiques. Elle doit avant tout inclure la terre qui est propriété publique et qui jusqu'à aujourd'hui servait à des fins militaires et à des fins de trafic non cessantes. Et si l'on doit saisir la propriété privée, aucune dépossession totale sans compensation ne doit avoir lieu en aucune circonstance à moins que ne vienne en question la réparation d'une lourde dette. Aux propriétaires actuels il faut garantir la jouissance d'un bien convenable qui assure à eux et à leurs enfants l'exercice continu de leur profession agricole. De plus il faut prévoir, en faveur du possesseur, un dédommagement qui devra être adéquatement déterminé par l'estimation des circonstances du cas particulier et de la situation générale. Seul, le respect de ces règles peut faire considérer comme juste, une réforme agraire. Alors seulement pourra-t-on mettre son espoir en un nouvel enrachement des hommes dans la terre de la patrie ainsi que dans les fruits qui en résulteront.

"Opus justitiae pax" — "La paix est l'oeuvre de la justice", ainsi s'exprime le verdict de notre Saint-Père. Le monde entier aspire à la paix. Ce n'est qu'un clameur de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud. "Donne-nous la paix", la paix véritable, durable, complète ne nous viendra que de Dieu, si nous, êtres humains, reconnaissons à nouveau le droit à la justice comme fondements de toute communauté humaine.

Puissent les vainqueurs de cette vérité être pénétrés de cette vérité: Puissent, chacun dans sa juridiction, se garder de tout verdict et faire sa part afin qu'avant tout la jeune génération soit délivrée de l'erreur funeste que la force prime le droit. Puisse-elle, même si elle se trouve du côté du faible, acquiescer de nouveau une crainte respectueuse devant la majesté du droit fondé en Dieu. Ce n'est que si cette crainte respectueuse pénètre les

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
188 EST, STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude
PL. 1788-1787

Ecrivez le lundi

CH. 12 h 15

12 h 30

Pour un ajustement parfait

Consultez nos experts qui emploient une technique supérieure.

SPECIALITES

Appareils orthopédiques — Bandes herniales — Ceintures abdominales — Réparation de tout genre.

C. MARTIN Ent'g.

Mlle Corinne MARTIN, seule et unique propriétaire.

48, RUE CRAIG E.

Dépt 34, Montréal — HA. 3727

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portes la bande qui convient à votre malade.

Nous avons un assortiment complet de bandes

herniaires, bandes médicales, bas élastiques,

supports, vestes en chambray ou en flanelle

rouge pour ceux qui souffrent de bronchite

Essayage à domicile ou dans nos salons

privés sans frais additionnels. Experts

et experts à votre service aussi

selon l'ordonnance de votre médecin.

JOUR ET NUIT

HA. 1251

âmes que pourront venir les temps de la plénitude de la paix.

Que le Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit vous bénisse.

— Werl, le 27 mars 1946.

Les évêques des provinces ecclésiastiques de Cologne et de Paderborn:

JOSEF, cardinal FRINGS,

archevêque de Cologne

LORENZ,

archevêque de Paderborn

WILHELM,

évêque d'Osnabrück

JOSEF-GODEHARD,

évêque de Hildesheim

JOHANNES JOSEF,

évêque d'Aix-la-Chapelle

FRANZ MEIS,

vicaire capitulaire à Münster

La présente lettre sera lue du haut de toutes les chaires le lundi de Pâques.

— Münster, le 3 avril 1946.

FRANZ MEIS, vicaire capitulaire.

Ce texte, dans la New Yorker Staats Zeitung, était accompagné de cette note de la rédaction du journal:

"Il saute aux yeux que la lettre pastorale, dans l'exemple parvenu d'outre-mer et reproduit ci-dessus ne porte que les signatures des évêques des deux provinces ecclésiastiques occidentales allemandes. Du fait de l'interdiction de cette communication épiscopale dans les zones d'occupation américaine et française, il faut supposer ou bien qu'il y eut un acte positif antérieurement par l'ensemble de l'épiscopat allemand sur lequel s'appuyèrent les évêques des provinces de Cologne et de Paderborn, ou bien que les évêques de l'Allemagne du Sud se sont solidarisés ultérieurement avec les signataires de la lettre pastorale ci-dessus reproduite".

Départ missionnaire

Cérémonie présidée par S. E. Mgr Scheffer

Ottawa, 1er (D.N.C.) — Son Excellence Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador, a assisté hier soir à la cérémonie du départ des nouveaux missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à la grotte du Juniorat du Sacré-Coeur. Les associés missionnaires de Marie-Immaculée ont fait aussi à cette occasion leur pèlerinage annuel.

Le défilé est parti de l'église du Sacré-Coeur à 7 h. 30. A la grotte il y eut sermon de circonstance, bénédiction du Très Saint-Sacrement et baisement des pieds des missionnaires au nombre desquels Son Ex. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I., nommé récemment vicaire apostolique du Labrador. Ces missionnaires Oblats sont au nombre de treize: Pour le vicariat apostolique du Labrador: S. Ex. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I.; et le R.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal. (Vérine)



Rédactrice: Germaine BERNIER

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice du pouvoir délégué, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Les Livres

Canadiennes

Par l'abbé Albert Tessier

Enfin! Voilà un ouvrage comme je souhaitais en lire un depuis longtemps sur les femmes du Canada. Espérons que dans quelques années il aura un second tome. La matière ne devrait pas manquer.

Ce n'est pas un mince hommage à la Canadienne que de donner l'abbé Tessier, sur la valeur, non seulement morale mais intellectuelle des premières femmes de notre pays.

Sans doute, on a souvent vanté le courage indomptable et l'incroyable résistance physique des femmes qui mettaient au monde des quinze, vingt et vingt-cinq enfants. On a plus rarement reconnu, surtout en hommage public, les qualités de leur intelligence, les dons de leur esprit, l'étendue de leurs talents. Cette fécondité physique a sauvé la colonie, il faut le reconnaître, mais il n'est pas mauvais non plus de se rappeler comment l'ensemble des talents du côté féminin a pu aider au développement du pays et l'enrichir.

Quand les orateurs et les essayistes parlent d'histoire du Canada, ils nomment bien quelques femmes, toujours les mêmes, parmi les célébrités du temps, mais ils s'en tiennent aux grandes fondatrices, comme si ces caractères de femmes étaient des exceptions. Combien d'autres pourtant, dans des domaines différents, se sont taillés des rôles tout aussi fructueux et dignes de mention?

C'est ce que l'auteur de Canadiennes a compris et l'index onomastique de son ouvrage contient au-dessus de cent cinquante noms de femmes cités au cours de ces pages. Mais c'est qu'il voit grand et loin aussi: On parle souvent de l'éternel féminin, remarque-t-il; il faudrait dire l'universel féminin, comme le suggère ce texte de Pierre Marle: "C'est par l'éducation que la femme exerce dans sa plénitude le rôle qui lui est dévolu. Elle arme les âmes qu'elle a mis au monde pour la vie: la vie du cœur, la vie de l'esprit, la vie en société; par là elle atteint tous les domaines où s'exerce l'activité humaine. Si nous allons plus loin encore, nous trouverons que ce n'est pas à l'égard de l'enfant seulement que la femme est éducatrice, mais à l'égard de l'homme, de ses frères, de son mari, de ses amis, de tous ceux qui l'approchent. Elle rayonne sur l'humanité entière, même si elle n'est pas mariée, même si elle n'a pas d'enfants."

Le mot éducation est pris ici autant dans le sens d'influence que dans celui d'éduquer; l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, comme dit si bien Vérine en parlant de la femme et de son rôle dans le monde.

En recherchant la part des femmes dans l'établissement de la colonie et le développement du pays, c'est l'histoire du Canada en abrégé que l'auteur repasse et en lisant ces pages si pleines d'intérêt je n'ai pu m'empêcher de penser à la monotonie des leçons d'histoire du Canada que nous recevions quand nous étions élèves, leçons tirées d'un manuel composé par un savant peut-être mais qui ne savait pas présenter une matière ardue à de jeunes esprits. Comme les choses auraient changé si nous avions appris l'histoire du Canada avec moins de dates mais avec des faits pleins de signification! Nous aurions sûrement pris le goût de l'histoire de notre pays et les conférenciers qui en parlent auraient probablement des auditoires plus nombreux.

Et cette part des femmes, que fut-elle en vérité? Voici la réponse donnée par l'abbé Tessier: La croix de prières recommandée par l'épiscopat, pour obtenir la canonisation des "fondatrices de l'Eglise canadienne", nous fournit une belle occasion de remercier Dieu et d'offrir nos tributs de gratitude aux femmes qui ont tenu ici un rôle providentiel. Leur part dépasse celle des hommes. En effet, parmi les quatre personnages que nos évêques proclament les pierres d'angle de l'Eglise du Canada, on compte trois femmes.

Comme je l'ai dit plus haut, les grandes fondatrices sont favorablement connues, nombreux sont les ouvrages qui leur ont été consacrés. Ce sont les autres qui sont, à présent, intéressantes à découvrir, celles

que la gloire n'entraînera jamais dans son sillon, celles que les auteurs continueront probablement d'oublier...

Dans ce pays sauvage, au climat si rude pour les Français que, pendant huit années, il n'y eut aucune naissance viable, les femmes égalèrent les hommes en endurance, en sang-froid et l'auteur cite de nombreux modèles féminins de courage militaire. A l'occasion les femmes avaient fait face à l'Iroquois et le coup de feu ne les effrayait pas. Probablement qu'une partie seulement de leurs prouesses a été signalée dans les mémoires parce que bien des chroniqueurs ne tenaient pas du tout à en parler. Ça ne les intéressait pas. L'histoire s'écrit souvent de cette façon. Il y en avait même qui ne se donnaient pas la peine d'inscrire le nombre des femmes dans leur recensement. Le Père Biard, écrivain de Port-Royal en 1612, déclare: Nous sommes vingt, sans compter les femmes. Pourquoi cette numération unilatérale? se demande l'abbé Tessier. Quelles étaient les dames qu'il excluait de son recensement? Il n'est pas facile de répondre.

Et les chercheurs doivent attendre 1632 pour être certains de l'entrée définitive des femmes dans l'histoire canadienne.

La première Française qui eut le cran de se rendre à Québec est Marguerite Vienne. Elle mourut la même année (1616). Bien des historiens ne la mentionnent même pas. La carrière canadienne de la première Française établie à Québec fut de courte durée, dit l'abbé Tessier. Son mérite n'en est pas amoindri. Aux Trois-Rivières, l'élément féminin est signalé deux ans après la fondation, mais sept femmes et deux fillettes étaient du premier groupe à descendre sur l'île de Montréal. Qui peut dire ce qui serait advenu de la nouvelle colonie si les femmes, à Jeanne Mance surtout, n'avaient pas été là? A deux reprises ses interventions n'ont-elles pas tout sauvé? Elle décide même Maisonneuve, qui se décourageait et voulait plier bagage, à repasser en France. Deux ans plus tard, il revint avec une centaine de colons-soldats et quelques femmes dont Marguerite Bourgeoys, mais pendant tout ce temps Jeanne Mance avait tenu le coup avec seulement dix-sept hommes valides pour combattre les Iroquois!

Au chapitre des initiatives féminines qui démontrent comment les femmes peuvent réussir dans les entreprises les plus diverses, on ne peut pas ne pas nommer, parmi tant d'autres, Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville qui ont été pour leurs communautés sans doute mais tout de même de véritables femmes d'affaires qui ont su en plus déjouer la ruse et combattre la malveillance de puissants personnages. Le sens des affaires qui peut être dévolu à certaines femmes comme à certains hommes est abondamment illustré dans ce chapitre par des cas d'un grand intérêt. Comment ne pas nommer Agathe de Saint-Père qui sauva la situation économique du pays, pendant la crise de 1700, en fondant la première fabrique de tissus canadiens! Et dans quelles conditions! Ce fut pourtant un succès. Elle ne fut pas la seule à réussir. Parmi les autres, il y eut les sœurs Desaulniers qui tenaient magasin au Sault-Saint-Louis et qui prospéraient tellement que la Compagnie des Indes prit ombre de leurs succès et exigea la fermeture de leur comptoir. Tout simplement. La concurrence est ensuite moins forcenée.

Que d'autres chapitres mériteraient d'être mentionnés à cause de leur vif intérêt, mais cette chronique est déjà assez longue.

Un dernier mot pour rappeler que cet ouvrage ne s'adresse pas qu'aux femmes. Il intéresse aussi les hommes! dit l'abbé Tessier. Le rappel des services que les femmes ont rendu à la Patrie et à l'Eglise doit nous apparaître comme de la grande histoire, tout autant que l'étude des guerres, des découvertes, des événements politiques et économiques.

Est-il besoin d'ajouter que, dans les institutions où l'on a conservé l'excellente habitude de donner des prix sous forme de livres, Canadiennes est tout indiqué comme récompense scolaire de choix?

1-VI-46
Germaine BERNIER

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

Heure de la distraction

Les enfants s'amuse le plus lorsqu'ils jouent ensemble. Voici donc quelques jeux qui, tout en les amusant, leur apprendront à cultiver leurs réflexes et leur intelligence.

JEUX D'EXTÉRIEUR

Dans le jardin, s'il fait beau!...

1—Mettre les enfants sur une ligne de départ A. Placer, à une vingtaine de verges, sur une ligne B, en face de chaque enfant, trois ou quatre objets: balles, pierres, etc.

Au signal de départ, chaque enfant se précipite vers la ligne B et, prenant un objet, revient en A. Le premier qui aura reconstitué, sur la ligne A, les tas qui se trouvaient en B, sera gagnant.

2—On dessine, sur le terrain, un cercle dans lequel se tiendront les enfants, sauf un auquel on aura donné un ballon.

Jean, en se déplaçant sur la limite du cercle, tâchera d'atteindre, avec son ballon (ne pas viser au-dessus du genou) un enfant qui se trouvera à l'intérieur. Celui qui sera touché se joindra à Jean pour faire une autre victime et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un enfant dans le cercle, le gagnant.

JEUX D'INTÉRIEUR

A la maison, s'il pleut!...

1—Placer des chaises en cercle.

Tirer au sort un enfant qui sortira de la pièce. Pendant son absence, chacun prendra place sur une chaise et l'on donnera à chacun, en secret, un nom de ville. Bob revient, l'ordonnatrice du jeu le placera dans le cercle et criera, par exemple: "Un voyageur Montréal-Québec". Montréal et Québec se faisant un petit signe de reconnaissance discret, changeront rapidement de chaise tandis que Bob essaiera de s'asseoir sur l'une d'elles avant son propriétaire. S'il y réussit, le dépossédé prendra sa place dans le cercle et le jeu continuera avec un autre voyageur.

—Faire un beau pâté de farine sur le centre duquel on aura placé un dé. Passer le pâté à la ronde; avec un couteau, chacun coupera un morceau. Le pâté devenant de plus en plus petit et chancelant, l'enfant qui l'aura fait s'écrouler devra ramasser, avec les dents, le dé tombé dans la farine.

3—Donner à chacun une feuille de papier et un crayon. Placer, sur un plateau, divers objets. Les laisser une minute à l'observation des enfants, puis les retirer de leur vue. Chaque enfant devra inscrire, dans un temps que vous déterminerez, le plus grand nombre d'objets dont il se souviendra. La liste complète gagnée.

Monte-Carlo d'hier et d'aujourd'hui

Monte-Carlo a été une image de la paix, une image factice mais brillante, où le cosmopolitisme s'est donné rendez-vous pendant une dizaine de lustres en y rassemblant ses princes, ses originaux et ses beautés aventureuses. Que cette enclave d'oïveté ait été nécessaire au monde, nous savons bien que non, mais qu'il en ait formé une page ensoleillée, c'est certain. Et lorsqu'on a, bien jeune encore, connu cette illustration, le souvenir en demeure vif.

D'ailleurs il n'est que de remettre les pas dans les pas. Le décor est inchangé — tel qu'il était il y a quinze ans, tel qu'il était il y a un demi-siècle. Un demi-siècle! Paul il précisait cette mesure et notre souvenir porte-t-il déjà tant d'années à son compte? Que trouvait un enfant de sept ans à peine lorsque, l'espace de quelques jours, il rejoignait à Monte-Carlo son père, chroniqueur et critique, comme il le deviendrait lui-même. Les mêmes parterres de fleurs, la même terrasse devant le casino, avec le kiosque rococo de l'ascenseur et qui, peut-être, portait un casque bleu, tandis qu'il est blanc aujourd'hui. Dans ce lumineux espace, à midi, il pouvait croiser les vedettes de cette fin de siècle: un prince de Galles, une illustre chanteuse (c'était Mlle Acté), un chanteur d'une suprême élégance, Jean de Reské, un ténor joyeux, Victor Maurel, des dames russes (habituellement princesses), des Anglais qui tiraient "aux pigeons" — le champion était un certain M. Roberts qui abattait le plus

aisément du monde vingt oiseaux sur vingt — et, déjà, des chroniqueurs dont le prince était Jean Lorrain, lequel promenait au soleil son visage affaissé et ses bagues trop voyantes. Des dames d'une beauté classée apparaissaient quelques instants avant le déjeuner, s'élançant couchées fort tard, bien après l'Opéra. Il va de soi que si nous les avons vues passer, le souvenir est incapable de les définir — ou les effaçant, il ne s'agitrait que d'un composé de souvenirs, d'une suite formée par les années et où le plus proche retournaient au plus ancien, comme pour le soutien dans la mémoire, il en aurait peu à peu pris la place.

Cette société composée rassemblée encore ses survivants dans cette serre étincelante, entre un casino, un opéra construit par Garnier, la mer, des jardins, des bijoutiers et des hôtels. Le prince de Galles de 1896, qui se promenait l'oeillet à la boutonnière, fut un grand roi: son petit-fils résigna sa charge et lui préféra les libertés du cœur; boucanés, durcis, dorés par les voyages et le soleil des Bahamas, le duc et la duchesse de Windsor semblaient fort à leur aise entre ces parterres peuplés d'ombres fameuses. D'authentiques princesses du sang, d'une Europe où les couronnes choient, recevoient tous leurs titres des portiers d'hôtels — suprêmes chambellans de leur vie errante. Charles Munch vient conduire une symphonie classique et des Illuminations d'Emmanuel Bondeville comme il y a cinquante ans Nikié, dirigeant un concerto avec Sarasate; et on trouve encore pour l'applaudir de vieilles Anglaises d'un style très pur, avec des cheveux à plumes, cinq rangs de perles en collier de chien sous leur menton d'ivoire, et parlant avec la même douceur autoritaire aux maîtres d'hôtel, à leurs vieilles amies, et à leurs partenaires au bridge...

Il va de soi que ce ne sont plus les mêmes personnes qu'il y a un demi-siècle, ou que si ce sont encore les mêmes elles ont changé d'emploi. Sur ce roc d'azur on pouvait aussi, il y a cinquante ans, rencontrer Massenet et Sybil Sanderson, celle de ses interprètes qu'il admirait le plus sans doute et qui, vraiment, était belle, fort belle. Massenet n'est plus aujourd'hui qu'un

Partie de cartes
Lundi prochain, sous la présidence de Mme Prime Provost, une partie de cartes aura lieu à 4312 rue Papineau, au profit de l'œuvre de la Réparation à la Ste-Face.

— Maintenant, quand j'aurai dit: trois, nous jetterons! noèmes au feu... Un, deux, trois... Bouffées d'inspiration, ajouta-t-elle en regardant la flamme dévorer les feuillets.

— Peuh! exclama Bill d'un ton triomphant.

EPISODE III

LE GÉNIE FINANCIER ET LA TROISIÈME MISS BROWN

I

Dans la vie ordinaire, Tubby Barnett se disait financier, mais, dans ses moments d'expansion, il se disait: "Un génie financier". De toutes façons c'était certainement un jeune homme très entreprenant; un de ces gaillards joyeux qui vont droit devant eux. Sa devise était: "Vouloir c'est pouvoir" et il y conformait sa vie. Parfois, il trouvait sur sa route quelqu'un qui suivait la même direction: dans ce cas, Tubby se débarrassait prestement de l'intrus et n'avait aucun scrupule à profiter des efforts de son prédécesseur. Il traversait des difficultés comme un clown crève un cerceau de papier et réparait de l'autre côté, la figure rose et les cheveux

brillants, visiblement satisfait de son exploit. On s'attendait toujours à l'entendre employer la formule traditionnelle: "C'est encore moi!" Du jour où le pseudo-Roger Stillman disparut brusquement de l'horizon de Cherry Orchard House, Tubby Barnett pensa que le moment était venu de tenter sa chance auprès de miss Brown.

Il n'avait pas caché à miss Brown qu'il avait eu des idées de grand d'une femme d'affaires remarquable, à condition bien entendu, qu'elle fût initiée préalablement aux mystères de la spéculation. Après l'échec de Miles Bathurst et l'effondrement de Roger Stillman, il se mit officiellement sur les rangs et proposa à miss Brown de lui servir lui-même de mentor. Après les éléments spirituels des faux poètes, miss Brown écouta avec intérêt les glosses de Tubby sur les diverses valeurs de la cote de la Bourse: les mines de cuivre d'Alaska, les plantations de caoutchouc de Dolobok, le prix de l'étaim et les mercures n'urent bientôt plus de secrets pour elle. Tubby lui-même participait aux

Le Service de santé parle à Montréal

Un ulcère de l'estomac se cache dans une multitude de maladies du système digestif.

Il importe donc que les malades ne se soignent pas à l'aveuglette et qu'ils n'attendent pas une hémostase pour consulter le médecin.

Traité au début, l'ulcère guérit. Quand le traitement est trop tardif, il arrive que l'ulcère dégénère en cancer. Aucune négligence n'est admissible dans ce secteur.

La radiographie et la gastroscopie (examen de la paroi de l'estomac avec un instrument spécial) sont deux méthodes susceptibles de dépister un ulcère au premier stade de son évolution.

Il existe un grand nombre d'ulcères ignorés: c'est par un examen complet qu'on peut les découvrir, les soigner et les guérir.

Tous ceux qui souffrent de maux d'estomac devraient consulter le médecin et exiger un examen complet.

Il y a — qu'on se le rappelle — une très grande corrélation entre l'ulcère et le cancer.

marbre dans le jardin du Casino, buste blanc sur sa stèle, et la belle Sybill repose à l'ombre de Chenonceaux.

C'est un curieux endroit ce rocher princier! La valeur de l'argent ayant bien changé et tous les gouvernements donnant à jouer à leurs électeurs. Monte-Carlo n'a plus d'autres privilèges particuliers que son ordre, son faste impeccable, sa courtoisie. Comme ces tombeaux de la Haute Égypte, qui ont gardé l'empreinte des pas du dernier esclave, il nous offre l'ordonnance d'un luxe ailleurs abolie. On peut aller en respirer l'essence avec agrément. L'horizon marin y est d'ailleurs magnifique, dès qu'on s'isole et qu'on le regarde, de ce regard attentif, amoureux de lumière, qui est en nous la force la moins vulnérable de la vie.

GUERMANTES

CA ET LA

ORDONNANCE MEDICALE
Le docteur. — Cette tumeur que vous avez à la nuque est inquiétante. Il vous faut avoir l'oeil dessus!

CERTITUDE
Un metteur en scène connu pour ses "emprunts" répétés, critiquait un film récent du regrette Jean Choux:

— Ce choux ne fait plus que des navets? déclarait-il de haut.
Jean Choux connut le mot:
— Des navets peut-être, mais jamais de carottes! répliqua-t-il.

BISCUITS • GÂTEAUX • TARTES



235 ouest, avenue Laurier - CR. 2167 - Montréal

fourrure

La plus grande collection en ville!

RAT MUSQUE "PASTEL"
\$395 à \$545

J. F. REID

1473 rue Amherst - CH. 3181

Activités éminentes, conférences, réunions, etc.

Programme des fêtes

Chez les Guides
Samedi, 1er juin, à l'église Notre-Dame, veillée d'armes par M. l'abbé Arthur Delorme, P.S.S., salut du St-Sacrement par M. le chanoine Eugène Moraw, P.S.S.
Dimanche, 2 juin, 11 h., grand-messe à l'Oratoire St-Joseph. Au trône, Mgr Con-

rad Chaumont. Sermon de circonstance par le R. P. Labonté, O.P. A 9 h. du soir, au Parc La Fontaine, feu de camp, toutes les guides du diocèse, sous la présidence conjointe de Mgr Albert Valois et de M. Camille Houde.

Lundi, 3 juin, 8 h. du soir, à la salle de l'Immaculée-Conception, ouverture officielle de l'exposition par M. le chanoine R. Drouin.

Mardi, 4 juin, 8 h. 30 du soir, au Plateau: Le cinquante talent, conférencier, M. l'abbé Robert Liévin.

Vendredi, 7 juin, 8 h. du soir, à la salle de l'Immaculée-Conception, fermeture de l'exposition.
Samedi, 8 juin, 2 h. 30, à la salle St-Jacques, forum pour les anciennes, sous la présidence du Père Gérard Lebanc, C.

S.C., de chertaine A. M. Cloutier et de Mlle Claude Ladouceur.
Samedi, 8 juin, 7 h. du soir, Paléstra nationale, banquet guide.

Emissions radiophoniques les soirs de la semaine. Sketch de Mme Léon-Mercier-Gouin. Programme spécial par Félix Leclerc. Sketch écrit par une guide aînée.

Aux anciennes élèves des Sœurs Grises
Dimanche, 2 juin, les anciennes élèves de l'École ménagère régionale, de l'École ménagère St-Joseph et de l'ancien couvent de la Côte des Neiges se réuniront à la maison-mère des Sœurs Grises, 1185 rue St-Mathieu.

Voici le programme de la fête: 9 h., ins-

visite chez les Bathurst, j'ai trouvé quelque agrément à ces louanges éphémères, mais cet après-midi, quand Roger... non, je veux dire Alfred, eut déclaré une heure, j'ai été sur le point de l'envoyer promener.

— Lui avez-vous signifié son congé?

— Votre intervention inopinée ne m'en a pas donné le temps. Excusez-moi.

— Il n'y a pas de quoi, Bill. J'ai été ravi de vous voir... Mais le problème se complique: que suis-je? Je ne suis pas une sportive, ou du moins selon la conception des Bathurst: je sais maintenant que je ne suis pas née pour être une amie sœur ou une inspiratrice... Alors?

— Il ne vous reste qu'à continuer vos expériences, suggéra Bill en essayant de modérer l'intonation de sa voix pour ne pas laisser paraître le soulagement et la joie qu'il éprouvait.

— L'heure de l'autodafé a sonné, dit miss Brown en riant.

Elle saisisit alors le précieux volume à deux mains et le déchira par le milieu. Elle passa une des moitiés à Bill et dit:

mettes de sa poche et les flammes crépiteront bientôt.

— A quoi voulez-vous en venir? demanda Mr Jones en se tournant vers miss Brown.

— Voici, dit-elle en sortant de dessous un fichu un volume relié en parchemin et fermé par des rubans d'or.

— Ah! je comprends, dit Mr Jones: vous renoncez à votre "merveilleuse" personnalité!

Miss Brown répondit en riant: — Je sais maintenant, Bill, que je ne suis pas une amie sœur.

— Eh bien! c'est toujours ça. Après la tension physique de ma-

Après le dîner, miss Brown fit un petit signe à Mr Jones et l'entraîna d'un air mystérieux dans le jardin. Ils traversèrent la pelouse éclairée par la lune et gagnèrent une clairière où le jardinier avait l'habitude de brûler les détritus.

— Rassemblez quelques brindilles et des fagots, je vais faire un feu de joie, dit miss Brown.

Quant Bill eut édifié un petit bûcher, miss Brown reprit: — Mettez le feu.

Mr Jones sortit une boîte d'allu-

C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL

Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEGOUD

23. (Suite)

VII

Après le dîner, miss Brown fit un petit signe à Mr Jones et l'entraîna d'un air mystérieux dans le jardin. Ils traversèrent la pelouse éclairée par la lune et gagnèrent une clairière où le jardinier avait l'habitude de brûler les détritus.

— Rassemblez quelques brindilles et des fagots, je vais faire un feu de joie, dit miss Brown.

Quant Bill eut édifié un petit bûcher, miss Brown reprit: — Mettez le feu.

Mr Jones sortit une boîte d'allu-

des affaires soit aussi exceptionnellement que la mienne, mais à nous deux nous sommes assurés de conquérir le monde. Des vos premiers commentaires et votre intérêt manifeste, les signes de votre, rédestination me sont apparus clairement. Je vous propose une association; qu'en dites-vous, ma vieille?

— Je ne puis pas prendre une décision dès à présent, Tubby, répondit miss Brown. Je ne connais rien aux affaires pas plus qu'à la finance.

— Mais je vais m'occuper de votre éducation financière, cria Tubby. C'est précisément mon but. Vous voyez l'avantage que vous aurez à être mise au courant par moi.

— Je l'apprécie grandement, Tubby, ajouta-t-elle avec vivacité.

— Alors, pourquoi hésitez-vous? — Je ne veux pas promettre ou m'engager définitivement à l'avance. Ne pourrions-nous pas commencer par une association provisoire, prendre un galop d'essai avant d'inscrire nos couleurs pour la course? Je me rendrais compte alors comment je m'en tire.

— Entendu, acquiesça Mr Barnett. Il faut avoir l'esprit sans cesse en éveil et le jugement rapide. Vous arrivez à un bon moment, car je suis sur les boulets et il faut que je tienne un grand coup pour rétablir ma fortune.

(A suivre)

1-VI-46

Le projet de l'aéroport de l'est

M. André St-Pierre en discute avec les membres de l'Association des hommes d'affaires de l'est

Les Hommes d'affaires de l'Est ont tenu hier soir leur réunion générale au cours de laquelle on a discuté du projet de l'aéroport de l'Est.

M. André St-Pierre, B.A., journaliste, a donné un exposé de projet en analysant les différentes étapes de l'organisation. M. St-Pierre est détenteur d'un certificat d'études en construction aéronautique de l'Aéro Industries Technical Institute, de Los Angeles.

En parlant de l'objet du projet, M. St-Pierre a dit que l'aéroport de l'Est serait destiné à l'aviation des particuliers; aux écoles de vol; à l'aviation des cadets de l'air; au taxi aérien, au tourisme aérien et spécialement à tous les avions qui ne possèdent pas de radio-récepteur et sont un danger quand ils manoeuvrent autour des aéroports tels que celui de Dorval et son voisin, celui de Cartierville.

Par la même occasion, l'aéroport de l'Est serait une œuvre sans profit, pouvant aider à stimuler le goût de l'aviation du public en général, donner à Montréal un nouveau site intéressant pour les touristes, embellir et développer la partie est de Montréal, constituer un centre d'éducation aéronautique pour tous et en particulier pour la jeunesse.

Comme plan d'aménagement, M. St-Pierre propose un champ d'atterrissage suffisamment grand pour recevoir les avions d'une catégorie ne passant pas celle des Lockheed-12 et des Cessna et Anson.

Un édifice d'administration logeant un restaurant qui devrait être parmi les plus sélects de la ville, une cantine-caféteria, des bureaux, plusieurs magasins, etc.

Le toit pourrait être converti en terrasse-restaurant donnant une vue parfaite sur le champ; une plateforme sur toute la longueur de l'édifice principal pour recevoir le plus de visiteurs possible et enfin l'espace nécessaire pour des cours et conférences.

En plus de cet édifice d'administration et des pistes d'atterrissage, il y aurait hangars, salles de vente pour les avions, clubs exclusifs, etc. Les magasins, restaurants, hangars, postes de ravitaillement d'essence seraient loués à des concessionnaires indépendants. Une salle serait louée pour les réceptions. Les frais d'atterrissage, commission sur tous les revenus; droit d'entrée des taxis, autobus, etc., comme à l'aéroport modèle de Washington, cela constituerait les revenus de l'aéroport de l'Est.

Au point de vue administratif, M. St-Pierre affirme que l'aéroport doit se porter de lui-même dès son établissement. Il y aurait un déboursé initial à obtenir des gouvernements, des corps publics et des bienfaiteurs de l'aviation.

Quant au site lui-même, le conférencier déclare que d'ici peu de temps on en aura relevé le choix.

Nouvelles brèves

Washington, 1er (A.P.) — Le président Truman a annoncé hier qu'il avait invité le généralissime Staline à visiter Washington, il y a environ une trentaine de jours, mais que ce dernier a décliné l'invitation parce que ses médecins lui déconseillaient les longs voyages.

Washington, 1er (A.P.) — M. Edward R. Stettinius, Jr., a présenté sa démission comme représentant des États-Unis au conseil de sécurité des Nations-Unies, mais le président Truman a dit hier qu'il avait refusé d'accepter cette démission.

M. Truman a déclaré à une conférence de presse que lui-même et le secrétaire d'État, M. Byrnes, désiraient que M. Stettinius demeurât membre de la délégation américaine et qu'il croyait que M. Stettinius se rendrait à ce désir.

Société d'une messe

M. l'abbé Joseph Vendette, chapelain chez les Frères de St-Viateur, à Lachute, décédé le 24 mai 1946, était membre de la Société d'une messe. G. Robert Mitchell, chanoine, chancelier.

Au collège Bourget



Mgr EMILE SECOURS, P.D., curé d'Alexandria, paroisse du Sacré-Coeur, qui vient d'être élu président de l'Amicale des anciens du Collège Bourget de Rigaud. Il remplace M. Charles Lavigne, président sortant de charge.

LE SUCCÈS GRANDIT ENCORE



Josette Day et Georges Grey, en vedette dans le film célèbre "La Fille du puisatier", en septième semaine au Cinéma de Paris.

Actualités artistiques

Nous manquons de dynamisme — Bilan d'une saison

Cette chronique voudrait être l'analyse de la saison théâtrale qui s'achève, saison qui a comblé bien des espoirs et a aussi laissé place à bien des déceptions.

Ce matin, ruminant ce bilan d'une saison que je voulais analyser, j'ai regardé d'un peu près des figures que j'ai souvent rencontrées mais sur qui je n'avais jamais posé le regard du à l'anonymat des grandes villes, à ces êtres humains dont on n'aperçoit jamais la personnalité tant elle est coulée au moule d'une société nivelée. Je veux parler de ces pauvres bougres que je croise chaque matin à leur sortie du refuge qui les a abrités pour la nuit. Tous ont un lien qui les unit, qui les rattache l'un à l'autre dans une expression physique qui n'est pas des plus vivifiantes; ils sont tous vieux, tous repliés sur un nombre incalculable de préjugés, petits, contre la société qui s'est refermée sur eux, sur un lot épais et sale de petites misères, sur une trame ténébreuse de réflexions amères et frustes. Ils ont tous des visages laids sur lesquels la lumière glisse sans jamais rien allumer d'autre qu'un ressentiment ou des yeux blasés. C'est une vieillesse qui fait mal et nous éloigne assez du paternel Alphonse Daudet sur ce couple de vieux entrecu dans le midi tranquille au fond d'une fraîche cuisine remplie d'ombre. La vieillesse ici est bien une tare et une déchéance. Visages durs qui s'agrippent des deux mains à la vieillesse déprimante qui, dans le malin frileux, tissent du tabac entre deux doigts jaunes.

Devant cette expression pitoyable de la vie humaine, l'on se dit: "A quoi bon?" Et toutes les belles idées que l'on avait sur le théâtre se défont d'un coup, comme écrasées par cette réalité palpable et visqueuse qui vous creuse un trou dans le cerveau et vous communique un vertige qui est celui du cultivateur devant sa grange incendiée. Des ruines. Ce sont des ruines que ces loques humaines qui promènent leur désir acharné de vivre sous une condition où l'humiliation n'existe plus.

Et, ma foi, je continuerais bien ainsi pendant des heures, s'il n'y avait pas ce printemps qui lave et assainit l'esprit. Je ne puis m'empêcher de songer à cet ami barbu, revenu depuis peu de la Martinique et qui disait avec un accent français doucement pimenté d'ironie: "Vous, les Canadiens, vous êtes intelligents et vous raisonnez bien, mais vous manquez de dynamisme." Je serais charmé de lui donner tort, mais je crains, en le faisant, de n'avoir plus droit au compliment tout de même gentil qu'il nous a glissé pour nous aider à mieux goûter la pilule. Je ne crois pas tout de même qu'il faille aller en Martinique pour s'insuffler du dynamisme ou pour constater que nous en manquons. Une simple promenade dans Montréal suffirait à nous en convaincre. Ce n'est pas de nous éviter le contact de gens plutôt curieux.

Et pour revenir à ce que cette chronique voudrait être, l'analyse d'une saison dramatique, notre théâtre ne manque-t-il pas un peu de ressort? Il serait facile de répondre dans l'affirmative, mais le dynamisme doit s'élever sur d'autres appuis que des ruines et je commencerais donc par magnifier notre théâtre avant d'en souligner les déficiences.

Et rempli d'un sain dynamisme, j'affirme donc que notre théâtre a connu cette année l'une de ses plus belles saisons, sinon la plus brillante. (Je n'ai pas le droit de me prononcer catégoriquement à cause

des ans passés que je n'ai pas connus faute d'être au monde). En effet, pour la première fois, une troupe a pu annoncer d'avance sa saison et, ce qui est beaucoup mieux, a pu réaliser toutes ses promesses. Les Compagnons (nous aimerions bien mentionner d'autres troupes, mais ils sont encore les seuls à fournir un effort continu et dirigé) ont pu tenir la scène, sans catastrophe financière, pendant près de douze semaines.

Leur répertoire s'inspirait d'un éclectisme judicieux et l'on aurait bien tort de les chicaner sur les œuvres annoncées qu'ils n'ont pas présentées.

L'on avouera qu'ils ont réussi un étonnant tour de force en présentant tout à la fois des œuvres de Molière, Marivaux, Obey, Anouilh et Shakespeare tout en conservant l'adhésion d'un large public. Leur réalisation de ces œuvres fut inégale, mais l'impression d'ensemble est très encourageante et même magnifique, si l'on veut bien tenir compte des moyens techniques à leur disposition. De toutes leurs réalisations, l'on me permettra d'avoir mieux goûté celle du *Bal des voleurs* de Jean Anouilh et celle d'*Antigone* du même auteur.

Les Compagnons poursuivent, en dehors de la scène, une œuvre d'un prosélytisme éclairé que nous ne saurions ignorer ici. J'entends parler de leurs *Cahiers* et de l'œuvre d'éducation dramatique qu'ils dirigent un peu partout dans la province. J'ai déjà écrit, à propos des *Cahiers*, des reproches que je ne refuse pas aujourd'hui et que je continue de trouver nécessaires. Je leur ai reproché surtout de copier leur principes et leurs théories sur celles de maîtres français et d'ignorer, sous le couvert d'une littérature pompeuse, l'âme canadienne et ses interprètes, les écrivains.

Ils ne sont pas encore corrigés, leur dernier programme s'inspirait encore de ce snobisme facile que nous ne saurions ignorer. Je n'entends pas m'insinuer dans les directions des Compagnons, je veux seulement leur signaler une erreur qui diminuera toujours la portée de leur œuvre tant qu'ils continueront de la maintenir. Car, si brillante et si retentissante que pourraient être leur interprétation d'œuvres étrangères, les Compagnons ne contribuent efficacement à la vie théâtrale de notre pays que lorsqu'ils auront donné naissance à un répertoire canadien. Ceci est très simple et ne comporte aucune espèce d'animosité. Les Compagnons seront joliment embêtés le jour où le gouvernement français leur offrira une tournée en France. Car, ni les Français ni les Canadiens n'accepteront qu'ils aillent là-bas pour interpréter des œuvres du répertoire français. Ils ne sauront pas qu'il n'y a pas de dramaturges au Canada. Qu'en savent-ils? Ce n'est certainement pas en les inspirant qu'ils les découvriront. Ce n'est certes pas en rédigeant des cahiers exclusivement consacrés à des articles cueillis dans différentes revues françaises qu'ils pourront attirer des auteurs canadiens.

J'espère bien que les Compagnons finiront par comprendre cette théorie très simple que le théâtre est un art social qui n'a de chances de prospérer que s'il est né, en son inspiration et en sa réalisation, dans le milieu pour lequel il est destiné. Car il est encore plus inconscient de sourire devant l'expression "théâtre canadien" que de pleurer sur le manque de dynamisme des Canadiens.

En plus des Compagnons, il y a, à Montréal, une troupe de théâtre aussi digne d'intérêt et aussi étonnante dans ses résultats. L'Equipe de Pierre Dagenais n'a donné cette année que deux spectacles. Nous regrettons fort que des circonstances incontrôlables aient empêché cette troupe de jouer plus souvent. L'Equipe de Pierre Dagenais mérite certes un autre sort que celui réservé aux organisations dangereuses. Le travail qu'il a accompli jusqu'ici a été admirable. Son interprétation de *"Huis Clos"* et de *"L'Homme"* fut excellente en tout point et la critique a été unanime à la louer. Encore une fois, il serait regrettable que cette troupe eût à quitter la scène pour des raisons que nous n'avons pas à démêler ici.

Enfin, en cette fin de saison, nous répétons les principaux griefs des gens de théâtre vis-à-vis du gouvernement: taxes trop lourdes et sans raison d'être; manque d'encouragement et de désintéressement total des gouvernements pour un art essentiel à la vie d'une nation civilisée.

Nous demandons donc avec eux que le gouvernement établisse une section d'art dramatique au Conseil canadien de la province (et sur le même pied que la section de musique), qu'il abolisse ou du moins diminue les taxes qu'il impose sur les spectacles, qu'il fasse construire à Montréal une salle de théâtre dotée des équipements modernes et pouvant répondre aux besoins de notre théâtre.

Terminons en soulignant le fait extraordinaire qu'il se trouve des gens pour se réjouir d'une saison théâtrale qui n'a pas vu naître une seule œuvre dramatique canadienne digne d'intérêt. L'on dira après cela que nous ne manquons de dynamisme quand ils sont capables de s'enthousiasmer pour un théâtre qui n'existe pas!

André LANGEVIN

"La Fille du Puisatier" en 7e semaine au Paris

Le film de Marcel Pagnol, "La fille du puisatier", reste à l'affiche au Cinéma de Paris, une septième semaine.

Pour vos défilés de la Saint-Jean-Baptiste — communier avec

Joseph PONTON Enrg

Louis AUTHIER, prop.

COSTUMES DE THEATRE

La seule maison canadienne-française du genre au Canada

35, Notre-Dame (est) Tél. Harbord 744

ATTENTION: Vu la rareté du matériel, nous vous conseillons de placer vos commandes dès maintenant.

Mme Louise Gadois artiste - peintre

"L'art des natures mortes" — Le modernisme et les modernes

Il est assez rare qu'un peintre moderne qui a du talent réussisse à aller que dans la peinture du paysage ou du portrait; c'est ainsi que l'art moderne est très justement défini par quelqu'un: "L'art des natures mortes". L'art moderne est en effet de conception fixe et de tendance décorative.

Pour être jusqu'à un certain point très moderne, Mme Louise Gadois, l'artiste-peintre qui vient d'exposer à l'Externat classique de Sainte-Croix, a suffisamment de talent et de courage pour y affirmer une grande personnalité. Moderne, Mme Gadois excelle dans la peinture des natures mortes. Elle réussit de plus et avec succès plusieurs portraits. Elle n'est cependant pas toujours heureuse dans les paysages.

Mme Gadois expose régulièrement aux Salons du Printemps depuis quelques années, parmi les "modernes".

Le modernisme de Mme Gadois cependant, reste équilibré, calme et poétique.

On me permettra de rapprocher de ces considérations les distinctions que faisait dans le magazine du *New York Times*, édition du 19 mai, M. George Biddle, artiste-peintre américain, entre les mots "modernisme" et "moderne".

M. Biddle emploie le terme de "modernisme" pour qualifier cette école de peinture contemporaine née et reconnue du public comme telle depuis quelques 35 ans; tandis qu'il emploie le terme "moderne" pour identifier cet art éminent, fashionable et à la page dont Hollywood semble devoir être le centre de rayonnement de par le monde.

Partant de cette distinction, que nous admettons volontiers, M. Biddle soutient que tout art "moderne" n'est pas nécessairement moderne, qu'on peut facilement y renoncer de l'académisme très prononcé en dépit de toutes les protestations verbales. "De cette façon", déclare l'auteur de l'article, les peintres modernes perdent facilement, alors que leur école se cristallise et devient, en quelque sorte, une institution, leur vision créatrice, leur fraîcheur d'approche, leur sincérité, et deviennent aussi académiques, aussi conservateurs et réactionnaires, et mûrs pour de nouvelles impulsions que toute autre école.

D'après M. Biddle, le terme "moderne" s'applique à l'art progressif et libéral. Le style moderne s'oppose au style académique, ou traditionnel.

Quoique de l'école moderniste, dans le sens déterminé plus haut, Mme Gadois est cependant moderne. Et cela à l'encontre de certains soi-disant modernes qui sont ou ont été plus académiques. Il est intéressant de noter que ces derniers qualifient volontiers de "pompiers" et de "rétrogrades", les peintres conservateurs les plus sérieux.

O! fragilité et inconsistance de la pensée humaine!

Jacques DELISLE

Chansons de folklore le 3 juin-prochain

Ci-après la liste des chansons de folklore et autres que le public entendra lundi soir prochain, au 13e concours scolaire de chansons canadiennes organisé par la section Come-Cherrier.

Ma Normandie — Ramenez vos moutons du champ — Il y avait un petit bateau — La croix et le drapeau — M'en revenant de la Vendée — Le baiser de la langue française — Exangé — Les vieux moulins — Mon pays — La légende du petit bateau — Le fil cassé — Maman — La berceuse de Brahms — Les lutins — La marche des petits poulets blancs — Le Carnaval de Venise — Le pot-pourri.

Ces pièces seront chantées à l'union ou à plusieurs voix selon le classement des écoles.

Le public et tous ceux qui se consacrent à l'enseignement sont invités à assister à ce concours pour se rendre compte des progrès réalisés depuis 1931, date de l'origine de ce festival de la chanson. M. Arthur Lapierre agira comme maître de cérémonies.

Aussitôt arrivées aux jardins La Fontaine, les écoles devront se rap-

porter immédiatement au directeur des Loisirs et secrétaire, M. André Dupont Hébert, qui leur remettra un numéro d'ordre, lequel sera leur marque d'identification. Aucun fanion ne devra être porté pendant le concours, ni les noms des écoles connus autrement que par un numéro.

LES FESTIVALS DE MONTREAL

Chapelle du Collège St-Laurent

LE MARDI, 11 JUIN

SIR ERNEST MacMILLAN

dirigera le chef-d'œuvre de J. S. BACH

LA PASSION selon St-Mathieu

Montreal Elgar Choir — 200 voix

Grand orchestre et solistes de renom

Première partie, 8 h. p.m. — Deuxième partie, 9 h. p.m.

Intermission, de 7 h. 30 à 9 h. pour souper

Souscriptions: \$2 à \$5

Horaires des spectacles

ST-DENIS: "Le capitaine Fracasse"

11 h. 55, 3 h. 05, 5 h. 15, 9 h. 35.

"Les surprises de la radio"

7 h. 40, 9 h. 30.

CINEMA DE PARIS: "La fille du puisatier"

12 h. 2 h. 50, 5 h. 50, 8 h. 30.

LOEWS: "Leave Her To Heaven"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 30, 9 h. 50.

PALACE: "Tomorrow is Forever"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 20, 9 h. 45.

ORPHEUM: "Le débrouillard"

11 h. 10, 12 h. 20, 2 h. 50, 5 h. 15, 7 h. 30, 9 h. 35.

PRINCESS: "Deadline at Dawn"

11 h. 20, 2 h. 05, 4 h. 45, 7 h. 25, 10 h. 10.

CAPITOL: "The Blue Dahlia"

11 h. 10, 12 h. 20, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 30.

IMPERIAL: "Murder in the Music Hall"

11 h. 10, 12 h. 45, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h. 10.

CINEMA DE PARIS: "La fille du puisatier"

avec Raimu et Fernandel. (Du 1er au 7 juin inclusivement).

SAINT-DENIS: "Le capitaine Fracasse"

avec Fernand Gravey et Assia Noris. (Du 1er au 7 juin inclusivement).

ORPHEUM: "Le débrouillard"

avec Jimmy Cagney et Betty Davis. (Du 31 mai au 6 juin inclusivement).

LOEWS: "Leave Her To Heaven"

avec Gene Tierney et Cornel Wilde. (Du 31 mai au 6 juin inclusivement).

PALACE: "Tomorrow is Forever"

avec Claudette Colbert et Orson Welles. (Du 31 mai au 6 juin incl.)

CAPITOL: "The Blue Dahlia"

avec Alan Ladd et Veronica Lake. (Du 31 mai au 6 juin inclusivement).

PRINCESS: "Deadline at Dawn"

avec Susan Hayward et Paul Lukas. (Du 31 mai au 6 juin incl.)

IMPERIAL: "Murder in the Music Hall"

avec Vera Hrubá, Ralston et William Marshall. (Du 31 mai au 6 juin inclusivement).

Théâtre

GESU: Les Compagnons présentent *Antigone*, de Jean Anouilh. Ce soir.

Musique

COLLEGE ST-LAURENT: Les Festivals de Montréal présentent *La Passion* selon saint Matthieu, de Jean-Sébastien Bach, sous la direction de sir Ernest MacMillan, le 11 juin.

PLATEAU: Matinée des Concerts Symphoniques de Montréal avec Wilfrid Pelletier. (Le 1er juin).

Les "Amis de l'Art"

A partir du 15 juin, les membres qui désirent renouveler leur abonnement aux Concerts symphoniques pourront le faire. Tous les abonnements devront être payés avant le 31 août. Après cette date les billets seront mis en vente et ne seront plus réservés. Tous nos membres sont priés de remarquer qu'ils ne pourront l'an prochain, à cause des abus qui ont été commis, acheter une série additionnelle de billets pour l'année qu'ils accompagnent, à moins que cette jeune personne ne fasse elle-même partie de l'Association des amis de l'art.

A partir du 15 juin également, nos bureaux ne seront ouverts que de 2 h. 30 à 5 h. p.m. et ceci pour la durée des vacances soit pour une période d'environ deux mois.

porter immédiatement au directeur des Loisirs et secrétaire, M. André Dupont Hébert, qui leur remettra un numéro d'ordre, lequel sera leur marque d'identification. Aucun fanion ne devra être porté pendant le concours, ni les noms des écoles connus autrement que par un numéro.

LES FESTIVALS DE MONTREAL

Chapelle du Collège St-Laurent

LE MARDI, 11 JUIN

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au Saint-Denis

"Le capitaine Fracasse" prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis.

Le roman de Théophile Gautier n'est pas seulement qu'une série d'aventures. C'est un roman d'amour en même temps qu'une belle étude des conditions de vie des troupes de comédiens à l'époque héroïque de 1630. Le scénario peut se résumer comme suit: le jeune baron de Sigognac, dernier de la lignée, sans fortune, rongé par le désespoir dans son château délabré. Par un soir d'orage il abrite chez lui une troupe de comédiens ambulants et fait la rencontre de la douce Isabelle. C'est le coup de foudre. Le baron accompagnera les comédiens, prendra la place de Matamore, décédé en cours de route et sous le nom de Capitaine Fracasse jouera la comédie.

Mais un jour la belle Isabelle est poursuivie par les attentions trop pressées du marquis de Vallombreuse qui, naturellement, devient l'ennemi de Fracasse. Or, au cours d'un duel, Fracasse en faisant sauter un loquet que Vallombreuse portait au cou l'on se rendra compte — et Fracasse comme nous — qu'Isabelle est la propre sœur du marquis. Dès lors les péripéties vont se multiplier et conduire à un dénouement imprévu. C'est Fernand Gravey qui tient le rôle de Fracasse. A ses côtés: Assia Noris, Véra Hrubá, Escande, Jean Weber, Roland Toutain, Oetly, Lucien Nat et autres.

Le second film à l'affiche est "Les surprises de la radio" avec tous les chansonniers de Paris en plus de Claude Dauphin, Armand Bernard, Caco Aslan, Pierre Dax et maintes vedettes de la radio de Paris.

Aux Cinémas Confédération

EMPRESS ET OUTREMONT

Yvonne DeCarlo et Rod Cameron dans "Frontier Gal", en technicolor, avec Andy Devine, et Basil Rathbone et Nigel Bruce dans "Pursuit To Algiers", avec Marjorie Riordan, John Abbott.

SAVOY (Verdun)

Joan Crawford dans "Mildred Pierce", avec Jack Carson, Zachary Scott, "People Are Funny", avec Jack Haley, Helen Walr, Rudy Vallee, Ozzie Nelson, Philip Reed, Frances Langford.

CHATEAU ET CARTIER

John Wayne et Vera Hrubá Ralston dans "Dakota"; Dennis O'Keefe, Marie McDonald dans "Getting Gertie's Garter", avec Binnie Barnes.

DOMINION

Ingrid Bergman et Gregory Peck dans "Spellbound"; Glenn Vernon et Marcy McGuire dans "Ding Dong Williams".

MAISONNEUVE

Jeanette MacDonald et Brian Aherne dans "Smilin' Through"; Roy Rogers dans "Sunset In Eldorado"; Glen Vernon dans "Ding Dong Williams".

LE JOLI PARC BELMONT

Présentement

LE JOLI PARC BELMONT

3 D.M. 11 D.M.

Wm. BEN MOUTON

Le numéro le plus divertissant du monde

Danse AU SON DE LA MUSIQUE de STAN WOOD

LE JOLI PARC BELMONT

3 D.M. 11 D.M.

Wm. BEN MOUTON

Le numéro le plus divertissant du monde

Danse AU SON DE LA MUSIQUE de STAN WOOD

LE JOLI PARC BELMONT

3 D.M. 11 D.M.

Wm. BEN MOUTON

Le numéro le plus divertissant du monde

Danse AU SON DE LA MUSIQUE de STAN WOOD

Ainsi va le monde...

Pour lire avant les élections de demain

Un pays où tout va mieux

Panorama politique italien

Rome, 20 avril. Les élections administratives qui ont eu lieu jusqu'ici dans quelque 5,000 communes — soit plus des deux tiers de la totalité — ont révélé la force de la démocratie chrétienne et la tactique de concentration des gauches. Mais elles ont aussi accusé la dispersion des forces de certains mouvements, comme par exemple le parti d'Action qui, tout en ayant contribué au succès des gauches, est sorti affaibli de la lutte. Les libéraux et le parti démocratique du travail prédominent dans peu de communes. Plus importants sont les succès des indépendants. Voici, à titre d'illustration, les résultats définitifs de la cinquième journée électorale:

En majorité dans:	
Démocrates-chrétiens	590 communes
Concentration de gauche	523 communes
Indépendants	126 communes
Concentration du centre	78 communes
Communistes	39 communes
Socialistes	42 communes
Libéraux	23 communes
Prisonniers rapatriés	18 communes
Démocratie-travail	17 communes
Concentration de droite	14 communes
Républicains	8 communes
Qualunquistes	4 communes
Démocratie italienne	1 commune

Ces résultats ont déterminé quelques partis à se grouper en bloc avec d'autres, en vue des prochaines élections pour la Constituante, du 2 juin. Comme elles auront lieu selon la proportionnelle pure, ils comptent gagner plus de suffrages et éviter une dispersion des voix. Les plus importants de ces blocs sont celui du parti libéral, du parti démocratique du travail et de l'Union de la reconstruction; le bloc démocratique de la liberté, à tendance monarchiste, qui comprend le parti démocratique italien; la concentration démocrate-libérale du sénateur Bergamini, et un mouvement pareil du général Robert Benicigno.

Nous nous occuperons aujourd'hui du premier, de ces blocs, qui comprend le parti libéral, le parti démocratique du travail et l'Union de la reconstruction. Les deux premiers partis en sont les plus forts éléments; le troisième est une création toute récente de l'ancien chef du gouvernement Nitti. Le groupe se nomme Union démocratique nationale et son manifeste porte les signatures de MM. Orlando, Croce, Nitti et Bonomi.

Les signataires expriment l'espoir que d'autres groupes, d'autres mouvements et même des esprits indépendants n'appartenant à aucun parti se rallieront à l'Union. Pour la question monarchiste, l'Union, comme telle, ne prend pas parti. Elle laisse pleine liberté à ses adhérents et déclare se soumettre par avance au verdict du peuple.

L'Union se propose de garantir les libertés du citoyen, "de la liberté politique à la liberté de conscience et de culte". Par conséquent, l'Etat et l'Eglise "vivent librement dans la paix religieuse".

Qu'est-ce que le parti libéral italien? Qu'est-ce que le parti démocratique du travail? Ces deux dénominations datent de trois ans seulement, c'est-à-dire du déclin du fascisme.

Le Risorgimento et l'unité de la nation italienne qui commencèrent en 1848, furent l'œuvre sur-

tout de deux courants politiques: le courant libéral et le courant mazzinien, l'un monarchiste, l'autre républicain. Le premier eut, dans la première phase de la lutte de libération contre l'Autriche, l'appui fervent d'un grand nombre de catholiques, qui, par la suite, se séparèrent des libéraux à cause de leur tendance nettement hostile au Saint-Siège.

Toutefois, il n'y eut pas en Italie de parti libéral au sens courant et classique du mot, et il n'y eut pas non plus de parti mazzinien. La majorité du parlement de l'après-guerre, de 1848 à 1865, se composait d'hommes appartenant à l'idéologie libérale et se divisait en droite et en gauche. Avec quelques nuances, les deux factions s'accordaient dans leur hostilité contre l'Eglise, bien que leurs chefs fussent catholiques. Ils cherchaient ainsi à attirer les sympathies des républicains, qui, en général, étaient de furieux anticléricals. Le duel entre Victor-Emmanuel II et Cavour, d'une part, Mazzini et Garibaldi, de l'autre, connut des heures de trêve des qu'il s'agissait de molester l'Eglise et les ordres religieux.

Après la prise de Rome en 1870, une grande partie des républicains se ralliaient à la monarchie, à l'exception d'un petit groupe qui demeura irréductible. Au Parlement, il en résulta un développement de la gauche, qui, en 1876, l'emporta sur la droite. Mais presque tout le Parlement se composait de constitutionnels qui se présentaient comme tels aux électeurs. Les républicains ne formaient qu'un petit groupe. Les catholiques, en tant que tels, ne prenaient point part à la vie politique, en raison du non expedit établi par Pie IX et confirmé par Léon XIII.

Vers la fin du siècle dernier, surgit le socialisme. En même temps on vit, comme en France, le groupe de gauche des constitutionnels s'affirmer plus nettement et former un groupe nouveau appelé radical, ou plus que dans les autres mouvements, dominait la franc-maçonnerie. Mais les différents gouvernements italiens qui se succédèrent jusqu'en 1914 tirèrent toujours leurs éléments de la majorité constitutionnelle — cette remarque vaut surtout pour Giolitti —, bien que, pour gagner les bonnes grâces des gauches, on confiat, avec une certaine continuité, la Justice et l'Instruction publique à des ministres radicaux ou pour le moins à des constitutionnels appartenant à la franc-maçonnerie. En 1915, le gouvernement Salandra, qui commença la guerre, était plutôt de gauche.

Relevons, dans les dix premières années du siècle, l'entrée prudente mais efficace des catholiques italiens dans la vie politique. Pie X leur permit, spécialement aux élections générales de 1909 et de 1913, de voter non pas pour les candidats officiellement catholiques, mais pour les candidats constitutionnels qui s'engageaient à observer un minimum de normes précises dans leur politique envers l'Eglise. Les constitutionnels élus à la Chambre grâce aux suffrages des catholiques furent au nombre d'environ 285 sur 508 députés.

Les libéraux d'aujourd'hui dérivent des constitutionnels de jadis (gauche et droite comprises); les adhérents du parti démocratique du travail sont les descendants directs des radicaux et d'une fraction de socialistes dissidents, qui, en 1910, passèrent au réformisme (Bonomi). Leur programme actuel est quelque peu vague et onduoyant, et sans accent quant aux problèmes sociaux. Ils sont aujourd'hui naturellement pour la démocratie la plus pure. Les libéraux sont partagés en face du problème monarchiste; les démocrates sont officiellement pour la république.

Quant à la question religieuse, une grande amélioration est intervenue grâce à la solution de la question romaine, à la formation d'un puitsant parti de catholiques et aux sentiments de déférence que les chefs de l'Union manifestent envers l'Eglise. Peut-être faudrait-il relever une exception: Benedetto Croce semble demeurer dans une attitude d'hostilité contenue envers l'Eglise. Cela n'empêche pas de vieux préjugés de réapparaitre dans les sphères subalternes de l'Union ni les influences maçonniques de se réaffirmer parmi les démocrates du travail.

Malgré les bonnes intentions des chefs de l'Union, les catholiques restent défaits devant les promesses de "liberté de conscience et de culte" — ce qui n'est pas synonyme de "liberté religieuse" — que fait l'Union, composée d'éléments très hétéroclites et son attitude dans la question de la "paix religieuse". Les catholiques italiens ont trop souffert dans le passé, alors même que le Saint reconnaissait la religion catholique et que Cavour proclamait "l'Eglise libre dans l'Etat libre", pour être facilement crédules aux beaux mots.

Quelles sont les perspectives de l'Union aux élections du 2 juin? Certes, l'ascendant de ses chefs est grand. Mais l'Union aura peu de résonance dans l'Italie du nord; elle aura plus de succès dans l'Italie centrale et davantage encore dans l'Italie méridionale. Il est prématuré de faire des hypothèses. Mais nous ne croyons pas exagérer de dire que l'Union sera bien contenue si, sur les 553 sièges de l'Assemblée constituante, elle s'en voit attribuer une soixantaine.

(Liberté, de Fribourg, Suisse, numéro du 26 avril).

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du lecteur: 3581* — Il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Chance au débarquement, formidable courage au travail

Tels sont les actifs de la prospérité belge

Bruxelles, 19 avril

J'entends souvent poser une même question: "Pourquoi, à l'heure actuelle, tout va-t-il mieux en Belgique — alors qu'en France?"

Je répondrai d'abord que la comparaison ne vaut qu'à moitié. Le redressement belge d'aujourd'hui a deux sortes de motifs: ceux où les Belges eux-mêmes ne sont pour rien et où la chance est tout; ceux ensuite où les Belges ont travaillé eux-mêmes, pratiquant magistralement la maxime: "Aide-toi, le Ciel t'aidera".

Le premier auteur responsable du bonheur belge est le maréchal Montgomerie qui, pour débarquer sur le continent, jeta son dévolu sur les côtes de Normandie et non sur celles de Flandre, attirant Rundstedt et Rommel entre les deux fossés de la Seine et de la Loire, et comptant ainsi les écraser dans ce couloir dont, au préalable, la Royal Air Force bombardait toutes les issues. Ainsi Caen et Lisieux furent saccagées, et non pas Bruges ou Gand. Ainsi aussi, lancées comme des débris après la réduction de la poche de Falaise, les armées victorieuses traversaient la Flandre sans coup férir.

Les premiers chars qui entrèrent dans Anvers, un beau soir de septembre, avaient quitté le matin, Lens et Liévin.

Anvers était intacte. Tous les ports français étaient détruits. Les Belges n'en avaient qu'un seul. Il en sortait sain et sauf.

A l'intérieur de ce territoire exigu et surpeuplé, la question des transports se trouva vite résolue. Enfin, c'est devenu un lieu commun de dire que le Congo, inépuisable réservoir de minerai, permettait à ses énergiques propriétaires de clôturer le Prêt et Bail avec l'Amérique en bénéfices. C'était presque une gageure. La pechblende y était pour quelque chose. Enfin, la Belgique tout entière envahie, n'avait pu le lever d'autre armée régulière qu'une brigade, débarquée elle aussi en Normandie. Ni divisions blindées, ni torpilleurs, ni sous-marins. Les Britanniques se sont chargés eux-mêmes de ces dépenses. Heureux Belges!

Un système financier tout prêt

Mais voici par où le Belge a mérité lui-même son bonheur. D'abord le gouvernement Pierlot rentra de Londres avec un système financier tout prêt, une estampille de billets d'une brutalité sans précédent. M. Gutt eut le courage de retirer toute la masse des moyens de paiement en circulation, soit 155 milliards. Nous avons décrit cette amputation en son temps. Les Belges n'avaient pas de marchandises à échanger. Donc la hausse des prix la plus effroyable ne pouvait tarder. M. Gutt réduisit des neuf dixièmes la circulation, qui est aujourd'hui à 57 milliards. Sans doute n'avait-il pas prévu l'offensive Rundstedt et la prolongation de la guerre qui défigurèrent légèrement son projet. Mais le point de départ était bon et ses conséquences se font sentir encore.

La hausse des prix devait provoquer la hausse des salaires.

M. Achille Van Acker bloqua les salaires. Ils sont, à Bruxelles, au niveau 2. A Paris, ils sont au niveau 5, officiellement, et au minimum. M. Achille Van Acker, se voyant maître d'un solde de crédit aux Etats-Unis, décida de l'employer immédiatement. Il acheta immédiatement du blé, des machines, du fer, du coton. On ne sait jamais: ces crédits pouvaient être bloqués.

Importait-il trop pour les moyens de la Belgique? C'est possible, mais c'est, secondaire. L'essentiel est que la confiance revint tout de suite, que les usines se remirent en mouvement tout de suite. Le Français, avant de reconstruire sa ville dévastée, attend ses dommages de guerre. Le Belge n'attendit pas. Il reprit la pioche et la truelle, sans trop demander ce qu'il en coûterait. Il achetait son blé en France jusqu'à la libération. Désormais, il l'eut en Amérique, et à crédit.

L'optimisme

L'optimisme s'en mêla. Quand le bâtiment va, tout va. Le boutiquier belge a cette particularité singulière à l'heure actuelle de sourire au client. Mais, ici non plus, ce n'est pas à la France qu'il faut comparer. C'est à toute l'Europe. Car si la disette s'empare de Paris, elle menace aussi Londres.

Le Belge a, enfin, cette sagesse de ne pas se mêler de politique, ni de réformer la Constitution, ni de précipiter les élections. Il a remis à plus tard ces coûteuses fantaisies. A-t-il une Assemblée, ou deux Assemblées? Il n'y pense guère. A vrai dire, sa Chambre et son Sénat ne siègent pas souvent et leurs séances se déroulent dans l'indifférence générale.

Point de politique étrangère. On n'y pense pas. Une armée non négligeable, au contraire, mais très négligée. Enfin, cette rapidité au départ permet aujourd'hui au métallurgiste belge d'exporter vite. Sans doute, est-il obligé de demander le gros prix. Mais quand ses grands voisins réclament un délai d'un an et demi, il fournit sa marchandise en moins de six mois. La vitesse l'emporte sur le prix.

En pleine période électorale, dans le bourg rouge de Seraing, près de Liège, Achille Van Acker déclarait sans ambages des nationalisations qu'il n'en voyait pas la nécessité. On connaît sa devise: "J'agis d'abord, je pense ensuite." Tête dure de Flamand qui peut, obstinément, refuser de comprendre, il répète avec son zélateur célèbre: "Ze peux pas... Ze peux pas..." A un importun très puis-

Les élections françaises de demain

La nouvelle loi électorale jugée par un député de Paris

Demain auront lieu de nouvelles élections françaises. Nous empruntons à *Temps présent*, de Paris, numéro du 12 avril, cette analyse de la nouvelle loi électorale, due à M. Maurice Lacroix, député de Paris, et qu'il publiait sous le titre: *La Constituante contre le suffrage universel*.

La nouvelle loi électorale dépasse vraiment en complication tout ce que l'on avait pu imaginer jusqu'ici. Nous plaignons les malheureux citoyens qui, avant de voter, voudront tenter de comprendre ce que l'on va faire de leurs suffrages. La plupart y renonceraient, sans doute n'auraient-ils pas tort. Car le texte est d'une obscurité rare, les députés ont dû recourir constamment aux explications du docteur rapporteur. La complaisance et la science du maître ont-elles fait pleine lumière dans l'esprit de ses élèves? Nous oserions l'affirmer. Bien souvent, nous doutons pas, on a fait à M. Biondi une confiance aveugle. La discipline des grands partis est une chose bien agréable. A qui bon comprendre? Il suffit d'appliquer la consigne.

On ne saurait, en quelques lignes, démontrer tout le mécanisme de la loi. Mais il est bien sûr que la méthode suivie pour l'attribution des restes a quelque chose d'effrayant. L'article 13 établit, "pour les besoins du calcul", une répartition provisoire; l'article 14 intervient ensuite pour assurer à chaque département un minimum de deux élus. Puis l'article 16 vient défaire ce qu'a fait l'article 13 et substituer à la répartition provisoire une répartition définitive. L'article 17 distribue entre les listes de circonscription les sièges attribués à un parti; l'autre, le 17 bis, vient ensuite bouleverser les résultats établis. La commission de recensement, comme jadis Pénélope, passera son temps à défaire ce qu'elle aura fait. Nous n'inventons rien, la malheureuse commission doit se préparer à de savants calculs, qui exigent sans doute des nuits sans sommeil.

Mais la loi n'est pas seulement obscure et compliquée.

Elle est injuste aussi. On peut tenir pour le scrutin majoritaire ou pour la représentation proportionnelle. Mais il faut adopter l'un des deux principes et ne pas le violer

après l'avoir proclamé. Or on inscrit à l'article premier la proportionnelle intégrale et on la refuse à l'article 16. Les partis qui n'auront pas obtenu, dans l'ensemble du pays, 5 pour cent des suffrages exprimés, se verront refuser tout droit à l'utilisation des restes. Si le quotient est de 32,000, un parti qui réunira 960,000 suffrages aura 30 députés; un parti qui n'en groupera que 900,000 n'en obtiendra pas un seul, puisqu'il sera resté en deçà du barrage de 926,400 voix, qui correspond à un quotient de 32,000. Il n'y a plus de proportionnelle, il n'y a plus de droit des minorités, mais seulement une règle de répartition des suffrages entre quelques organisations puissantes.

Et c'est bien là le vice d'une loi entièrement dirigée contre les hommes et les mouvements qui se montreront réfractaires au monolithisme des grands partis. Tout est destiné à préparer la dictature des comités et des clubs. La liste bloquée, sans préférence, interdit à l'électeur de choisir entre les candidats; le barrage de 5 pour cent tend à la résorption des dissidences, et si de véhémentes protestations ne s'étaient élevées, la commission proposait de remettre à la direction des partis le soin de désigner, après le scrutin, un certain nombre de députés.

Nous sommes fort loin, on le voit, de la tradition républicaine. La loi électorale qui vient d'être votée marque une étape dans la voie où une conscience collective et sommaire se substitue à des consciences individuelles, plus souples et plus mesurées.

Mais l'expérience de 1910 nous a montré que l'unité des grands partis peut s'effondrer aux heures critiques. On l'a vu, à Vichy, le 10 juillet. Ce jour-là, c'est la conscience de l'homme qui dictait sa décision. De petits partis comme celui de la Jeune République avaient la fierté de ne constater dans leurs rangs aucune défaillance, pendant que les formations puissantes voyaient leurs troupes se diviser.

Maintenons les droits des minorités; maintenons la liberté de l'esprit. Là est la condition d'une véritable et saine démocratie.

Maurice LACROIX.

FA. 3517

Votre personnalité...

LES fourrures ASSELIN donnent à chacune de celles qui les portent une impression d'exclusivité, ce qui n'a pas de prix. C'est vraiment plaisir de savoir que son vêtement fait partie intégrante de sa "personnalité".

DE LA FOURRURE!

UNIQUEMENT DE LA FOURRURE.

P. A. ASSELIN

ET SES FILS

1439 rue AMHERST

Le professeur Roussy a voté "oui"

De l'Aube, de Paris, numéro du 10 mai:

M. le professeur Roussy, recteur de l'Académie de Paris, croyant sans doute être agréable en haut lieu, et ne pas s'opposer à ce qu'il pensait être le "déroulement des forces historiques", a voté "oui", ce qui est parfaitement son droit; mais il a éprouvé le besoin de le clamer bien haut et il a laissé utiliser son nom et surtout son titre à des fins politiques, ce qui est plus discuté.

Il y a quelque temps, au nom d'une laïcité mal comprise, il reti-

rait aux étudiants catholiques de l'Université de Paris l'usage de la chapelle de la Sorbonne; aujourd'hui, il engage son titre dans une affaire tout à fait étrangère à ses fonctions. Alors que le calme était revenu dans nos universités, qu'un accord tacite semblait conclu entre les étudiants pour l'honneur de leur Maison la politique et ses divisions, un exemple venu de si haut risquait d'allumer de nouveaux feux. Il est regrettable qu'un homme aussi éminent, pour des préoccupations que nous ne voulons pas apprécier, romme ainsi le premier avec la règle dans l'Université. M. Roussy a peut-être de la neutralité une conception à sens unique. Mais alors, contrairement à ses prétentions, il n'est pas républicain. — R. H.

ANTIKOR-LAURENCE
Entève
CORR. VERRUES
EFFICACE
SANS DOULEUR
2001, rue St-Denis HA. 7907

Où l'on s'habille bien
ENR.
Coupe spéciale à chaque
Aussi "Vest Service" à votre disposition
ERNEST MEUNIER
MARCHAND-TAILLEUR
894 Rachel est - FR. 9243-9850

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.

Où acheter?
ICI
LA LIGNE DE L'ACHAT CHEZ NOUS
parce qu'ils font leur part.

POUDRE TULIPE NOIRE
Une poudre délicatement parfumée qui redonne à votre peau son velouté naturel. Vous retrouverez un teint satiné et doux. Toutes les élégances la recherchent.
TULIPE NOIRE
DE CHENARD

11c
Essayez
El Pietto
Londres
GRANDEUR NATURE
FRAIS ET DOUX A FUMER
Manufacturé, ainsi que le cigare populaire DODGE, par J.E. PIETTE & FRÈRE 4355 Drolet, Montréal - HA. 6718

Eas Elastiques
Vous souffrez de varices, de troubles dans les genoux et les chevilles?
Venez consulter notre expert et la marche redviendra un plaisir pour vous.
Sarrazin & Choquette
La plus importante pharmacie can.-française au Canada
921, rue Ste-Catherine est — PL. 9622

BEURRE-OEUF-PROVISIONS
LOUSIGNANT
FRÈRES
3475 rue ONTARIO EST
2929 rue MASSON
5195 rue ST-HUBERT
3038 av. MONT-ROYAL EST
1127 av. MONT-ROYAL EST
1374 rue ONTARIO EST
2309 rue ONTARIO EST
1584 rue STE-CATHERINE EST
4835 rue Wellington
CR. 2135
BEURRE 43c
Première qualité
FERMES LE SOIR A 6 HRS. vendredi à 7 hrs — Prix sujets à changement.

Téléphone: HARBOR 6718
J.E. PIETTE & FRÈRES
IMPORTATEURS
Thés, Cafés, Epices
4355, rue Drolet — MONTREAL
Achetez avec sécurité d'importateurs de confiance.

Retraites fermées
St-Madeleine d'Outremont jeudi 6 juin — dim. 9 juin
St-Nicolas — St-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus vend. 13 juin — dim. 18 juin
Adoration Nocturne vend. 21 juin — lundi 24 juin
Ligue du S.-C. de St-Jean-Berchmans vend. 28 juin — lundi 1 juil.
Voyageurs (Sect. Crémazie) — Imprimeurs jeudi 4 juin — dim. 7 juil.
VILLA SAINT-MARTIN
sous la direction des Pères Jésuites
Pour retenir une chambre, tél.: BY. 2866

fourrure
La plus grande collection en ville!
MOUTON GRIS
\$625 à \$1545
J. F. REID
1473 rue Amherst — CH. 3181

CE SOIR AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat demain matin
25c la boîte
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltd
1566 rue Saint-Denis, Montréal

CONSTIPATION
CE SOIR AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat demain matin
25c la boîte
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltd
1566 rue Saint-Denis, Montréal
Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL
Nom
Adresse
(B)

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

"Chansons de geste"

Par le chanoine A. Sideleau

Du nouveau dans notre littérature

La France n'a guère étudié les chansons de geste avant 1830. Mais, depuis Fauriel, que de romans français se sont penchés avec amour sur les vieilles épopées du moyen âge! Il suffit de penser aux œuvres de Léon Gautier, Gaston Paris, Joseph Bédier et Boissonnade, pour admettre qu'un travail de géant a été accompli depuis un siècle. En Allemagne, en Belgique, en Italie, en Suisse et même aux États-Unis, on a publié de nombreux travaux sur cette littérature épique. Chez nous, au Canada français, personne n'avait encore écrit sur ce sujet. M. le chanoine A. Sideleau, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, nous présente aujourd'hui: *Chansons de geste*.

Préparation de l'auteur

L'auteur ne s'est pas improvisé romancier. Lorsqu'il prit sa licence à la Sorbonne, en 1927, il suivit en même temps les cours que donnait Mgr Calvet à l'Institut catholique de Paris, sur les chansons de geste. Il fut aussi l'avant-garde d'étudier la philologie française et la phonétique expérimentale, sous la direction de M. l'abbé Meunier, élève de l'abbé Rousselot, le créateur de la phonétique expérimentale.

De retour au Canada, M. le chanoine Sideleau n'abandonna pas la vieille langue, car il voyait à un moyen non seulement de se tenir au courant des sources de l'humanisme, mais encore de connaître et de défendre, scientifiquement la langue française telle qu'elle a été au Canada. On sait que dans ce domaine les arguments sentimentaux n'ont jamais eu le don d'émouvoir. Par contre, on ne saurait lire un document comme *Les archaïsmes du parler montréalais* par M. Hector Carbonneau (Mémoires de la Société Royale du Canada, 3ème série, 1945, t. XXIX), sans répéter avec lui la parole de Garnier de Maxence (XIIe s.): "Mis langues est biens, car en France suis nez". Mais fermons vite cette parenthèse, incomplète d'ailleurs.

Nous disions donc que M. le chanoine Sideleau s'était bien préparé à sa tâche. Ajoutons que depuis dix ans il occupe la chaire de philologie française à l'Université de Montréal. Or, cette année (1945-1946), il donnait à la Faculté des Lettres des cours sur la littérature des chansons de geste et expliquait en philologie des extraits de *La Chanson de Roland*. Il était donc normal qu'il profitât de l'occasion pour commencer à intéresser le grand public à la littérature médiévale. J'ai dit "commencer", car ce premier volume sur le moyen âge en appelle d'autres sur la poésie, le théâtre, les fabliaux, les romans et l'histoire de la même époque littéraire.

L'ordre suivi

Chansons de geste est une anthologie des plus beaux passages de nos vieilles épopées. Les jongleurs du moyen âge, comme nous l'apprend Bertrand de Bar-sur-Aube, dans Girard de Vienne (vers 1200), avaient groupé toutes les épopées ou chansons de geste sous trois grandes gestes: la Geste du Roi, la Geste de Doon de Mayence, la Geste

de Garin de Monglane ou de Guillaume d'Orange. Les critiques modernes préfèrent donner le deuxième rang à la "terce geste", celle de Garin de Monglane, en raison de sa continuité avec la Geste du Roi. C'est là ce qu'a fait M. le chanoine Sideleau.

Ensuite, à l'intérieur de chaque chanson, il a placé les épopées d'après l'ordre chronologique des événements qu'elles racontent et non pas d'après la date de leur composition comme le font souvent les modernes. Grâce à cet esprit de continuité, les extraits cités ont beau être dispersés, ils s'appellent les uns les autres et suscitent plus d'intérêt, en particulier dans les deux premières gestes.

Le choix des chansons et des extraits

Un problème plus délicat que celui du plan à suivre était celui du choix des chansons et des extraits. L'auteur n'ayant pas entrepris une encyclopédie, a commencé par mettre de côté les chansons des Gestes Provinciales et de la Geste des Croisades. Cette première élimination s'imposait: elles ont moins de valeur littéraire et surtout leur langue est décadente d'ordinaire.

Mais quelles chansons, quels extraits prendre dans les trois autres gestes? Guidé par son bon goût et son long commerce avec les chansons de geste, M. le chanoine a choisi les plus belles et les plus riches en valeur littéraire. Les extraits choisis sont les plus caractéristiques de l'épopée médiévale tout en permettant de connaître les principaux épisodes de chaque geste. Ainsi la Geste du Roi s'ouvre avec *Berthe au grand pied*. L'auteur a choisi comme extraits, deux épisodes "d'une psychologie charmante" et qui nous éclairent sur la "bonne mesure". "Les sentiments humains et généraux" du bon peuple d'alors. Vient ensuite *La Chanson d'Aspremont* avec un extrait qui raconte l'adoubement de Roland. Ce seul mot "adoubement" nous avertit qu'il y a là du chevaleresque. Dans la chanson suivante, *Le Pèlerinage de Charlemagne*, nous goûtons à "l'esprit parisien" des douze pairs de l'empereur "à la barbe fleurie". De larges extraits de la *Chanson de Roland* soulignent l'esprit patriotique et l'esprit chrétien de nos épopées. C'est encore ce double esprit qui apparaît dans *Le Couronnement de Louis* qui termine la Geste du Roi. On pourrait en dire autant des chansons choisies dans les deux autres gestes.

Certains pourront regretter de ne pas trouver, dans le livre de M. le chanoine Sideleau, telle chanson ou encore tel extrait parmi les chansons choisies. C'est là une chose inévitable dans une anthologie de 300 pages, une anthologie qui présente des extraits tirés d'une littérature aussi vaste et aussi riche que celle des chansons de geste. Soulignons en passant que M. le chanoine Sideleau a su donner à la *Chanson de Roland* et à la *Chanson d'Aliscans*, la part qui leur revient: la part du lien. Nous croyons aussi qu'il a bien fait de rattacher à la Geste de Doon de Mayence, les deux chansons Raoul de Cambrai et Girard de Vienne, placés par

"Seigneur, retirez-moi d'entre les morts" de Raymonde Vincent

Les présentations

Avant chaque geste, avant chaque chanson, l'auteur place quelques notations pratiques. Nous avons ainsi avant chaque geste une idée d'ensemble de toute la geste et nous savons quel lien relie ensemble toutes les chansons. Avant chaque chanson, quelques paragraphes nous parlent d'abord du sujet traité, de l'auteur, de la date de la composition. Vient ensuite un résumé de la chanson, une brève appréciation, la situation des extraits et l'indication de la source du texte ancien.

Tout cela cache plus de science et plus de travail qu'on est porté à le croire à première vue. En classe, M. Sideleau a longuement discuté la date de la composition de la *Chanson de Roland*, le nom de son auteur, la valeur des divers manuscrits, sa véritable origine, etc. Ici, il donne en quelques lignes le résultat de ses études. En classe, les dissertations étaient à leur place. Ici, l'auteur n'a pas oublié qu'il s'adressait pour la première fois à un public "d'honnêtes gens". Sans doute, il est à souhaiter qu'on fasse aussi chez nous des éditions critiques, qu'on discute des grands problèmes comme celui de l'origine des chansons de geste. Mais il fallait commencer par le commencement. C'est là, je crois, la formule adoptée par M. Sideleau. C'est la bonne. Il faudra cependant continuer.

Les traductions

Les traductions: voilà le grand mérite du présent livre. Plusieurs critiques l'ont déjà reconnu. L'auteur nous dit dans sa préface: "Les traductions que je propose sont miennes, je sais mieux que personne ce qu'elles ont d'imparfait. Qu'on veuille bien tenir compte cependant, que, destinées d'abord aux étudiants, je les ai voulu aussi proches du texte original que possible et j'ai dû, dans ce dessein, sacrifier la littérature à la littéralité. C'est le texte ancien et non ma prose que j'ai voulu faire lire. Je me suis efforcé de rendre le texte original d'aussi près que possible, afin d'en conserver le rythme, la fraîcheur, la naïveté, les redites et les redondances, bref, toute la physionomie".

On le voit, le traducteur a adopté un moyen terme. Un mot à mot trop strict eût abouti à une traduction barbare et incorrecte. Une traduction qui aurait sacrifié à la littérature la fidélité au texte nous aurait privé de tout ce qui fait le charme du vieux style. Ceux qui sont initiés à la philologie pourront constater que l'auteur a su serrer de près le texte et lui garder sa physionomie. Il n'a fait que le rendre plus clair, en supprimant les mots-liens qui manquent et en observant mieux la concordance des temps. Tous pourront trouver dans la traduction: la simplicité, la fraîcheur, le rythme, dans une bonne mesure, le rythme des vers de la vieille langue. Il ne leur manquera guère plus que la sonorité des vieux mots si riches en voyelles et chez qui même le "n" n'est pas nasal. Enfin, quand on sait tout le travail exigé pour la traduction d'une seule page de la *Chanson de Roland*, on soupçonne quelle tâche s'est imposée M. le chanoine Sideleau en traduisant environ 3,125 vers.

Les utilisations possibles

Chansons de geste, dit l'auteur dans sa préface, "veut fournir à tous les gens cultivés — ou qui cherchent à le devenir — un moyen d'accéder aux immenses trésors que recèle la littérature médiévale". Il y a plus. Nous sommes sûrs que tous nos collègues classiques tendront à mettre entre les mains de leurs élèves ces pages désirées depuis longtemps. On pourra s'en servir pour faire de la grammaire historique. Plusieurs extraits se prêtent à une analyse littéraire. De plus, les écoles primaires supérieures trouveront dans ce volume un instrument utile pour initier leurs élèves à la littérature du moyen âge. C'est donc un livre de lecture, mais aussi un livre d'étude que nous présentons à M. le chanoine. Enfin, nos poètes et nos conteurs pourront trouver là une source d'inspiration. Après Shakespeare et Victor Hugo, il n'y a plus de geste à le faire.

Ce livre suscitait peut-être aussi chez nous quelques vocations romancières. Ce serait heureux, car nous manquons de philologues. Nous avons dans nos collèges beaucoup de professeurs capables d'écrire; peu le font, car un surcroît de travail leur limite à leur classe et à leur besogne quotidienne. Mais le jour approche où nos éducateurs pourront s'adonner en plus grand nombre à cette tâche. C'est là d'ailleurs le souhait de plus d'un de nos écrivains renommés. Ils se souviennent bien de tel confrère aujourd'hui éducateur et qui autrefois, au collège, possédait plus de talent qu'eux et une plume plus souple que la leur. Je rêve donc au jour où certains de nos professeurs d'Éléments deviendront, à l'exemple de Bédier, de grands romanciers.

Les étudiants de la Faculté des Lettres, à qui M. le chanoine Sideleau a dédié ses *Chansons de geste*, ont raison d'en être fiers.

Lucien Gagné, C.S.S.R.

Roman de la montagne

Premier de cordée

par R. FRISON-ROCHE

La vie aventureuse des guides, les coutumes pittoresques des montagnards, les paysages féériques des Alpes sont admirablement décrits dans ce livre qui est d'un intérêt palpitant.

PREMIER DE CORDEE fait appel à tout ce qu'il y a de noble dans l'homme, et est à la fois un poème moral et un récit passionnant. Volume de 380 pages.

Au comptoir: \$1.50

Par la poste: \$1.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Parce que, dans ce livre nouveau de Raymonde Vincent, deux noms m'ont paru familiers, j'aurais voulu relire *Campagne*, avant d'en parler.

Mais hélas! les loisirs sont courts et rares. Je me contente donc d'offrir à nouveau *Campagne* et d'y constater en effet que j'avais bien vu là, auparavant, le nom d'un Robert et d'une tante Victoire. Seul le prénom est différent. C'est Renée au lieu de Marie. Cependant la conviction s'impose à moi que c'est encore le cœur et l'âme de Raymonde Vincent et une partie de son expérience, qui, pour notre plus grand bien, sont exposés. Une étude de sentiments aussi subtils, sans l'apport personnel, aurait été impossible. Elle n'aurait pas cette émouvante densité. L'introspection, chez Raymonde Vincent, perfectionne donc le côté humain et vrai de cette jeune héroïne inventée: Renée.

Ce livre n'est pas un roman. Il a 133 pages, en caractères aérés, espacés. Dans sa première moitié, il nous parle de la vie d'une jeune fille, d'une jeune femme, d'une jeune mère, d'une jeune épouse. Et le drame qui se dénoue ensuite dans la joie mystérieuse de la foi retrouvée, se joue complètement en une seule nuit décrite dans le reste du livre. Au premier abord, on est un peu déçu que ce livre, physiquement, soit si peu de chose. Mais le fait est que, dans la même journée, trouvant à chaque phrase de la seconde lecture plus de résonance, et plus de beauté. Ce livre dans sa subtilité, sera-t-il compris et aimé? En méprisera-t-on le sens d'une si grande signification? Enfin un auteur ne cherche pas midi à quatorze heures, et s'incline devant la seule explication possible du monde: la Vérité du Christ.

L'héroïne est en Allemagne... à quelle époque? Rien ne nous le dit. Elle est pauvre. On apprend dans des incidents à peine appuyés qu'elle donne des leçons de français. Elle est seule. Et sa solitude voulue par l'auteur est si parfaite que, dans les 133 pages, pas une parole ne sort de sa bouche. Elle ne rencontre personne qu'elle connaît. Personne ne s'occupe d'elle. Elle pense à un jeune homme qui ne l'a pas assez aimée pour vouloir d'elle, elle le cherche toute une nuit de bar en bar dans Berlin, mais en le cherchant, elle est surtout sensible au chemin que poursuit sa pensée à la recherche d'autre chose de plus profond et qui donnerait un sens à cette existence, et à tous ces morts vivants qui marchent autour d'elle et remplissent le monde.

"Renée vit bien qu'il ne s'agissait pas d'elle seulement, qu'elle ne suivait pas un destin séparé, mais que tout le monde portait le même poids. Nul n'en était chargé plus lourdement qu'un autre, ni moins. Peut-être la raison cachée pour laquelle si peu osaient assumer ce fardeau, tenait-elle à ce qu'on en devinait l'infirmité. Car il eût fallu consentir à des sacrifices dangereux, peut-être impossibles, et c'est pourquoi on préférait sur son destin, le laisser peser sur soi, avec le vain espoir qu'il passerait sans dommage. Impossible de mesurer d'avance la portée d'un tel sommeil; toutefois si les destinées futures demeuraient impénétrables, le simulacre de la vie ne pouvait être toléré. Et comment la perte irréparable de la vie laissait-elle les gens debout, comment pouvaient-ils ainsi se passer de soi-même, accepter sans devenir fou d'être un énigme, s'accommoder de ses manques comme de ses qualités, ne point être troublé de leur double présence en nous, subir le silence de l'âme sans éprouver? Il y avait là de quoi bouleverser une nature comme celle de Renée, de quoi lui enlever le repos".

Car elle possédait la vocation de la vie, la volonté innée de triompher du néant. Et alors, du fond de son enfance de baptisée, pendant cette "contemplation de l'invisible" ininterrompue que sont toutes les pages du livre, reviennent des souvenirs qui l'éclairaient. Si tous ces gens que, dans sa solitude, elle se complaisait à contempler, dans les bars, les dancings, où étrangement, elle a pris l'habitude d'aller s'enfermer la nuit, si tous ces gens ont des visages morts et sans lumière, pense-t-elle, c'est que le monde vit dans les ténèbres, ténèbres que répand le règne de Satan.

"Ainsi, c'était vers le monde se trouvant dans les ténèbres. Cette petite phrase, lue et entendue tant de fois dans la distraction, la légèreté, cessait d'être une formule de langage, elle devenait un fait tangible, le fait quotidien, capital, dont découlaient tout le reste". Et la pensée de Renée s'appuie ensuite sur l'humain, le transitoire. "Un suprême détachement lui fit voir, éparées dans la sinistre matin, sans un reste de signification, de vagues présences qui semblaient vouloir rappeler qu'elles avaient été naguère aimées, désirées, ardemment attendues. Maintenant ces fantômes produisaient un effet désolatoire et il parut vraiment inexplicable à Renée que l'on pût tenir bon si longtemps et garder jusqu'à la fin le courage d'affronter jour après jour, des matins comme celui-ci. En vérité comment parvenir à faire l'énorme effort de rester debout, comment n'arriverait-il jamais que les gens s'effondrasent en pleine rue? Par quelle contrainte surnaturelle tant d'âmes déchirées, tant d'âmes mourantes, taisaient-elles si obstinément leur martyre? Comment leur vain héroïsme de vivre ne les écrasait-il pas à la fin? On prenait-on la force de soutenir cette lutte disproportionnée? Pour tant leurs visages raidis de morts vivants témoignaient assez du commun désespoir, de la lassitude sans appel et plus encore, hélas! de la hideuse résignation. Et voici qu'il leur restait plus d'autre besoin que de se serrer en troupeaux..." (p. 62.)

Mais Renée va sortir du troupeau. Ce qu'il lui fallait à elle c'était le ciel, le ciel même sur cette terre, si "l'on goûte aux eaux du fleuve éternel". Mais... "elle se disait avec anéantissement et compassion

qu'elle appartenait à une tradition religieuse ou à la Croix n'était pas repoussée, certes, mais considérée comme un châtiement. Les hommes et les femmes de sa famille en avaient souvent parlé devant elle avec rancune ou avec résignation, sans que la joie de participer à la vie sacrée leur allégeât l'esprit".

Renée, elle, arrivera à l'acte de foi, avec l'extase heureuse que connaît l'Éthiopien quand Philippe le botisa sur la route, l'Éthiopien qui "continua son chemin plein de joie".

Ce dernier livre de Raymonde Vincent est admirablement écrit. Pas un mot de trop. Et tous, plongeant à des profondeurs, donnant ou des sons, ou des images. Ainsi, lorsque reparait cette tante Victoire, déjà connue dans *Campagne*, Renée vient de voir l'éclair qui peut illuminer définitivement toutes les ténèbres, c'est sa nuit pascalienne, "l'antique" esprit de prière, le pli ancestral se retrouvant intact en Renée qui repart d'instinct l'humble, l'adorable courbe humaine", puis... "Renée pleura de cette nouvelle douceur jusqu'à ce qu'à travers le flot brûlant des larmes elle vit poindre, très proche, le centre d'une sorte de disque pâle, qui s'élargit jusqu'à la grandeur d'un fond de dentelle de coiffe berriehonne. A la longue, cette présence illusoire fit face et sous le rebord finement plissé du bonnet, apparut le cher petit visage au nez épaté, d'une telle paternelle de Renée. Les cheveux blancs, rares, partagés au milieu, la bouche rentrée à cause des dents toutes absentes, toute la tendresse, tout l'humain attachement, l'enfance bénie, l'espoir de la vie, la merveille des premiers jours, demeurent victorieux sur ces traits pauciers, ces traits communs, ces traits défaits, consumés, de vieille paysanne de vieille chrétienne résplendissante. Aucun éclat cependant, à peine le distinguait-on sur le fond neutre de l'existence, tant il était intérieur, empreint de paix." (p. 105.)

Le petit visage ridé qui sort dans le fond de dentelle de la coiffe, c'est le procédé du film, transposé dans la littérature... Mais quelle trouvaille de bonheur!

D'ailleurs, Raymonde Vincent peint la beauté du monde extérieur et de la nature avec une acuité, une finesse extrême. Ainsi le prouve encore cette description si belle de la rue sous ses fenêtres:

"L'asphalte étincelant des trottoirs ressemblait au courant des tranquilles rivières sous la lune; soit des ciels, soit lourde des mers, soit des ciels, soit des surfaces, soit intérieure, telle était l'étoffe de cette nuit..."

Ce qui réjouit dans ce livre, en plus de la grande luminosité de la pensée, et le choix raisonné de la voie qui engage dans la direction de tous les espoirs, au lieu d'y renoncer dans l'absurde, est la mode: c'est la montée d'un talent vers la perfection. Ce nouveau livre de Raymonde Vincent dépasse en qualité et en beauté ses autres livres. *Retirez-moi d'entre les morts*, est une ascension dans tous les sens!

Michelle Le NORMAND

24 mai 1946.

Miettes d'histoire

Par le Dr Sap

Ceux à qui il est donné de lire les hebdomadaires de la province, plus particulièrement de cette partie de la province qui s'appellent le Bas-du-Fleuve, et plus particulièrement l'un des journaux qui paraissent à Rimouski, le *Progrès du Golfe*, connaissent le Dr Sap. Cette désignation est le pseudonyme d'un journaliste québécois très connu. On serait tenté de dire que c'est un ex-journaliste, passé qui est maintenant cet homme à la sérénité du fonctionnaire; et elle apparaît à plusieurs pages de presque chaque livraison du *Progrès*, au bas de notes qui se lisent toujours avec intérêt et qui se rapportent aux petites choses de l'histoire canadienne.

Le Dr Sap — pourquoi celer davantage cette chose devenue pour ainsi dire secret de polichinelle? — n'est autre que M. Damase Potvin, écrivain d'abondance et de surabondance, ayant écrit sur maints sujets, y compris de nombreux sujets historiques. Après chaque publication, il reste avec un champ où la plume est copieuse. L'auteur se charge lui-même du langage et c'est ainsi que le Dr Sap manque rarement de matière pour ses chroniques à la presse hebdomadaire.

Miettes d'histoire, ce sont, sous couverture jaune d'or, et sur papier-journal, soixante-quatre pages de ces glanures, à raison de deux glanures par page, soit cent vingt-huit glanures au total. Le tout comme de raison sans trame suivie, mais de lecture agréable.

1-17-46

Albert ALAIN

Les Soeurs de Saint-Paul de Chartres en Gaspésie

par l'abbé Pierre VEILLEUX

Une communauté paroissiale pour des œuvres paroissiales, c'est ainsi que l'auteur définit la congrégation religieuse dont il nous donne une brève esquisse. Fondée en France par un curé, pour être l'auxiliaire du prêtre dans son action apostolique, la congrégation des Soeurs de Saint-Paul a pour devise: Simplicité, Régularité, Travail. Ses membres se dévouent dans les œuvres les plus variées: écoles de toutes catégories, internats, primaires, secondaires, ménagères; ouvroirs, orphelinsats, patronages.

L'apostolat des Soeurs de Saint-Paul dans les petits villages de France, dans les bagnes de la Guyane, chez les lépreux des îles Philippines, dans les missions lointaines ne peut être que mentionné. L'auteur s'attarde davantage à leur œuvre au Canada où elles s'établissent en 1890, à l'ombre de son presbytère. Il raconte donc une histoire qu'il connaît et dont le récit édifiant intéressera tous les lecteurs.

Au comptoir: \$0.10, par la poste: \$0.12.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PAGE DES LIVRES

L'Actualité économique

Editions du Lévrier

Cette très intéressante revue publiée par l'École des Hautes Études Commerciales (directeur-administrateur, Esdras Minville; secrétaire général, François-Albert Angers) nous arrive avec une toilette neuve pour sa livraison d'avril. De mensuelle, la revue devient trimestrielle, mais en même temps beaucoup plus volumineuse. Ce changement coïncide avec le vingt et unième anniversaire de fondation.

Aux premières pages de la revue modifiée, il est écrit: Quand l'Actualité Économique parut dans sa première édition, en avril 1925, elle ne constituait qu'une brochure de trente-quatre pages consacrée à de très courts commentaires sur des questions économiques et financières: dix-huit sujets étaient abordés dans ces quelques pages. Petit à petit, les sommaires des divers numéros révèlent que nos auteurs prennent du souffle, mais l'habitude de discuter des questions économiques n'avait pas atteint à ce moment-là chez nous assez d'ampleur pour qu'il fût possible d'entreprendre des études étendues sur les grandes questions... Le volume de deux cents pages qui, comme dans la présente édition, sera maintenant de règle, ne paraîtra que tous les trois mois. Ce changement correspond d'ailleurs tout à fait au stage où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au seuil de la recherche économique véritable. Jusque-là nous avons été surtout une revue de vulgarisation évoluant vers des études plus scientifiques; sans cesser abruptement de nous intéresser à la vulgarisation, nous voudrions susciter des travaux plus poussés et leur faire la place de plus en plus large."



M. Georges Boiteau, membre de l'I.A.R.C.F., vient de faire paraître aux Éditions du Lévrier un volume de poèmes intitulé "ESSOR VERS L'AZUR", en vente dans toutes les librairies.

so: *Esquisse de France*, par un groupe d'auteurs, préface de S.E. Henri Bonnet, ambassadeur de France.

Vient de paraître à la "Maison de France", New-York: *La Voie et les Détours*, roman, par Berthie Zilkha; *La Quatrième République*, par Baris Mirkin-Guetzévitch.

Profils normaliens

de G. Bellefleur et D. Durand

Interviews et photographies de 35 Anciens de l'École Normale Jacques-Cartier, qui se sont distingués dans toutes les carrières, surtout dans l'enseignement.

Citons: les Hon. Juges S. Lévesque, J.-L. Saint-Jacques; MM. Nap. Brisebois, Arn. Côté, S.-A. Baillie, Raoul Cloutier, Paul Riou, O.-J. Desautels, le R. P. P.-Emile Farley des C.S.V., I. Beuchemin, Art. Barrois, Jules Massé, Léo Gaudin, etc., etc.

L'introduction, signée par M. l'abbé Adolphe Desautels, raconte l'histoire émouvante de cette école appelée à jouer un si grand rôle dans notre société.

Volume de 260 pages: \$1.50

En vente dans toutes les librairies

Echos

Viennent de paraître aux "Éditions Parizeau":

Le Chariot de Jennesse, roman, par Henri Rhode;

Mes Prisons, par Jean de Pagne;

Tombeau d'Orphée, poème, fragment, par Pierre Emmanuel;

Combats avec les défenseurs, poèmes, de Pierre Emmanuel, avec avant-propos par Jacques Maritain;

Délivrez-nous du mal, poèmes, par Loys Masson;

La lumière nait le mercredi, poèmes, par Loys Masson;

Temps fous, poèmes, par J.-M.-A. Paroutaud;

Le domaine public, poèmes, par Pierre Seghers;

Merveilleuse histoire de Pierre Schlemihl, par Adelbert de Chamisso.

Histoire romaine, 5 volumes, direction G. Glotz.....	\$12.75
Histoire Grecque, Glotz, 4 vol.....	\$11.50
Pensée chez l'enfant, Wallon, 2 vol.....	\$5.40
L'âme de l'adolescente, Mendousse.....	\$1.50
L'énergie spirituelle, Bergson.....	\$1.50
Esquisse système qualités sensibles, Nogué.....	\$1.80
S. Thomae Aquinatis Summa Theologica, 5 vol.....	\$30.00
Larousse universel, 2 vol.....	\$30.00
Larousse Memento, 2 vol.....	\$30.00
Classiques Garnier	
Collection Etudes Historiques: droit — médecine — histoire — philosophie — économie politique.	

DERNIERES NOUVEAUTES

Wilson & Lafleur Limitée

10 ouest, rue Saint-Jacques,

Montréal, P.Q.

Dernières Nouveautés

LES ANGES NOIRS

par FRANÇOIS MAURIAC

de l'Académie Française

La confession de toute une vie. Le paysage d'un destin tragique..... \$1.35

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES

D'EDGAR POÉ

traduction par CHARLES BAUDELAIRE

Contes uniques, marqués du signe du génie style brillant, vibrant, pur de l'auteur des FLEURS DU MAL..... \$1.00

SIMON LE PATHÉTIQUE

par JEAN GIRAUDEUX

Quels accents trouve Giraudoux pour exprimer l'amour immortel que Simon avait pour Anne, la fragile femme..... \$1.25

JULIETTE AU PAYS DES HOMMES

par JEAN GIRAUDEUX

Une héroïne de roman aux lignes classiques, telle que Giraudoux les crée dans un rayon de lumière étincelante..... \$1.25

LES MAL AIMÉS

par FRANÇOIS MAURIAC

de l'Académie Française

Trois actes amers qui ont fait fureur à la Comédie Française et qui soutiennent la lecture comme le meilleur roman..... \$1.25

LES LOUPS ENTRE EUX

par CHARLES ROBERT-DUMAS

Le cambriolage du bureau du général Von Raugwitz, chef du S. R. allemand. Une palpitante chasse à l'homme à Berlin..... \$0.75

EN VENTE PARTOUT

Demandez notre dernier catalogue.

Nous adresserons, sur demande, sans frais, la liste de nos nouveautés parues à chaque mois à toute personne qui en fera la demande.

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

Dussault et Péloiseau

1410, rue Stanley • Montréal • Tél.: MA. 3773

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelle usine de plastiques

La Canadian Resins and Chemicals Limited commencera bientôt la production des plastiques "Vinylite".

L'installation de la machinerie et de l'outillage à la fabrique de plastique de Canadian Resins and Chemicals Limited actuellement en construction à Shawinigan Falls se poursuit normalement et il est probable que l'on pourra commencer la production durant le mois de juin.

Les plastiques "Vinylite" que fabrique cette compagnie figurent parmi les nouveaux produits chimiques les plus importants qui soient sortis des recherches poursuivies en temps de guerre. Ces plastiques ont plusieurs propriétés nouvelles et il peut s'adapter à une grande variété d'usages courants. L'écoulement à fait favorable qui a été fait aux quelques produits déjà fabriqués avec ces matières permet de prévoir que la production de la nouvelle usine sera l'objet d'une très grande demande.

Produits fabriqués

Actuellement, on fabrique des chaussettes, sacs à main, imperméables, parapluie et plusieurs autres articles d'usage quotidien en plastique "Vinylite".

La fabrication des résines "Vinylite" fut introduite au Canada en 1943 par Canadian Resins and Chemicals Ltd, compagnie qui possède conjointement Shawinigan Chemicals Limited et Union Carbide and Carbon Corporation, de New-York. Une fabrique de résines fut construite à Shawinigan Falls dans le but de fournir des résines "Vinylite" aux manufacturiers de divers produits de guerre au Canada, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Jusqu'à la fin de la guerre, la production de cette usine servait uniquement à des fins de guerre. On sait que ce produit a servi surtout au revêtement des câbles, mais il a été beaucoup utilisé dans la fabrication des fils pour les communications de l'armée. Le recouvrement imperméable des tissus, la fabrication de toiles, d'imperméables, d'écluis à fusils et d'instruments de marine ont aussi absorbé une bonne partie de la production des plastiques "Vinylite".

La production de cette usine est maintenant disponible pour les usages du temps de paix et c'est afin d'approvisionner les fabricants canadiens de produits en plastique "Vinylite", qui importaient leurs matières premières des Etats-Unis, que l'on construit présentement une usine à Shawinigan Falls. Dans cette usine, qui sera la plus moderne et la mieux outillée du genre en Amérique du nord, on produira plus loin le traitement des résines "Vinylite" de façon à produire une pellicule et une feuille de diverses épaisseurs et aux couleurs variées en plastique "Vinylite", de même que des composés d'extrusion et de moulage, à l'usage de l'industrie canadienne des produits en plastique.

Recettes du P. C. en baisse

Les recettes brutes du Pacifique Canadien se sont élevées à \$4.975.000 dans la semaine terminée le 21 mai, à comparer avec \$6.085.000 pour la même période de l'an dernier; c'est une diminution de \$1.110.000 ou de 18,2 p.c.

Du 1er janvier au 21 mai, les recettes brutes forment un total de \$108.830.000 comparativement à \$117.687.000 pour la période correspondante de l'an dernier; c'est une baisse de \$8.857.000 ou de 7,6 p.c.

CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Président
VICTOR MORIN,
notaire

1er vice-président
J.-V. DESAULNIERS, B.A.

2ème vice-président
V.-E. BEAUPRÉ, A.A.S.

Administrateurs
Charles Laurendeau, C.R.
Hector Cypriot, M.D.
Anatole Lachapelle, C.R.
J.-Ernest Laforce
L.-A. Fréchette,
notaire
Rodolphe Dagenais

Directeur général
J.-V. DESAULNIERS

Directeur général adjoint
HENRI OUMET

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41, O. St-Jacques, Montréal
H.A. 3591

Choses et autres

Les nouvelles actions ordinaires de Acme Glove Works Ltd. ont été admises à la cote officielle du Curb de Montréal et on pourra transiger sur ces dernières à l'ouverture des affaires de mercredi, le 3 juin 1946. L'inscription couvre 48.000 actions sans valeur nominale et ces dernières seront désignées sur le ticker par l'abréviation suivante: AW, soit la même que précédemment.

Lors d'une assemblée spéciale, tenue le 16 mai, les actionnaires ont approuvé l'annulation des 13.802 actions ordinaires anciennes non émises et ils se sont prononcés, en même temps, en faveur du fractionnement des autres actions sur le marché sur la base de 2 pour 1. Après avoir donné effet à ce changement il y aura 48.000 actions nouvelles en cours sur un total autorisé de 82.396 actions.

La compagnie a, aussi, sur le marché, 32.500 actions privilégiées amortissables, d'une valeur au pair de \$20 chacune, comportant un dividende cumulé de \$1 sur un total autorisé de 50.000 actions.

A la demande de la compagnie, les anciennes actions ordinaires, de la liste de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires le 31 mai 1946.

Le Curb de Montréal a admis à la cote de la section non officielle, à l'ouverture des affaires mercredi, le 29 mai 1946, les actions sans valeur au pair de Canadian Fairbanks-Morse Co. Ltd. L'inscription porte sur 80.000 actions sur un total autorisé de 125.000 actions.

La Bourse de Montréal a annoncé hier que 12.000 actions ordinaires additionnelles de St. Lawrence Flour Mills Limited ont été approuvées et seront transigées à l'ouverture des affaires le 3 juin 1946.

Le commerce des bestiaux

Durant la semaine finissant le 30 mai, 1946, il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal: 1053 bêtes à cornes, 420 moutons, 383 porcs et 6084 veaux. En plus, 1381 bêtes à cornes, 53 moutons, 195 porcs et 48 veaux furent consignés aux maisons de saison et 253 bêtes à cornes furent manées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Les deux marchés à bestiaux de Montréal enregistrèrent des arrivages plutôt modérés durant la semaine. Il y avait une bonne demande pour toutes les catégories. A la suite de la levée temporaire du plafond des prix sur le bœuf de qualité "rouge" (red) et "bleu" (blue) soit du 27 mai au 20 juin, les prix grimperont de 75 sous plus haut sur les bêtes à cornes susceptibles d'être estampées, tandis que celles de qualité inférieure rapportaient 25 sous plus cher dans certains cas. Les veaux se vendaient activement à un bon vigoureux. Les agneaux et moutons demeurèrent stables. Les porcs étaient plus élevés.

Les meilleurs bouillons offerts rapportèrent jusqu'à \$14.50; les bons bouillons se vendirent de \$13.00 à \$13.75; les moyens \$11.75 à \$12.75 et les communs \$10.00 et plus. Les veaux engraisés se vendaient de \$12.00 à \$14.00. Les taures variaient entre \$8.00 et \$13.00. Les bonnes vaches de boucherie, \$10.00 à \$11.00, et quelques-unes \$11.50; les communes \$7.25 à \$8.50. Les animaux pour la mise en son servent \$7.00 et plus. Les bons taureaux étaient de \$10.50 à \$12.00 et les communs \$8.00 et plus.

Les veaux se vendirent assez bien, les meilleurs aussi haut que \$15.50 et \$16.00; la majorité des ventes était entre \$13.00 et \$14.50 pour les sujets de qualité commune à passable. Les très communs aussi bas que \$12.00 et \$12.50. Les veaux abreués, \$9.00 à \$11.00.

Les bons agneaux du printemps s'échangeaient entre \$15.00 et \$16.00, les légers \$14.00. Les moutons, \$4.00 à \$10.00.

À début, quelques ventes aux petits bouchers ont rapporté aussi haut que \$22.00, mais la plupart des porcs se vendaient de \$21.50 pour la Catégorie A. Les truies, \$19.50 à \$19.75 abattues.

Le conseil d'administration de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROWN LIFE

annonce la retraite de

M. C.-W. SOMERS
président

et

M. G.-T. SOMERS
vice-président

et l'élection de

M. H.-D. BURNS
à titre de
président de la compagnie
et
président du conseil

Président du Curb



M. F. G. McARTHUR, associé de la firme A. E. Ames & Co., qui vient d'être élu, par acclamation, président du Curb de Montréal. Le nouveau président est membre de la Bourse de Montréal depuis janvier 1935. M. H. R. McCuaig, président démissionnaire, agit comme secrétaire-trésorier au cours du prochain terme.

Assemblée annuelle du Curb local

M. H.-R. McCuaig, président démissionnaire passe en revue les activités de l'année

Présentant le rapport couvrant les activités enregistrées sur le Curb de Montréal au cours de l'exercice terminé le 30 avril 1946, M. H. R. McCuaig, président de ce marché, dans ses remarques aux membres du Curb, paya tout d'abord un tribut d'hommage à la mémoire de deux membres décédés au cours de l'année écoulée, soit M. Malcolm C. Oswald et Louis Lefebvre. Je suis convaincu, dit-il, que vous vous joignez tous à moi dans l'expression de regret sincère pour la disparition de ces deux membres.

L'année écoulée a été fort active et le volume des transactions industrielles a passé de 3,100,000 actions à 6,900,000. Quant au total des échanges miniers, il fut de 47,900,000, en regard de 19,100,000 actions antérieurement. Il y eut 44 nouvelles inscriptions de valeurs au cours de l'année et, en outre, 16 compagnies furent admises dans la section non officielle. Ces additions contribuèrent grandement au regain de vie manifesté. Les firmes membres de ce marché jugèrent nécessaire d'avoir suffisamment d'opérateurs sur le parquet, afin de pouvoir faire face au volume d'affaires atteignant presque celui d'une période de "boom". En conséquence, pour la première fois depuis des années, la situation semble plus normale avec 35 représentants sur le parquet, en regard de 19 au début de l'exercice qui vient de se terminer.

En coopération avec la Bourse de Montréal, deux délégations furent envoyées à Ottawa, accompagnées de M. Philippe Brais, c.r., comme avisier. La première délégation se présenta devant un comité de la Chambre des Communes pour exprimer son opposition à certaines clauses du traité d'extradition, proposé entre le Canada et les Etats-Unis et la seconde, qui comprenait notre vérificateur-conseil, M. W. E. Dunton, c.a., présenta certains dossiers devant le comité du Sénat, en attendant sur l'administration de la Loi de l'impôt sur le revenu.

À début de cette année, une augmentation relative aux exigences minimales de marge a été autorisée; elle est devenue en vigueur dès le 16 février pour les nouveaux comptes et elle le sera le 16 juin pour les anciens. Cette augmentation fut décidée à la suite d'une discussion avec M. Towers, gouverneur de la Banque du Canada, ainsi qu'avec d'autres hauts fonctionnaires de cette institution.

En terminant, le président a tenu à présenter ses remerciements aux membres de la direction pour l'intérêt soutenu manifesté au cours de l'année écoulée. Il a aussi exprimé les remerciements des membres du comité de régie sortant de charge, à MM. Adolphe Routier, c.r., et Ephraïm Leboeuf, registraires conjoints, pour l'excellence de la coopération obtenue. A M. W. E. Dunton, c.a., vérificateur conseil, à M. G. P. Dunlop, directeur-gérant, ainsi qu'à M. Roy E. Mackenzie, directeur adjoint, et au personnel, il a présenté un sincère remerciement pour leurs loyaux services.

Rapport sur les animaux vivants

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal durant les premiers jours de la semaine: 690 bêtes à cornes, 327 moutons et agneaux, 2474 porcs et 4048 veaux. En plus, 549 bêtes à cornes, 145 porcs furent consignés aux maisons de saison et 193 bêtes à cornes furent manées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Les deux marchés à bestiaux de Montréal enregistrèrent des arrivages plutôt modérés durant cette première partie de la semaine. Il y avait une bonne demande pour toutes les catégories. A la suite de la levée temporaire du plafond des prix sur le bœuf de qualité "rouge" (red) et "bleu" (blue), soit du 27 mai au 20 juin, les prix grimperont de 75 sous plus haut sur les bêtes à cornes susceptibles d'être estampées, tandis que celles de qualité inférieure rapportaient 25 sous plus cher dans certains cas. Les veaux de lait se vendirent activement à un bon vigoureux. Les agneaux et moutons demeurèrent stables. Les porcs étaient plus élevés.

Les meilleurs bouillons offerts ont rapporté jusqu'à \$14.50; les bons bouillons \$13.00 à \$13.75, les moyens \$11.75 à \$12.75 et les communs \$10.00 et plus. Les taures variaient entre \$8.00 et \$13.00. Les bonnes vaches de boucherie \$10.00 à \$11.00, quelques-unes \$11.50; les communes \$7.25 à \$8.50. Les animaux pour la mise en conserve \$7.00 et plus. Les bons taureaux, \$10.00 à \$12.00 et les communs \$8.00 et plus.

Les veaux se vendirent bien, les meilleurs rapportant \$15.50 et \$16.00; la majorité des ventes étaient entre \$13.00 et \$14.50 pour les sujets de qualité commune à passable. Les très communs étaient aussi bas que \$12.00 et \$12.50.

Les bons agneaux du printemps s'échangeaient de \$15.00 à \$16.00, les légers à \$14.00. Les moutons, \$4.00 à \$10.00.

Les ventes au début faites aux petits bouchers étaient de \$21.50 à \$22.00 pour la Catégorie A, mais la plupart des porcs étaient à \$21.50. Les truies, \$19.50 à \$19.75.

Dévouement d'un employé du "P. C." en Orient

M. George E. Costello, agent des services maritimes du Pacifique Canadien, à New-York, a reçu ce matin des documents qu'il croyait avoir perdus à tout jamais et qui lui ont rappelé le dévouement d'un de ses amis, M. Thomas C. Monaghan, de la ville de Québec, qui, après avoir été fait prisonnier à Hong-Kong, réussit à regagner sa liberté en affirmant aux Japonais qu'il était citoyen de l'Irlande libre.

Costello a reçu ces documents, ainsi qu'une police d'assurance, dans un paquet qui lui fut retourné par les bureaux du C.P.R., à Hong-Kong, qui viennent de recevoir de M. Costello et Monaghan, travaillant avant l'arrivée des Japonais dans ce port de mer du Pacifique.

M. Costello est sous l'impression que ces papiers avaient été cachés par Monaghan, agent des achats et surintendant du commissariat aux bureaux de Hong-Kong, alors qu'il était en liberté et avant que les Japonais se rendent compte de sa ruse et l'exécutent sous accusation d'espionnage.

Monaghan qui avait été interné avec des milliers de citoyens britanniques, canadiens et américains dans le camp Stanley, se dévoua corps et âme pour apporter un peu de confort à ses amis lorsqu'on lui permit de se déplacer dans la colonie, grâce à la liberté qui lui avait été accordée après qu'il eut déclaré être citoyen de l'Eire.

Il escamotait des vivres et des vêtements, qu'il distribuait ensuite à ses amis. Il recut même une fois de l'argent du consul britannique, à Macao, qu'il donna aux internés pour leur permettre d'acheter de la nourriture.

Monaghan, malheureusement, fut décapité par les Japonais au mois d'octobre 1943 sous accusation d'espionnage et aussi pour avoir facilité l'évasion de citoyens des nations alliées.

Pour atténuer la famine

Dans un effort pour expédier le blé canadien outre-mer assez tôt pour atténuer la famine en Europe et en Asie, le Canada a exporté, à compter du premier jour de l'année de récolte jusqu'à la fin de mars, bien au delà d'un million de boisseaux par jour de blé ou d'équivalents en farine. Du 1er août 1945 au 31 mars 1946, les exportations sont évaluées à 258 millions de boisseaux, par comparaison à 175 millions de boisseaux pour la période correspondante de 1945. A la suite d'un tel effort, déclare la Revue courante de la situation agricole au Canada, les stocks visibles ont diminué et le gouvernement a annoncé des projets qui ont pour but de diriger vers les stocks visibles le blé canadien de blé qui pourra être soutiré sans danger des fermes. Ces projets prévoient, entre autres choses, des mesures destinées à conserver les stocks de blé visibles, et ainsi accroître les quantités exportables.

Vice-président du Curb



M. G. IBBOTSON qui vient d'être élu vice-président du Curb de Montréal.

Au Bell Telephone



M. Philippe HURTEAU, B.A., L.S.C., dont on annonce la nomination au poste de directeur français des relations extérieures de la compagnie de téléphone Bell du Canada. M. Hurteau assumait auparavant des fonctions analogues à la Canadian Industries Limited. (Photo Studio Garcia)

Nouvelle émission de la Shawinigan W. & P.

Un syndicat avant à sa tête la Dominion Securities Corporation, Limited annonce aujourd'hui le lancement d'une nouvelle émission de la Shawinigan Water and Power Company, la première depuis 1936 en vue d'augmenter le capital de cette compagnie. Il s'agit d'une émission de \$10,000,000 d'obligations amortissables, première hypothèque et nantissement en fiducie, série "N", 3%.

L'échéance des obligations est fixée au 15 mai 1971; elles seront payables au Canada seulement. Elles sont offertes au prix de 101.50 plus les intérêts courus.

Les fonds provenant de cette émission seront consacrés à l'actif immobilisé de la compagnie, sous forme d'améliorations, d'annexes, etc. En ces dernières années, la compagnie s'en est tenue à des émissions d'obligations, portant des taux d'intérêts courants, qui servaient au remboursement avant maturité, des diverses séries d'obligations alors en circulation. Ces dernières portaient des taux d'intérêt plus élevés. Les remboursements ont diminué de façon marquée les intérêts annuels que doit payer la compagnie; ils ont en outre réduit le montant des fonds consolidés payables en monnaie américaine.

La demande de bacon canadien pour les quatre prochaines années a été mise au clair par M. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, lorsqu'il a annoncé récemment les résultats des négociations avec le ministère britannique des Vivres. Le Royaume-Uni est prêt à acheter toutes les fournitures que le Canada pourra lui envoyer en 1946-47 et 48. D'autres discussions auront lieu avant janvier 1947 afin que les besoins pour 1949 puissent être pris en considération.

Stocks de blé peu considérables

Les stocks de blé canadien dans des positions de l'Amérique du Nord, à minuit le 16 mai, déclinent de nouveau: les stocks visibles sont de 72,103,363 boisseaux contre 76,296,006 boisseaux le 9 mai et 303,675,861 boisseaux à la même date l'an dernier, d'après les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique. Les stocks en positions canadiennes diminuent de 284,004,407 boisseaux il y a un an à 71,757,329 boisseaux; ceux dans les positions américaines, de 19,671,454 boisseaux à 351,034 boisseaux.

Les livraisons de blé par les fermes des Provinces des Prairies sont plus considérables durant la semaine terminée le 16 mai; le total est de 2,192,081 boisseaux, en comparaison de 2,072,292 boisseaux la semaine précédente. Les arrivages au cours de la période écoulée de la campagne agricole actuelle atteignent 210,826,240 boisseaux, à rapprocher de 297,086,895 boisseaux la période correspondante de 1944-45.

Les quantités suivantes de grains secondaires sont aussi livrées par les fermes des Provinces des Prairies durant la semaine terminée le 16 mai (les chiffres de la semaine précédente sont entre parenthèses): avoine, 1,669,324 (1,788,493) boisseaux; orge, 514,316 (606,689) boisseaux; seigle, 10,790 (14,186) boisseaux; graine de lin, 3,835 (5,868) boisseaux.

Courner Mining Co. Ltd

M. Maurice Scott, ingénieur-conseil, vient de nous aviser que le forage no 43 à 61 degrés en-dessous du No 35 a montré les mêmes conditions géologiques ainsi que l'or natif. On a décidé de tenir l'assemblée annuelle et spéciale des actionnaires de la compagnie le 10 juin prochain.

Prévisions pour le bacon

La demande de bacon canadien pour les quatre prochaines années a été mise au clair par M. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, lorsqu'il a annoncé récemment les résultats des négociations avec le ministère britannique des Vivres. Le Royaume-Uni est prêt à acheter toutes les fournitures que le Canada pourra lui envoyer en 1946-47 et 48. D'autres discussions auront lieu avant janvier 1947 afin que les besoins pour 1949 puissent être pris en considération.

Le prix de l'entente pour les flèches wiltshires de la catégorie A a été porté à \$25 les 100 livres, f.b. port de mer, à compter du 1er avril 1946, et ce prix demeurera jusqu'au 31 décembre 1947. Le prix pour l'entente de 1948 sera établi plus tard, mais il ne sera pas au-dessous de \$22.50, sur base, qui était en vigueur au cours de l'entente de 1944-45.

A la suite de cette annonce, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a déclaré une augmentation de 2 1/2 cents par livre, base de carcasse, dans les prix maxima sur le marché de gros domestique pour le porc. Le rapport entre le prix domestique et le prix d'exportation, qui est en vigueur depuis deux ans, sera maintenu. Ces augmentations dans les prix du bacon représentent une augmentation d'environ \$3 par porc. Toutefois, les primes de qualité de \$3 par carcasse de la catégorie A et de \$2 par carcasse de la catégorie B ont été réduites de \$1, de sorte que l'augmentation nette est de \$2 par porc. Cette augmentation de prix encouragera, espère-t-on, la production du porc.

Forte demande d'oeufs canadiens

Les aviculteurs savent maintenant ce que les deux prochaines années leur réservent, déclare la Revue courante de la situation agricole au Canada. Le Royaume-Uni veut plus d'oeufs canadiens en coque. L'entente actuelle qui expire le 31 décembre 1946, sera prolongée pour 1,750,000 caisses d'oeufs en coque et 5,000 tonnes d'oeufs desséchés en 1947 (soit un total d'environ 86.1 millions de douzaines d'oeufs) aux prix de base courants. Le Royaume-Uni doit fournir au Canada à l'automne de 1946 (de préférence pour octobre), un état de ses besoins d'oeufs en coque et desséchés ou congelés pour 1948.

Les oeufs en coque devront être expédiés au cours des mois allant de septembre 1946 au 15 mai 1947, inclusivement, et plus spécialement durant les mois d'octobre à décembre inclusivement. A cause des difficultés de manipuler des denrées au Royaume-Uni pendant les mois d'été, le Canada a été prié de cesser d'expédier des oeufs en coque le 15 mai 1947, et de diriger le surplus d'été vers la production de la poudre d'oeufs sucrée.

Dividendes déclarés

Saguenay Power Company Limited, \$1.00 par action privilégiée, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 12 juin.

J.H. Ashton Hardware Company, 15 cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BEloir 3361
1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonce facturée 15c le mot. 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS ARRÊTÉS, REMERCIEMENTS, SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c PIAN-CALLS, 10c par insertion. MARIAGES, \$1.00 par insertion.

OPPORTUNITÉ POUR

Position Permanente

JEUNES FILLES DEMANDEES POUR SERVICE DE TABLE EN DEHORS DE LA VILLE.

Bon salaire, Chambre et pension et uniformes compris.

Crawley & McCracken Co.
267 rue Notre-Dame O.
Montréal.

CHAMBRE à LOUER

Grande chambre, TRANQUILLE, déjeuné, références. 5455 Brodeur, de 7 à 9 h. le soir.

EDUCATION

CULTURE PHYSIQUE, BAIN TURC, MASSAGE. Ces traitements vous feront sentir cette surabondance de bien-être que procure l'entretien des forces physiques. Adressez-vous au professeur J.-E. SIMARD, 3642 Henri-Julien, L'Anastase 1563.

FILLE DEMANDEE

Fille demandée pour travailler à l'expédition du journal "Le Devoir" environ 3 heures par jour la semaine de 1 h. 45 p.m. et le samedi de 8 h. 15 a.m. S'adresser à H. Meunier, chef d'expédition.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets, souffrance. Payerons plus haut prix. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PLATEAU 9107.

"S" ion avait

traduction - sténographie - copie dictée par téléphone - miméographie - DICTÉPHONE ENRG. 6550-3550 - adressez tout genre d'après liste campagne publicitaire directe par la poste. 25-6-46

Jacques-R. Nadeau -- Albert Paquet

COMPTABLES AGRÉÉS

désirent annoncer l'ouverture d'un bureau sous la raison sociale de

NADEAU, PAQUET & CIE

Chambre 107, Edifice St-Denis

354 Est, rue Sainte-Catherine, Montréal

Tél.: HA. 3221

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement

présente un tableau partiel des occasions d'emploi que son bureau local met à votre disposition.

PLACEMENT AGRICOLE

CELIBATAIRES

CULTURE GENERALE	FERME — LAITIÈRE
St-Martin.....\$50.	Victoriaville.....\$50.
L'Ange Gardien.....\$50.	L'Épiphanie.....\$50.
Rivière-des-Prairies.....\$50.	La Patrie.....\$70.
St-Vallier.....\$50.	St-Luc.....\$50.
St-Césaire.....\$70.	Ferme Neuve.....\$65.
St-Christophe.....\$50.	Théodora.....\$50.
Napierville.....\$50.	St-Dominique.....\$50.
Ville St-Michel.....\$50.	Knowlton.....\$55.

JARDINAGE		VERGERS	
Pont Vieu	\$50.	Frelisburg	\$50.
Boucherville	\$60.	St-Paul d'Abbotsford	\$50.
St-Dorothée	\$75.	Rougemont	\$50.
St-Hubert	\$85.	St-Claire	\$50.
St-Martin	\$60.	Châteauguay	\$60.
Ile Bizard	\$60.	Hemmingford	\$60.
St-Genève	\$50.	St-Antoine Abbé	\$50.
St-Vincent de Paul	\$50.	St-Grégoire	\$50.

Combat terne entre Beau Jack et Johnny Greco

Le boxeur nègre déclaré vainqueur contre le pugiliste montréalais

L'ancien cireur de bottes s'est révélé supérieur au Canadien dans un combat de dix rondes hier soir au Madison Square Garden et il a obtenu la décision des juges et de l'arbitre — Les deux rivaux semblaient fatigués au milieu de la rencontre

New-York, 1er — Johnny Greco et Beau Jack ont été vaincus aux prises hier soir, au Madison Square Garden, dans un combat de boxe de dix rondes. Après un combat plutôt monotone et assez terne, le pugiliste d'Angola a obtenu la décision unanime sur le boxeur montréalais et le verdict fut bien accueilli par les onze mille personnes présentes.

Comme on se le rappelle, le 8 février dernier, ces deux athlètes firent match nul et hier soir, c'était un combat revanche. Les spectateurs ne furent nullement impressionnés par la tenue et la condition physique des deux adversaires. Beau Jack et Johnny Greco paraissaient fatigués dès le milieu du combat et les amateurs virent peu d'action.

Johnny Greco semblait devoir l'emporter dans les premières rondes et ses coups paraissaient avoir de la force, mais peu à peu le nègre gagna le terrain perdu et sur la fin du combat Greco avait une cause désespérée en main. Beau Jack se rallia dans les dernières rondes et il eut un avantage marqué sur son rival, ce qui lui permit de s'assurer la victoire.

Beau Jack n'eut ni l'autre des deux boxeurs n'ait pu porter même un seul coup qui aurait pu mettre fin à la bataille par mise hors de combat. Jack a frappé avec beaucoup plus d'aplomb que Greco et de façon plus continue. La Presse canadienne a donné six rondes à Jack, deux à Greco et a déclaré les deux autres nulles. Les juges et l'arbitre Eddie Joseph n'ont pu s'entendre quand au nombre de points à décerner à chacun des deux boxeurs mais tous trois furent unanimes pour accorder la décision au boxeur d'Atlanta, Ga. En effet, le

juges Crawley et l'arbitre Joseph donneront chacun huit rondes à Jack et deux à Greco, tandis que l'autre juge, Frank Forbes, donna sept rondes à Jack et trois à Greco. Johnny perdit le 4e assaut à cause d'un coup porté trop bas.

Le combat fut à peu près le même que celui de février dernier entre les deux hommes bien qu'il n'y eût pas autant d'action. Les deux boxeurs se lancèrent à l'attaque avec grande énergie et se battirent avec beaucoup d'ardeur durant les trois premiers assauts mais ils ralentirent passablement par la suite. Greco sembla pouvoir poursuivre Jack un peu partout dans l'arène, cela assez régulièrement durant le combat entier mais il ne put frapper avec assez de force pour compiler des points qui auraient pu lui apporter la victoire. Jack, par contre, ne frappa pas aussi souvent mais il fut si habile à se tirer d'embarras chaque fois que Greco le tenait dans un coin, qu'il sut accumuler les points de la victoire. Jack, enfin, réussit à couper légèrement Greco au-dessus de l'oeil droit et il lui tira également du sang du nez et de la bouche. La foule de 11,407 personnes a fourni une recette de \$66,922 pour assister à ce combat-revanche entre les deux hommes.

Greco fut vraiment excellent dans le 4e assaut, quand il frappa avec régularité et avec force pour beaucoup de Jack de tous les angles. De nouveau, dans le 7e assaut, le Montréalais réussit à placer de solides crochets au corps de l'ex-cireur de chaussures. Durant le reste du combat, toutefois, Jack eut un assez fort avantage et il tint Greco à la raison avec une assez grande facilité.

Greco pesait 146 livres et Beau Jack, 141 livres ½.

Les résultats dans le circuit des majeures

HIER	
Ligue Américaine	
New-York 8, Philadelphie 1.	seule partie au calendrier.
Ligue Nationale	
Cincinnati 4, Chicago (remise).	seule partie au calendrier.
Ligue Internationale	
Syracuse 5, Baltimore 2.	Newark 11, Jersey City 4.
Toronto 4, Buffalo 3.	
Ligue Internationale (remise)	
Syracuse 5, Baltimore 2.	Newark 11, Jersey City 4.
Toronto 4, Buffalo 3.	
Ligue Internationale (remise)	
Syracuse 5, Baltimore 2.	Newark 11, Jersey City 4.
Toronto 4, Buffalo 3.	

AUJOURD'HUI	
Ligue Internationale	
Montréal à Rochester.	
Buffalo à Toronto.	
Newark à Jersey City.	
Baltimore à Syracuse.	

Ligue Américaine	
Cleveland à Philadelphie.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Nationale	
Philadelphie à Pittsburgh.	
Brooklyn à Cincinnati.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Internationale	
Montréal à Rochester.	
Buffalo à Toronto.	
Newark à Jersey City.	
Baltimore à Syracuse.	

Ligue Américaine	
Cleveland à Philadelphie.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Nationale	
Philadelphie à Pittsburgh.	
Brooklyn à Cincinnati.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Internationale	
Montréal à Rochester.	
Buffalo à Toronto.	
Newark à Jersey City.	
Baltimore à Syracuse.	

Ligue Américaine	
Cleveland à Philadelphie.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Nationale	
Philadelphie à Pittsburgh.	
Brooklyn à Cincinnati.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Internationale	
Montréal à Rochester.	
Buffalo à Toronto.	
Newark à Jersey City.	
Baltimore à Syracuse.	

Ligue Américaine	
Cleveland à Philadelphie.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Nationale	
Philadelphie à Pittsburgh.	
Brooklyn à Cincinnati.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Internationale	
Montréal à Rochester.	
Buffalo à Toronto.	
Newark à Jersey City.	
Baltimore à Syracuse.	

Ligue Américaine	
Cleveland à Philadelphie.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Nationale	
Philadelphie à Pittsburgh.	
Brooklyn à Cincinnati.	
St. Louis à New-York.	
Chicago à Boston.	
Detroit à Washington.	

Ligue Internationale	
Montréal à Rochester.	
Buffalo à Toronto.	
Newark à Jersey City.	
Baltimore à Syracuse.	

L'inauguration à Blue Bonnets le 22 juin

M. Emile Gauthier, qui est chargé des réunions de courses sous harnais à Blue Bonnets, nous annonçait hier soir que la populaire piste du boulevard Décarie sera inaugurée officiellement le 22 juin alors que commencera un meeting de trois jours et les ferveurs du trot et de l'amble se redonneront en grand nombre à l'hippodrome du président Eugène Lajoie pour les trois mois des trois matinales, les 22, 23 et 24 de ce mois.

On nous a annoncé officiellement hier soir que le montant de bourses qui sera alors mis en jeu sera de \$5,000 pour les trois jours. Naturellement, le président J. Eugène Lajoie et l'organisateur, Emile Gauthier, anticipent un succès monstre à l'occasion de cette ouverture de saison. Voici le programme officiel du Blue Bonnets Racemay pour la fin de semaine en question:

Samedi, 22 juin: 2.24 trot, bourse \$400; 2.27 amble, bourse \$300; Derby amble (Bar 2.05, 1945), bourse \$800.

Dimanche, 23 juin: 2.22 trot et amble, bourse \$500; 2.11 Bar, classique (fermée), bourse \$1,000; 2.30 trot et amble, bourse \$500.

Lundi, 24 juin: 2.17 trot et amble, bourse \$400; 2.25 amble, bourse \$300; Derby trot (ouvert à tous les trotteurs), bourse \$800.

Combat d'équipe pour lundi soir

A l'occasion de l'importante séance de lutte qui sera présentée au stade Exchange lundi soir, le promoteur Ray Lamontagne a bien voulu se rendre à la demande de plusieurs amateurs de ce sport en bécailant un combat par équipes pour la rencontre principale de la soirée. Pour la circonstance, les deux frères Lortie, Paul et Bob, en viendront aux prises avec les bottins Arthur Legrand et Bob Langevin. Ce combat de 2 de 3 à finir promet d'être rempli de péripéties nombreuses et une foule nombreuse se devra d'être témoin.

Les deux Lortie excellent habituellement dans les rencontres par équipes et ils ont assuré le promoteur Lamontagne qu'ils combineront leurs efforts pour ajouter une autre victoire à leur record déjà impressionnant aux dépens des rudes Legrand et Langevin.

Ces deux derniers sont reconnus auprès du public montréalais comme étant des vilains du matelas, mais les frères Lortie sont bien déterminés à leur servir une véritable leçon de lutte.

Dans la rencontre semi-finale au programme, Jim Austri engagera la lutte avec Jean Pustle, tandis que le Lituanien John Swenski et Georges Cagney, de Québec, feront les frais du combat spécial Stanley Karolyn et Mike Demetre se disputant la victoire dans la préliminaire.

Ligue Provinciale Indépendante

Dans la ligue Provinciale Indépendante, demain, les huit clubs joueront deux parties, comme à tous les dimanches d'ailleurs. Dans les parties disputées à deux heures, le Farham jouera à Longueuil; le St-Hyacinthe se rendra à St-Jean; le Drummondville visitera la Marieville et le club Acton Vale sera l'hôte du Ville-Emard.

Dans la soirée, soit à six heures, le Longueuil se rendra à Farham; le St-Jean visitera le St-Hyacinthe; le Marieville jouera à Drummondville et le Ville-Emard sera le visiteur à Acton Vale.

Le Montréal n'a pu jouer à Rochester

Les Royaux de Montréal et les Red Wings n'ont pu jouer hier soir, à Rochester, à cause de l'élévation de la température. Mais cet après-midi, ces deux équipes en viendront aux prises dans la dernière joute de la série. Demain, le club Montréal se rendra à Syracuse pour y rencontrer les Chiefs, qui sont actuellement les plus dangereux rivaux du club de Clay Hopper.

Pour la joute de cet après-midi, le milieu du Montréal aura probablement recours aux services de Frank Laga comme lanceur et les Royaux tenteront de s'assurer une victoire consécutive depuis leur départ de la métropole canadienne, mais les frappeurs du Montréal auront à faire face au meilleur lanceur des Red Wings, puisque Leigh Grimes a jeté son choix sur Max Surkout.

Demain, les Royaux et les Chiefs joueront en programme double au stade McArthur. L'on compte sur une assistance considérable pour ce double duel, car les Chiefs de Jewel Ens veulent à tout prix se rapprocher du Montréal, qui détient la première place du circuit Shaugnessy, pendant que les Royaux, Jean-Marie et Maurice, Marcel Valois, Roger Desrosiers, Jacques Malboeuf, Jack Egan, Jack Gilligan, Al Grice, Henri Payette et les deux Indiens, Earl Lafleur et Joe Hemlock.

Le Cornwall base ses espoirs sur plusieurs étoiles, particulièrement le solide Windy Deebank, un gaillard de 6 pieds et 6 pouces et pesant au-dessus de 250 livres.

À Québec, demain soir, le club de la vieille capitale recevra la visite des Canadiens, qui seront au grand complet. Les Braves de Valleyfield seront inactifs et ils feront leur ouverture locale dimanche le 9 juin alors qu'ils rencontreront le Tricolore. Il se peut qu'Angus George soit nommé instructeur des Braves et qu'il fasse l'acquisition de quatre joueurs indiens.

Dick Bradley a annoncé hier que les Canadiens joueront leur première partie à l'Auditorium d'Ottawa le 15 juin prochain alors qu'ils recevront la visite des Volants de Cornwall.

La balle molle à Ahuntsic

Dimanche soir, à 7 h. 15, le club Ahuntsic recevra la fameuse équipe de balle molle de Verdun, qui a une réputation des plus enviables chez les seniors.

L'alignement de l'Ahuntsic se composera, comme suit: R. Gaudette, receveur; Prater, Lavette, lanceurs; Roger Roy, 1er but; R. Lajoie, 2e but; Maurice "Bambam" Bellemare, 3e but; Bernard Dussault, 4e but; Le champ sera couvert par G. Paradis, M. Paradis, M. Noiset, L. Lajoie, L. Hines et Petit-Trépanier sera le substitut lanceur.

Nick Bonelli a la charge de l'équipe sur le terrain et nul doute que sa grande expérience sera un atout pour Ahuntsic.

Le terrain de l'Ahuntsic est situé au terminus des tramways et autobus à Ahuntsic. L'entrée sur le terrain et dans les estrades est absolument gratuite.

Pêcheurs sportifs

La Société des Pêcheurs sportifs du Québec donnera son grand spectacle annuel mardi et mercredi prochains, 4 et 5 juin, dans l'Auditorium du Montreal High School, 3449 rue Université, un peu au nord de Sherbrooke.

La Société présentera un film sonore et en couleurs sur la pêche à la saumonne dans la rivière Pribonka et le lac St-Jean et un film intitulé: Aventures de chasse et de pêche.

Ces soirées promettent d'être tout aussi intéressantes que celles données par la Société l'an dernier.

Programme double au Stade Montréal

Les Crawford de Pittsburgh ouvriront leur saison à Montréal, demain après-midi, au stade de la rue Desmarais, alors qu'ils recevront la visite des Blues de Boston, dans un programme double.

La 1ère partie commencera à 2 h. 30. Les Crawford alignent plusieurs nouveaux joueurs, dont la plupart ont été les lieutenants des forces armées américaines. Les Crawford comptent sur de solides frappeurs et il devrait être intéressant de voir ce club formé entièrement de joueurs négres.

Les Blues de Boston sont actuellement en 1ère place de la ligue des États-Unis et ils devaient les Crawford par deux parties. Deux victoires pour le Pittsburgh, demain après-midi, lui permettraient de monter en 1ère place sur un pied d'égalité avec les Blues. Les deux clubs quitteront la métropole après les deux joutes de demain et ils joueront une partie simple aux Trois-Rivières mardi soir.

FORUM

Vendredi, 7 juin, à 8 h. 30 p.m.

BOXE

Championnat poids mi-moyen du Canada

Dave CASTILLOUX vs GUS "PELL" MELL

4 AUTRES RENCONTRES 4

Le Lachine recevra le club Cornwall

C'est demain soir à l'arena de Lachine que sera disputée l'importante joute de crosse entre les Volants de Cornwall et le Lachine Ville St-Pierre. Cette partie qui débutera à 8 h. 30 opposera deux des meilleurs clubs du circuit: le Cornwall ayant triomphé dans cinq de ses six dernières parties, tandis que le Lachine Ville St-Pierre a connu la victoire dans trois de ses quatre dernières joutes.

Dimanche dernier, à Québec, les joueurs du Lachine ont certes causé la plus grande surprise depuis le début de la saison quand ils ont défait les puissants Montagnards de Québec par le compte de 9 à 7 dans une joute qui nécessita une période supplémentaire. Cette défaite était la première des Montagnards dans la vieille capitale cette saison.

La joute de demain soir, à Lachine, sera très intéressante et remplie d'action car le Lachine est bien déterminé à mettre fin à la marche triomphale des Volants. Pour atteindre cet objectif, le Lachine compte sur le gardien de buts Billy Nimjane, les frères Greene, Eddie et Jimmy, les joueurs jumeaux Aubrey, Jean-Marie et Maurice, Marcel Valois, Roger Desrosiers, Jacques Malboeuf, Jack Egan, Jack Gilligan, Al Grice, Henri Payette et les deux Indiens, Earl Lafleur et Joe Hemlock.

Le Cornwall base ses espoirs sur plusieurs étoiles, particulièrement le solide Windy Deebank, un gaillard de 6 pieds et 6 pouces et pesant au-dessus de 250 livres.

À Québec, demain soir, le club de la vieille capitale recevra la visite des Canadiens, qui seront au grand complet. Les Braves de Valleyfield seront inactifs et ils feront leur ouverture locale dimanche le 9 juin alors qu'ils rencontreront le Tricolore. Il se peut qu'Angus George soit nommé instructeur des Braves et qu'il fasse l'acquisition de quatre joueurs indiens.

Dick Bradley a annoncé hier que les Canadiens joueront leur première partie à l'Auditorium d'Ottawa le 15 juin prochain alors qu'ils recevront la visite des Volants de Cornwall.

Le Cinderella visitera le Laurier

Dimanche soir à 6 h. 30 aura lieu au parc St-Michel, sis rue St-Dominique, entre Laurier et Fairmont, la première partie du soir alors que le Laurier Int. recevra le Cinderella Senior de la ligue de la Cité et du District dans une joute d'exhibition. En plus à 2 h. Le Laurier recevra le Moulin-Rouge dans une joute de la ligue Shamrock du président A. Gagliardi.

Dimanche dernier, l'intermédiaire a déclassé le Savoie au compte de 11 à 4. A. Laros, A. Paquette, J. Beaulieu et H. Marier se sont mis en évidence. Lundi l'intermédiaire a défait le C.V.T. par 16-3. D. Laros, J. St-Pierre, R. Daigault et L. St-Pierre furent les étoiles.

Les membres des deux sections du club Laurier Inc. offrent leurs sincères sympathies à la famille Bénard à l'occasion du décès dimanche de M. A. Bénard, père de Guy, arêt-court pour l'intermédiaire.

FONDERIE

CLairval 3855 2430 VILLE-MARIE

FONDERIE MELANSON

Fontes de fonte, de bronze, de cuivre et d'aluminium

IMMEUBLE

J.-A. CHAMPAGNE

Immeuble — Perception de loyers

794 Canning - Tél. WI. 4988

IMMEUBLE

Domicile: HA. 0983

1270, rue Berri

HENRY-L. AUGER & Fils

Immeuble — Assurances générales

1270, RUE BERRI - Tél. HA. 0983

MEDECIN

Tél. CR. 3958

Tous les jours: 2 à 4 p.m. Excusé samedi et dimanche Soir: 7 à 9 p.m. Lundi - Mercredi - Vendredi

Le choix de l'équipe de la coupe Davis

Les joueurs qui feront partie de l'équipe de la coupe Davis du Canada seront nommés demain ou lundi matin, et les élus se mettront immédiatement à l'entraînement sur les courts en gazon du club de tennis Mont-Royal. Les rencontres de simples qui devaient être disputées hier après-midi ont été remises à cause de la pluie, mais trois de doubles seront jouées cet après-midi. S'il pleut, ils seront disputés demain après-midi.

A tout événement, les joueurs doivent être nommés lundi, car un règlement veut que le choix soit fait dix jours avant le début des joutes pour la coupe Davis. Après avoir vu les joueurs mexicains à l'oeuvre sur les courts du club Mont-Royal, l'auteur de ces lignes estime que nos joueurs auront beaucoup de difficultés à l'emporter.

Les frères Vega ont émerveillé par leur jeu puissant près du filet, même si le gazon n'est pas en bon état.

Henri Rochon et Roger Durivage sont beaucoup occupés aujourd'hui car ils doivent disputer 3 parties de doubles. A 11 h. ces deux joueurs feront face aux frères Macken, Jimmy et Brendan, et ils devraient l'emporter mais avec beaucoup de difficultés. A 1 h. 30, Durivage et Rochon feront face à Brendan Macken et Laird Watt. Cette rencontre devrait être très enlevante. A 4 h., Henri Rochon formera équipe avec Laird Watt et ces deux joueurs seront opposés à Brendan Macken et Roger Durivage.

Les parties pour le choix de l'équipe de simples sont terminées. Don McDiarmid et Brendan Macken n'ont pas subi la défaite en 3 rencontres, tandis qu'Henri Rochon a gagné 3 de ses 4 parties. Robinson vient en 3e place avec 2 victoires contre autant de défaites, tandis que J.-J. Desjardins, Don Jodges, Jimmy Skelton et Jimmy Macken ont remporté chacun un gain. Walter Stohberg, qui a quitté la métropole mercredi dernier, n'a pas remporté une seule victoire en deux rencontres.

Le Cinderella visitera le Laurier

Dimanche soir à 6 h. 30 aura lieu au parc St-Michel, sis rue St-Dominique, entre Laurier et Fairmont, la première partie du soir alors que le Laurier Int. recevra le Cinderella Senior de la ligue de la Cité et du District dans une joute d'exhibition. En plus à 2 h. Le Laurier recevra le Moulin-Rouge dans une joute de la ligue Shamrock du président A. Gagliardi.

Dimanche dernier, l'intermédiaire a déclassé le Savoie au compte de 11 à 4. A. Laros, A. Paquette, J. Beaulieu et H. Marier se sont mis en évidence. Lundi l'intermédiaire a défait le C.V.T. par 16-3. D. Laros, J. St-Pierre, R. Daigault et L. St-Pierre furent les étoiles.

Les membres des deux sections du club Laurier Inc. offrent leurs sincères sympathies à la famille Bénard à l'occasion du décès dimanche de M. A. Bénard, père de Guy, arêt-court pour l'intermédiaire.

FONDERIE

CLairval 3855 2430 VILLE-MARIE

FONDERIE MELANSON

Fontes de fonte, de bronze, de cuivre et d'aluminium

IMMEUBLE

J.-A. CHAMPAGNE

Immeuble — Perception de loyers

794 Canning - Tél. WI. 4988

IMMEUBLE

Domicile: HA. 0983

1270, rue Berri

HENRY-L. AUGER & Fils

Immeuble — Assurances générales

1270, RUE BERRI - Tél. HA. 0983

MEDECIN

Tél. CR. 3958

Tous les jours: 2 à 4 p.m. Excusé samedi et dimanche Soir: 7 à 9 p.m. Lundi - Mercredi - Vendredi

Festival National

Depuis quelques années les femmes prennent une part de plus en plus active au Festival national; en vue d'obtenir une meilleure répartition des jeux, M. Adjuitor Perron a maintenant un chargé de pouvoirs qui s'occupe de recruter les équipes féminines pour le ballon au panier et le ballon volant ainsi que les participantes pour les courses à pied de 50 et 75 verges. Quelques numéros de culture physique et d'acrobatie féminine ajouteront cette

année à l'intérêt général du programme. Les jeunes filles de 14 ans et plus qui désirent participer aux courses sont priées de s'adresser à Jacqueline Marchand, BE. 1691 ou écrire à 3970 St-Hubert. Le 19e festival national qui sera tenu cette année le jeudi 4 juillet sera sûrement l'un des meilleurs que l'on aura vu; il n'est pas trop tôt pour penser à s'assurer de bons billets. Pour tout renseignement s'adresser à M. Perron, Ecole Saint-Louis de Gonzague, FR. 2358, ou à la Palestre Nationale.

Cartes professionnelles

ASSURANCES

Maurice-H. Brault et fils. COURTIER EN ASSURANCE. Maurice-H. Brault, C.S. membres A.A.C.A., A.P.C.T. du Can. Roger-B. Brault - Guy-B. Brault vous invitent à les consulter. 5493 avenue Durocher MONTREAL. CR. 2292 MA. 8001

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers. 441 St-François-Xavier Montréal. Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier C.R. Guy Vanier C.R. VANIER & VANIER AVOCATS. 57 ouest rue Saint-Jacques. Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention. 10\$ écriture à ALBERT FOURNIER. 934 ST-CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE. DESSINS



Samedi, 1er juin 1946

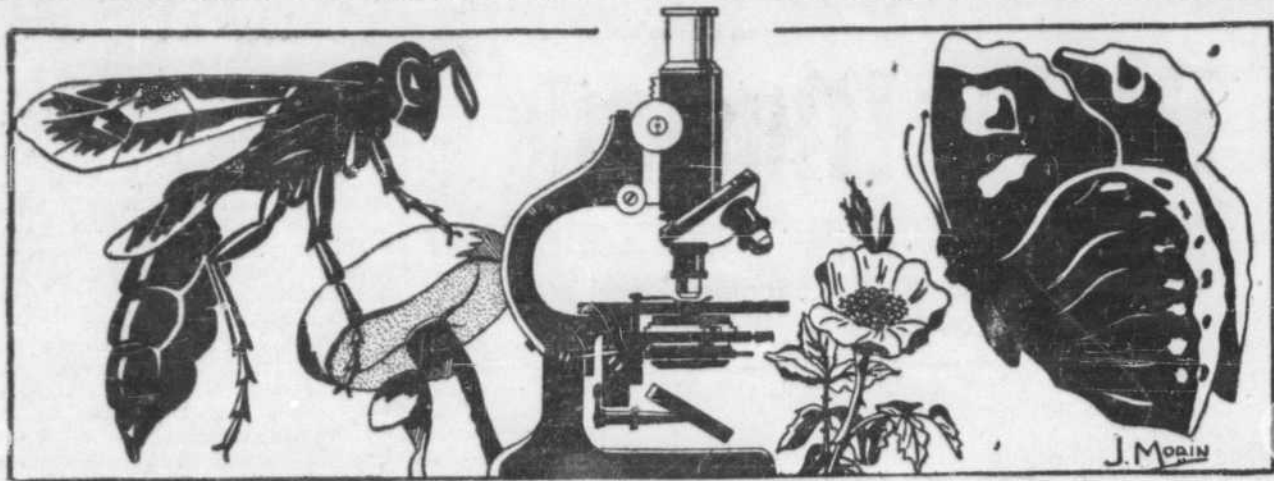
Programmes spéciaux
 CBF, 7 h. 30 a.m. Les postes CBF et CMB de Radio-Canada à Montréal commencent leurs émissions à 7 h. du matin au lieu de 7 h. 30, cela à partir du samedi, 1er juin. L'émission qui sera transmise sous la rubrique Opéra de quatre heures, tous les matins sauf le dimanche, consistera en un programme de variétés. La musique y jouera le rôle principal: opéra, opérette, symphonie, valses, mazurka, etc. On lira des poèmes. Il y aura aussi des monologues et parfois des bulletins d'information. Les auditeurs pourront à l'occasion suggérer à la direction des airs qu'ils aimeraient entendre. M. François Bertrand dirigera cette heure de fantasia.

CBF, 5 h. p.m. L'Orchestre de l'American Broadcasting, au concert du samedi. Au programme: Outdoor Overture de Copland; Spirituals de Morton Gould; et la Symphonie no 2 de Beethoven. Antal Dorati, chef de l'orchestre symphonique de Dallas, dirigera.

CBF, 7 h. 45 p.m. Le capitaine-abbé M. Chabrier, prêtre du diocèse de Meaux, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales et Internationales, lauréat de la demi-française, donnera une causerie sous le thème: "L'Europe et le monde".

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	CKAC-730 kilocycles	715 Correspondant abrégé
1.00 Radio-journal.	1.00 Au bal musette.	7.30 Studio.
1.10 Intermezzo.	1.10 Amis de la radio.	8.45 Progrès civiques.
1.15 Aiguille Eversley.	2.00 Capucines mélodiques.	9.00 Twenty Melodies.
1.20 Réveil rural.	2.15 Musique de danse.	9.15 Musique de danse.
2.00 Sérenade ABC.	2.30 Fanfare.	9.30 Fanfare.
2.30 La vitrine à musique.	3.00 Alons à l'opéra.	9.30 Fanfare.
3.00 Concert du samedi.	3.30 Radio-famille.	9.30 Orchestre symphonique de Boston.
3.00 La survie française.	4.00 Frank Sinatra.	10.00 Dancin' Party.
6.15 Radio-journal.	4.30 Au pays des tziganes.	10.15 Musique de danse.
6.25 Croix-Rouge.	4.35 CKAC en fin de semaine.	11.15 Politique.
6.30 Chansonnettes.	5.00 L'heure de la radio.	11.30 Orchestre.
6.45 Musique légère.	5.15 CKAC en fin de semaine.	12.05 Orchestre.
7.00 Musique hawaïenne.	5.30 Matinée.	12.15 Musique de danse.
7.15 Chansons.	6.00 Parade du samedi.	12.25 Nouvelles et fin des émissions.
7.45 Causette.	6.15 Rythmes latins.	
8.00 Céleste et Valentin.	6.20 Quoi de nouveau.	
8.15 Jazz.	6.30 Forum des sports.	
9.00 La Plaza.	6.40 Piece du jour.	
9.20 Musique variée.	6.45 Nouvelles de chez nous.	
10.00 Radio-journal.	7.00 Concert miniature.	
10.10 Intermezzo.	7.15 Cours d'anglais.	
10.30 Orchestre.	7.30 Swing symphonique.	
1.00 Musique de danse.	7.45 The Chicagoans.	
1.15 Jazz.	8.00 L'heure de la radio.	
1.20 Nouvelles.	8.15 Les Diabes rouges.	
1.30 Orchestre.	8.30 L'heure de la radio.	
1.40 Fin des émissions.	8.45 Chansons de la semaine.	
	9.00 Motor City Melodies.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Musicale Comedy Show.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Vox Populi.	
	10.15 Brunch sportif.	
	10.30 Musique de danse.	
	10.45 Orchestre.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	
	1.00 Orchestre.	
	1.15 Musique de danse.	
	1.30 Orchestre.	
	1.45 Musique de danse.	
	2.00 Orchestre.	
	2.15 Musique de danse.	
	2.30 Orchestre.	
	2.45 Musique de danse.	
	3.00 Orchestre.	
	3.15 Musique de danse.	
	3.30 Orchestre.	
	3.45 Musique de danse.	
	4.00 Orchestre.	
	4.15 Musique de danse.	
	4.30 Orchestre.	
	4.45 Musique de danse.	
	5.00 Orchestre.	
	5.15 Musique de danse.	
	5.30 Orchestre.	
	5.45 Musique de danse.	
	6.00 Orchestre.	
	6.15 Musique de danse.	
	6.30 Orchestre.	
	6.45 Musique de danse.	
	7.00 Orchestre.	
	7.15 Musique de danse.	
	7.30 Orchestre.	
	7.45 Musique de danse.	
	8.00 Orchestre.	
	8.15 Musique de danse.	
	8.30 Orchestre.	
	8.45 Musique de danse.	
	9.00 Orchestre.	
	9.15 Musique de danse.	
	9.30 Orchestre.	
	9.45 Musique de danse.	
	10.00 Orchestre.	
	10.15 Musique de danse.	
	10.30 Orchestre.	
	10.45 Musique de danse.	
	11.00 Orchestre.	
	11.15 Musique de danse.	
	11.30 Orchestre.	
	11.45 Musique de danse.	
	12.00 Orchestre.	
	12.15 Musique de danse.	
	12.30 Orchestre.	
	12.45 Musique de danse.	



LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle
et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec
Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique 778

Samedi, 1er juin 1946

La température et les êtres vivants

Par Fernand Séguin, M.Sc., Institut de biologie générale
et de zoologie, Université de Montréal

Si l'on excepte la politique, la température est certainement le sujet de conversation favori des gens qui n'ont rien à dire. De l'un et l'autre, on parle surtout pour s'en plaindre et, comme dit la chansonnette : "L'hiver quand il fait froid, on voudrait qu'il fasse chaud; l'été quand il fait chaud, on voudrait qu'il fasse froid". Nous en sommes tous là; et le sapin dont parle Henri Heine, qui rêve au palmier dévoré de soleil, possède à cet égard une valeur symbolique. Que voulez-vous? tout le monde n'a pas la "bonne humeur de François Villon": "Vente, gresle, celle, jay mon pain cuit", chantait-il.

Puisque nous allons causer température, nous n'éviterons pas la banalité. Pouvons-nous, au moins, nous garder de la confusion! En premier lieu, il importe de distinguer entre la température interne des êtres vivants et la température extérieure, ambiante.

Vous pourriez, en suant pour la peine, vivre sous 105° de chaleur, mais ce serait une tout autre affaire que de vous balader avec 105° de fièvre. D'autre part, vous savez tous qu'il existe des animaux à sang froid, comme les batraciens, les reptiles, les poissons, et d'autres à sang chaud, comme les oiseaux, les mammifères, et l'homme. On appelle les premiers poéilothermes; les seconds, homéothermes. La température interne des animaux à sang froid varie dans le même sens que celle de l'atmosphère; les animaux à sang chaud maintiennent, au contraire, un niveau thermique à peu près constant, malgré les variations du milieu. De sorte que, dans certaines conditions, des animaux à sang froid pourront être à une température plus élevée que des animaux à sang chaud. Comme quoi, il faut se méfier des cadres trop rigides. Tous les hommes, de Reykjavik à la Terre-de-Feu, de Tokio à Londres, de Varsovie à Yalta, vivent à une température interne de 38°. Ce caractère universel pourrait inspirer une nouvelle charte égalitaire et assurer l'entente cordiale. A moins qu'un peuple n'entreprenne de démontrer sa supériorité thermique sur ses voisins, ce qui ne manquerait sûrement pas de se produire...

Dans quelles limites de température interne, la vie, du moins telle que nous prétendons la connaître, est-elle possible? Avant de répondre, éliminons les cas très spéciaux, les exceptions, que l'on rencontre à chaque pas dans l'étude des êtres vivants et qui semblent avoir été placées là par quelque mystérieuse antaisie pour l'ahurissement des amplistes et le cauchemar des classificateurs invétérés. Les nématodes, les rotifères et les tardigrades, ces petits êtres si curieux que l'on a tant de mal à contenir dans les cadres biologiques définis, résistent à la température d'ébullition de l'eau pendant 35 minutes. On peut aussi les refroidir à 458° sous zéro, durant plusieurs heures, sans les faire mourir. Les graines d'héliotrope, riches en huile, ne sont pas détruites à une température aussi haute que 300°, tandis qu'on peut refroidir progressivement des lichens, des algues et même des anguilles à la température de l'air liquide. Il s'agit évidemment là de résultats expérimentaux obtenus en soumettant les organismes à des conditions aussi éphémères que brutales. Dans la majorité des cas, compte non tenu de la faune et de la flore spéciales aux sources d'eau

chaude, les limites de température interne compatibles avec la vie sont beaucoup plus restreintes. Peu d'animaux survivent à une température de 125° et, au pôle opposé, la plupart meurent à quelques degrés au-dessous du point de congélation de l'eau. Pour couper court à cette énumération, mentionnons que les poissons vivent ordinairement à température assez basse (de 70 à 85° et même moins dans le cas de notre truite mouchetée), que le niveau thermique des mammifères s'échelonne entre 98 et 105° et que celui des oiseaux est un peu supérieur. Quelle que soit la température interne habituelle des animaux, il suffit d'une variation de quelques degrés en plus ou en moins pour amener la mort à brève échéance. Il n'est pas rare de voir la flore ou la faune d'une région anéantie par les variations saisonnières de température. Chez les hommes, une fièvre de 105° peut devenir mortelle et, d'autre part, la température du corps des personnes qui meurent de froid ne descend probablement pas au-dessous de 85° au moment où elles succombent. Vous connaissez, pour l'avoir éprouvé, que l'on résiste beaucoup mieux aux variations de température quand le temps est sec, que lorsqu'il est humide. Les rotifères, les nématodes et les tardigrades dont j'ai parlé tout à l'heure, et qu'une température de 100° n'effrayait pas, meurent à 42° si la chaleur est humide. On pourrait tirer de toutes ces observations une conclusion assez pessimiste sur la fragilité de notre espèce et sur la futilité de notre orgueil.

Des causes de la mort au froid ou à la chaleur, il faut avouer bien humblement que l'on ignore à peu près tout. Pourquoi? Sans doute parce que le problème est extrêmement complexe; en effet, il engage l'organisme tout entier. Je pense qu'on peut trouver une autre raison à cette ignorance: les hommes de science, empressés de plus en plus dans un fouillis de menus résultats qui englobent peu à peu l'inconnu, se prolongent souvent dans l'étude de problèmes aussi abstraits que peu pratiques, en négligeant de s'attarder à des questions plus générales qui intéresseraient pourtant au plus haut point ce que Malraux appellerait la condition humaine. Quoi qu'il en soit, mentionnons que l'on a attribué la mort par la chaleur à la coagulation des protéines ou à la destruction des enzymes de la cellule. Ces théories, pour séduisantes qu'elles apparaissent, s'accroissent difficilement avec les observations expérimentales: on connaît des animaux qui meurent à une température de beaucoup inférieure à celle qui amène de tels changements cellulaires. Pour expliquer les effets mortels du froid, on fait appel à la formation de cristaux de glace dans le protoplasme. C'est trop facile: ce qui est vrai devrait être simple; mais ce qui est simple n'est pas nécessairement vrai. Aussi s'est-on empressé de signaler le cas d'êtres vivants qui succombent au froid même à une température supérieure à celle de la congélation de l'eau. Le savant français Henriques a montré une relation intéressante entre la température où vit normalement un organisme et le point de fusion de ses graisses, en utilisant comme matériel d'expérience, des pores, de bons gros pores ordinaires. Un certain nombre furent condamnés à revêtir des sous-vêtements d'hiver et une autre série continua de se balader en

moyens de protection aux animaux. Malgré tout, les pauvres humains que nous sommes ne manquent pas, la comme ailleurs, de faire preuve d'illogisme. Et c'est ainsi que l'on peut voir, par les journées piquantes de janvier, des jouvencelles court-vêtues, les jambes à l'air et le col dégaré. Tandis qu'en été plusieurs se couvrent d'une fourrure plus ou moins opulente qui semble les étouffer comme si un animal, putois ou vison, avait sauté sur elles. Heureusement que l'organisme a des réactions inconscientes! Car s'il fallait compter uniquement sur les caprices des humains et sur la mode pour survivre aux intempéries, il y a belle lurette que notre espèce serait dégenérée et que le règne de la création appartiendrait aux lions à crinière, aux ours à poil dru, aux fox à poil dur et aux ânes à cuir épais. Ce sont eux qui tiendraient des conférences et qui dirigeraient nos destinées terrestres. En fait, on peut se demander assez sérieusement si les choses iraient tellement plus mal.

Fernand SÉGUIN

Palmarès...

(suite de la page neuf)

Ecole Supérieure de Musique
de l'Institut des Soeurs de Ste-Anne.
Lachine
Baccalauréat
Baccalauréat avec grande distinction: Soeur Marie Louis-Raymond, des Soeurs de Sainte-Anne.

Conservatoire National de Musique
Docteurs

Docteurs avec grande distinction: Fr. Vermandère Placide, Sr. Mary Scholastic Chaine, Sr. Mary Marian Schwin, Sr. Mary Kathleen Riley, Séverin Moise, Raoul Paquet, Fr. Basile Néron, (in absentia)

Licences
Licences avec grande distinction, Roger Ethier, Clément J. McNaspy, (in absentia), Claude-Marie Phaneuf.

Licence avec distinction: Lucie Touchet.

Baccalauréats

Baccalauréats avec grande distinction: Margaret Drake.

Baccalauréats avec distinction: Fr. Roger Fortier Lévis, Betty Al-lam, Fr. Ubald Germain Parr.

Ecole de Service Social
Maîtrises

Maîtrises: Hayda Denault Jacques, line Doray, Berthe Fortin, Marguerite Gauthier, Lilian Kugel, Claire Rousseau, Soeur Sainte-Blandine.

Les Festivals de Montréal

D'après le témoignage de M. B. E. Chadwick, le Montréal Elgar Choir qu'il a fondé et dirigé depuis de si nombreuses années, est en ce moment à son mieux car les membres qui l'avaient quitté pour faire partie des services de guerre sont maintenant tous revenus. Le Mont-

RADEAUX GRAND MODELE

surplus de la Marine Canadienne
longueur 10 pieds; largeur 5 pieds; hauteur 18 pouces.



Plateau 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
SAMEDI COMPRIS

le coût de fabrication de chaque flotteur 89.50
est plusieurs fois supérieur au prix de vente,

Le modèle illustré peut porter jusqu'à 20 personnes.
Il sert à plonger tout comme à se faire basaner au soleil. Trois échelles jacob en corde.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

DUPUIS —
sous-sol
(Centre)

real Elgar Choir chante "La Passion selon saint Matthieu" de J. S. Bach depuis 1935 et pour la troisième fois avec la Société des Festivals de Montréal. Cette année, le Junior Choir of the Church of St. Andrew and St. Paul, qui compte 50 voix d'enfants, se joindra à l'ensemble. Ce chœur est dirigé par Mme Kenneth Meek et chantera du jubé de la chapelle. C'est donc un ensemble de 210 voix que dirigera sir Ernest MacMillan le 11 juin prochain en la chapelle du Collège à Saint-Laurent, pour l'audition que présentera la Société des Festivals de Montréal de la "Passion selon saint Matthieu" de J.-S. Bach.

Sir Ernest MacMillan, qui est venu récemment diriger les répétitions chorales, n'a eu que des éloges à faire sur l'équilibre et la sou-

plesse des chœurs. Sir Ernest est passé maître dans la direction du chef-d'œuvre de Bach, "La Passion selon saint Matthieu"; il le dirige à Toronto chaque année depuis 25 ans. Cette année, vu la grande demande, il a fallu donner une seconde audition dans une salle de 3,000 places.

De façon à donner l'œuvre toute entière, le concert commencera à 6 heures. De 7 h. 30 à 9 h., il y aura intermission pendant laquelle un souper sera servi sur les pelouses du collège.

Au collège de l'Assomption

Les finissants de 1930, le 99e cours, se réuniront en convention, les 3 et 4 juin prochains. Plus de trente anciens participeront à cette

joyeuse fête du retour. Ils y inviteront tous leurs anciens professeurs.

3 h., ralliement à l'entrée de la ville de l'Assomption; 4 h., départ pour le coll' ge; 5 h., salut à la chapelle; 6 h., souper de famille; 7 h., visite aux élèves, présentation à l'Alma Mater d'un magnifique système d'éclairage moderne pour la cour de récréation, distribution de cadeaux, chants, jeux, cinéma en plein air, etc.



Déclaration en marge de la GRÈVE TEXTILE

La grève qui a été ordonnée par les leaders du local 102 des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique dans quelques-unes de nos filatures de Montréal est l'oeuvre d'un groupe minoritaire dans ces filatures. En dépit de toutes les prétentions de l'Union quant à sa situation officielle comme agent de négociation pour quelques-unes de nos filatures, un fait simple mais révélateur demeure et c'est que la majorité de nos employés ne veulent pas participer à cette grève. Un vote de grève a été pris dans ces filatures, il y a quelques semaines, et à peine un peu plus qu'un tiers du personnel complet s'est prononcé en faveur d'une telle mesure. Sur 2,259 employés, 793 seulement, soit 35.1 pour cent, ont manifesté leur préférence pour la grève. A quelques exceptions près, ce groupe est largement composé de jeunes et d'un élément quelque peu irresponsable.

Il est assez probable, surtout si la grève s'accompagne de menaces habituelles et d'actes d'intimidation contre les employés qui désirent travailler quand même, que la production dans ces filatures sera ralentie et,

dans quelques départements, même suspendue. Mais la Compagnie entend donner, à la grande majorité de ses employés, qui sont désireux de demeurer à leur poste, l'assurance que tout sera fait pour leur donner la protection à laquelle ils ont droit. Nous répondrons à la violence et aux actes illégaux par de prompts procédures devant les tribunaux. Nous ne tolérerons pas le terrorisme.

A la même occasion, la Compagnie désire donner au public consommateur du Canada l'assurance que, en face des fortes demandes actuelles pour les tissus de coton de toutes sortes, elle mettra tout en oeuvre pour maintenir la production dans ces filatures. Une grève en ces temps critiques est une chose bien malheureuse, surtout en raison du fait qu'elle constitue une tentative d'une minorité pour imposer ses vues à la grande majorité de nos employés. Cependant, en dépit de la grève, nous allons tenter de maintenir la production dans ces filatures. Une grève en ces temps critiques est une chose bien malheureuse, surtout en raison du fait qu'elle constitue une tentative d'une minorité pour imposer ses vues à la grande majorité de nos employés. Cependant, en dépit de la grève, nous allons tenter de maintenir la production dans ces filatures. Une grève en ces temps critiques est une chose bien malheureuse, surtout en raison du fait qu'elle constitue une tentative d'une minorité pour imposer ses vues à la grande majorité de nos employés. Cependant, en dépit de la grève, nous allons tenter de maintenir la production dans ces filatures.

BERTRAND BOISSONNAULT
Directeur des relations industrielles

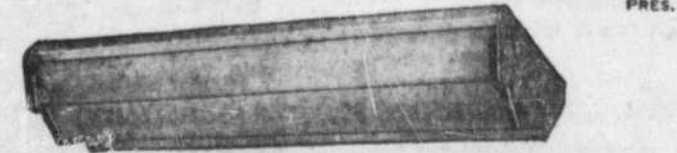
LA CIE
DOMINION TEXTILE LIMITÉE

FIXTURES FLUORESCENTES

MANUFACTURÉES PAR

NU-DAY FIXTURES Co. Ltd.

M. BEAUMONT, PRES.



UN ASSORTIMENT DE PLUS DE
40 MODELES
du plus simple au plus riche lustre

Signalez
CH.
2146-7

Nos bas prix DEFIENT toute concurrence
Circulaires et renseignements sur demande

4148 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL 4, Qué.